



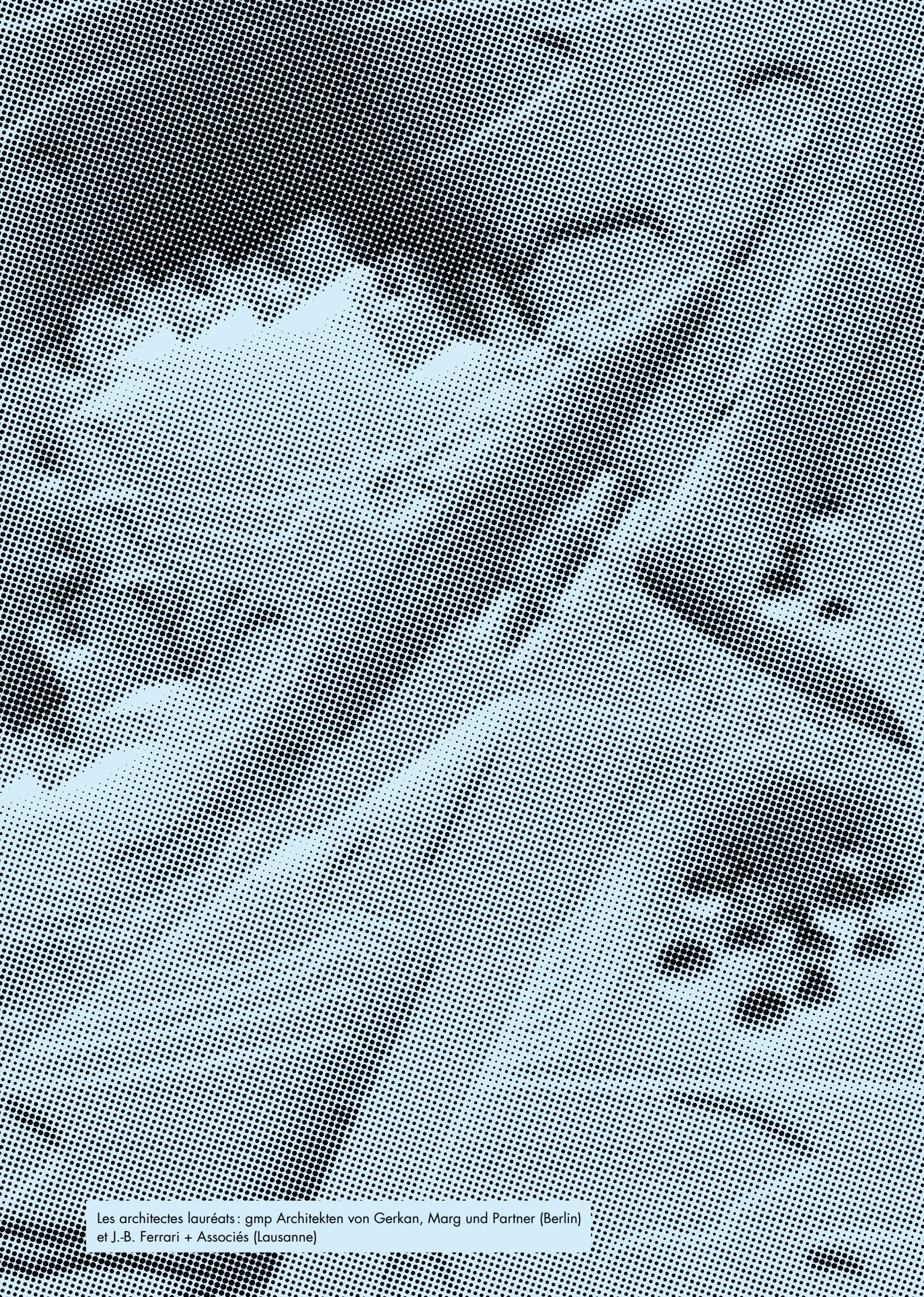
MÉTAMORPHOSE

# LES PRÉS-DE-VIDY

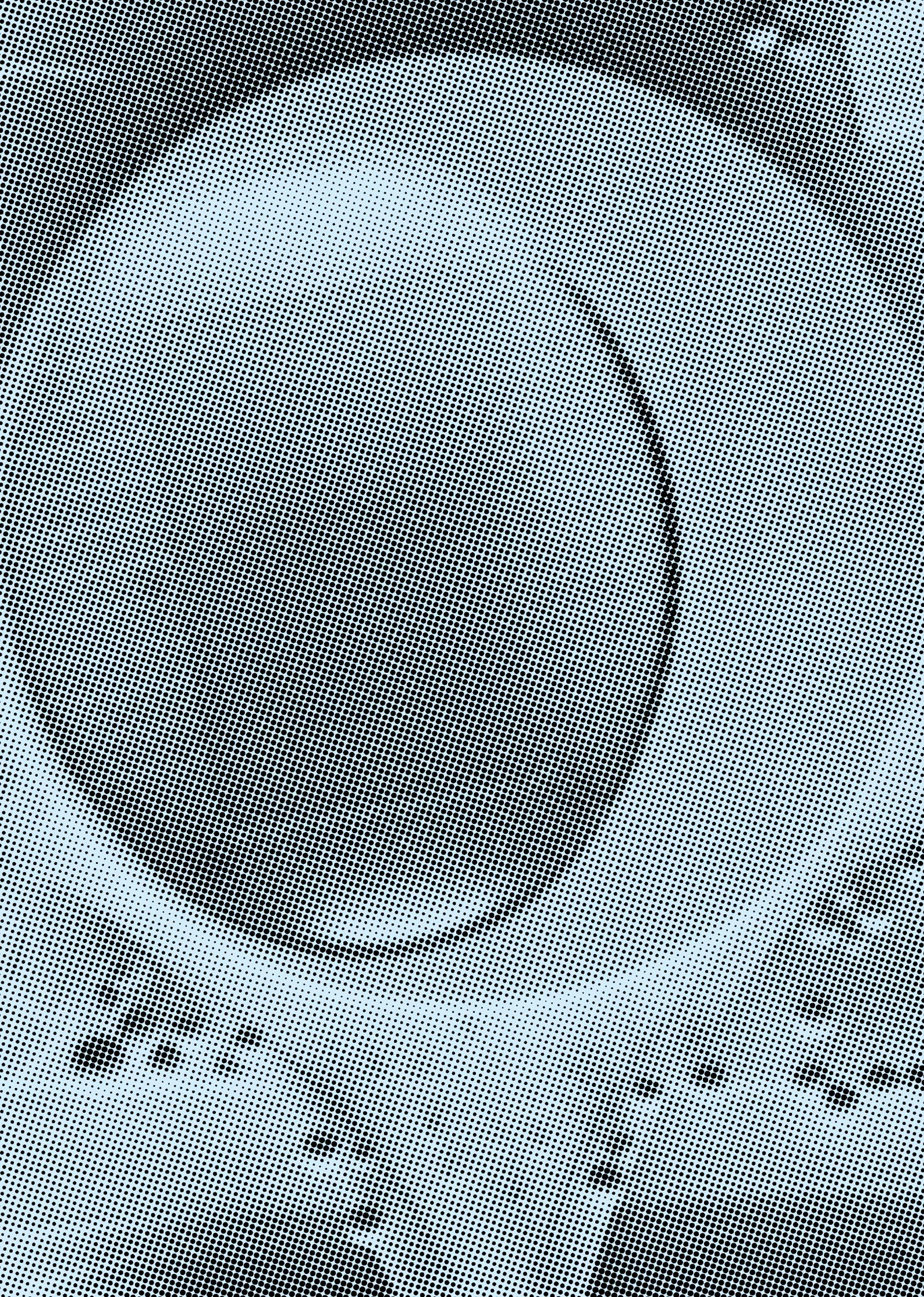
Concours de projets et d'idées  
pour la réalisation d'un complexe  
sportif et multifonctionnel

Rapport du Jury

Février 2012



Les architectes lauréats : gmp Architekten von Gerkan, Marg und Partner (Berlin)  
et J.-B. Ferrari + Associés (Lausanne)



# Concours de projets et d'idées organisé en procédure sélective selon le règlement SIA 142

## ORGANISATEUR DE LA PROCÉDURE

---

Ville de Lausanne  
Direction des travaux  
Service d'architecture  
Rue du Port-Franc 18  
1002 Lausanne

## IMPRESSUM

---

Service d'architecture, Ville de Lausanne

Techdata SA, Epalinges

Graphisme: Fulguro, Lausanne  
Impression: Les Presses Centrales Lausanne  
Tirage: 500 exemplaires

© 2012 Ville de Lausanne, Direction des travaux,  
Service d'architecture



TABLE DES MATIÈRES

- 1 INTRODUCTION p. 3
- 2 RAPPEL DES BUTS  
ET OBJECTIFS pp. 4 - 5
- 3 LE JURY pp. 6 - 7
- 4 LE CONCOURS  
PROCÉDURE pp. 8 - 11  
CLASSEMENT DES PROJETS p. 11  
LEVÉE DE L'ANONYMAT p. 13
- 5 PROJETS ÉLIMINÉS  
AU PREMIER TOUR pp. 16 - 57
- 6 PROJET ÉLIMINÉ  
AU DEUXIÈME TOUR pp. 60 - 65
- 7 PROJET ÉLIMINÉ  
AU QUATRIÈME TOUR pp. 68 - 73
- 8 PROJETS LAURÉATS  
1<sup>er</sup> RANG - 1<sup>er</sup> PRIX pp. 76 - 89  
2<sup>e</sup> RANG - 2<sup>e</sup> PRIX pp. 90 - 97  
3<sup>e</sup> RANG - 3<sup>e</sup> PRIX pp. 98 - 105  
4<sup>e</sup> RANG - 4<sup>e</sup> PRIX pp. 106 - 113  
5<sup>e</sup> RANG - 5<sup>e</sup> PRIX pp. 114 - 127



# 1 INTRODUCTION

*M. Olivier Français  
Municipal, Directeur des Travaux, Conseiller national,  
Président du jury*

*M. Marc Vuilleumier  
Municipal, Directeur de la Sécurité publique et des sports,  
Vice-président du jury*

Le site des Prés-de-Vidy verra demain se dérouler des compétitions sportives, dans les nouveaux équipements réalisés dans le cadre du projet Métamorphose Sud. Pour l'heure, il est le théâtre d'une compétition d'un autre type: le concours d'architecture pour les équipements sportifs et le concours d'idées pour les aménagements privés environnants viennent de s'achever. Il débouche sur un projet enthousiasmant destiné à marquer les esprits en constituant une nouvelle porte d'entrée de Lausanne. Il comprend d'abord un stade de football adossé à une piscine couverte de dimension olympique ainsi que divers équipements sportifs, notamment un boulodrome. Il est complété par divers équipements collectifs (parking d'échange, locaux à usage administratifs, etc.). Relié aux transports publics (m1) par une passerelle sur la route cantonale en direction de la Bourdonnette, le projet s'ouvre aussi sur le lac, qui sera accessible par une passerelle construite au-dessus de l'autoroute. Ce projet, sélectionné dans un premier temps avec d'autres dans le cadre du concours, a fait dans une seconde phase l'objet d'un approfondissement destiné à en vérifier la faisabilité. Ses qualités architecturales, techniques et économiques ont pleinement convaincu le jury qui l'a désigné vainqueur à l'unanimité de ses membres.

Le projet d'architecture se double d'un concours d'idées pour l'aménagement des surfaces destinées à accueillir les équipements privés: logements, bureaux, commerces, etc. L'illustration qui en est donnée constitue une des possibilités d'aménagement de ces surfaces. La version finale pourra varier, selon les choix qui devront être effectués par les futurs responsables de la concrétisation du projet.

La suite des opérations de légalisation de la zone s'effectuera dans la foulée, suivie par le concours d'investisseurs afin de déterminer qui seront les partenaires de la Ville de Lausanne pour réaliser le projet. Parallèlement, des travaux préparatoires

seront menés, en particulier en ce qui concerne l'information des habitants des quartiers environnants ou encore les fouilles archéologiques nécessaires sur le site.

La dimension urbanistique et architecturale du projet ressort aujourd'hui comme une pleine réussite. Elle permettra à Lausanne de disposer d'une porte d'entrée Sud digne d'une ville en plein développement, de surcroît Capitale olympique. Elle ne doit cependant pas faire oublier que le projet constitue d'abord la possibilité de moderniser et de compléter les équipements sportifs de la Ville, au bénéfice de ses habitants, de ses sociétés sportives et de leurs membres. Ainsi, ce sont plusieurs milliers de sportifs et amateurs de sport qui pourront directement en bénéficier, par l'usage qu'ils feront de ces équipements. Le quartier sportif de Métamorphose Sud, complété par des logements et des activités, constituera ainsi un morceau de ville supplémentaire intégrant harmonieusement des possibilités de vivre, de travailler et de se divertir. Loin d'être réservé à une élite, sociale ou sportive, il sera d'abord destiné à toutes les Lausannoises et tous les Lausannois: simplement populaire. Les représentants de la Municipalité au sein du jury du concours sont heureux et fiers des résultats du concours.

Ils tiennent à remercier ici toutes celles et tous ceux qui se sont engagés dans cette démarche et qui ont contribué à la qualité de ces résultats: concurrents, primés ou non, membres du jury, qui ont constitué un groupe de haute tenue, collaborateurs de l'administration communale qui ont été appelés à fournir leur soutien à la démarche. L'ampleur et la qualité de leur engagement permet aujourd'hui à Lausanne de bénéficier d'un projet de très haute qualité, répondant pleinement aux attentes de la Municipalité au moment où elle a lancé le concours. Qu'ils en soient ici remerciés et félicités.

La parole est maintenant aux autres partenaires impliqués: représentants de la Municipalité, du Conseil communal, des investisseurs, des milieux sportifs et surtout aux Lausannoises et aux Lausannois. Nous espérons qu'ils ressentiront le même enthousiasme que nous à la découverte de ce projet et qu'ils s'engageront en faveur de sa réalisation, pour la ville toute entière et pour son développement harmonieux.

*Lausanne, Février 2012*

## 2 RAPPEL DES BUTS ET OBJECTIFS

Le projet du complexe des Prés-de-Vidy s'inscrit dans le cadre du programme Métamorphose adopté sous la forme d'un préavis d'intention par le Conseil communal le 6 novembre 2007. Métamorphose propose, sur la base d'une politique de développement durable, les principales options urbanistiques lausannoises pour les années à venir. Cet ensemble de projets se caractérise par la combinaison des quatre axes d'intervention suivants :

- un nouveau déploiement des équipements sportifs
- la construction d'un écoquartier aux Plaines-du-Loup
- la poursuite du développement des axes forts des transports publics
- le lancement d'une démarche participative associant les habitants à l'élaboration des projets

Lausanne a un double lien avec le sport. D'une part, elle est la capitale administrative du sport mondial en raison de la présence en ses murs de plus de vingt fédérations internationales sportives ou liées au monde du sport, dont le Comité international olympique. D'autre part, elle recèle un tissu sportif associatif riche de plus de 220 clubs ou associations sportives, pratiquant 75 sports ou disciplines sportives, comprenant plus de 30'000 personnes de tout âge, de toute condition, de toute provenance. Elle est ainsi un haut lieu de pratique du sport qui joue un rôle prépondérant en matière de santé et de lutte contre la sédentarisation, rôle auquel il faut ajouter les impacts en terme de socialisation des enfants ou d'intégration des migrants, sans oublier les interventions en vue de réinsertion de publics dont le chemin de vie est/a été chaotique ou ceux qui sont en situation de handicap.

Or, la majorité des installations sportives lausannoises a été réalisée entre les années 1930 et 1970. Beaucoup d'entre elles souffrent de vieillissement et/ou sont saturées. Le manque de surfaces extérieures ou d'une piscine couverte performante, c'est-à-dire répondant aux besoins tant de la population que des clubs et des écoles, est criant. Le programme Métamorphose veut résoudre ce problème.

Ainsi, la commune de Lausanne souhaite réaliser un complexe sportif et multifonctionnel dans le secteur Vidy/Bourdonnette sur des parcelles communales. Ce complexe, objet du présent concours, comprendra la construction d'un stade de football d'une capacité de 13'000 places assises, d'une piscine couverte olympique, d'un boulodrome couvert, d'un établissement scolaire, d'un terrain d'entraînement de football et d'un parking de 1'220 places dont 1'000 en parking-relais (P+R). Le complexe accueillera également les bureaux du service des sports, le Centre Sport Etudes

Lausanne (CSEL) ainsi que le groupe d'entretien du service des sports qui seront délocalisés de l'actuel stade de la Pontaise. Le site accueillera également un programme privé de minimum 100'000 m<sup>2</sup> de surface de plancher (commerces, logements, bureaux, etc.). Le complexe devra refléter, par ses qualités architecturales et urbanistiques, la vocation sportive de la Ville de Lausanne.

En outre, faisant partie intégrante du préavis Métamorphose, la qualité environnementale de l'ensemble des équipements publics et privés devra tendre vers l'ambition « Société à 2000 watts<sup>1</sup> » imposée lors du concours pour le quartier des Plaines-du-Loup. Si l'expression « tendre vers » introduit dans le présent contexte une marge de manœuvre, la Ville de Lausanne souhaite que le complexe réalisé aux Prés-de-Vidy soit écologiquement en cohérence avec l'ensemble du projet Métamorphose.

Un appel d'offres pour investisseurs a été lancé en novembre 2009. A l'issue du premier tour, 4 groupements d'investisseurs ont été sélectionnés : Losinger-Marazzi, Implenia, HRS et Lausanne Gatehouse (Marti + BAM Deutschland). La Commune de Lausanne organise, en collaboration avec ces 4 investisseurs, le présent concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142, qui a donc pour but la valorisation du site des Prés-de-Vidy.

Ce concours comprend deux niveaux de réflexion. Le premier, qui correspond à un concours de projets, concerne la définition spatiale des équipements publics. Le second, sous la forme d'un concours d'idées, vise à imaginer l'implantation de l'ensemble des activités sur le site (et notamment le programme privé).

<sup>1</sup> Concept développé par les écoles polytechniques fédérales (EPF) et adopté par la Confédération dans le cadre de sa politique énergétique. Objectif de réduction d'un facteur 3 des consommations en énergie primaire à l'échelle de la société suisse

## OBJECTIFS DU CONCOURS

---

Les objectifs du maître de l'ouvrage sont les suivants :

- réaliser des équipements publics attendus
- obtenir une bonne valorisation foncière
- développer une urbanisation de qualité tenant compte de la représentativité du site, à la croisée des lieux et des enjeux de la Ville de Lausanne
- tirer parti de la richesse des qualités du site en terme de diversité de proximités, de variétés de contextes urbains (activités, paysages, vues, aspects religieux et symboliques, contextes sociaux, repères) en tenant compte des quartiers et/ou territoires environnants
- favoriser un concept de mixité fonctionnelle et mixité territoriale en associant équipements publics et privés de façon inédite et fusionnelle
- développer des scénarios de fonctionnement liés à des activités qui permettent une animation sociale du lieu de façon pérenne
- atteindre une qualité constructive qui réponde en termes d'utilisation et d'exploitation aux attentes du maître de l'ouvrage et des utilisateurs, tout en s'inscrivant dans la politique du développement durable de la Ville de Lausanne
- obtenir une qualité architecturale qui valorise la situation stratégique des Prés-de-Vidy, et qui tient compte d'exigences écologiques ambitieuses, exemplaires et tendant vers la « Société à 2000 watts »
- assurer l'accessibilité multimodale en favorisant l'usage des transports collectifs et la mobilité douce
- minimiser les futurs coûts d'exploitation en favorisant les synergies entre les différentes activités du site
- atteindre les objectifs pour un investissement le plus faible possible

## 3 LE JURY

### PRÉSIDENT

---

M. Olivier Français, ingénieur civil EPFL SIA, conseiller national, conseiller municipal, directeur des travaux, Ville de Lausanne

### VICE-PRÉSIDENT

---

M. Marc Vuilleumier, conseiller municipal, directeur de la sécurité publique et des sports, Ville de Lausanne

### MEMBRES NON PROFESSIONNELS

---

M. Jacques Biermann, responsable développement immobiliers, Implenia Development SA, Renens

M. Etienne Bléhaut, directeur général adjoint, Losinger Construction SA, Bussigny

M. Jacques Dessarzin, ingénieur civil EPFL, directeur général Marti Construction SA, Lausanne

M. Philippe Gmür, chef du service du développement territorial, Canton de Vaud

M. Patrice Iseli, chef du service des sports, Ville de Lausanne

M. Alain Joseph, vice-président, FC Lausanne-Sport

M. César Vuadens, membre de la direction HRS Real Estate SA, Crissier

### MEMBRES PROFESSIONNELS

---

M. Patrice Bulliard, urbaniste FSU et architecte, chef du service d'urbanisme, Ville de Lausanne

Mme Nicole Christe, architecte EPFL SIA, cheffe du service d'architecture, Ville de Lausanne

M. Antonio Cruz, architecte, Cruz y Ortiz, Séville

M. Olivier Fazan, architecte EPFL SIA urbaniste, Farra & Fazan, Lausanne

M. Jean-Paul Lebet, ingénieur civil EPFL SIA, professeur EPFL, Lausanne

M. Daniele Marques, univ. prof. dipl. architecte ETH SIA BSA, Marques AG, Lucerne

M. Christian Moroge, président de la commission des terrains de jeu ASF, Degersheim

M. Maurus Schifferli, paysagiste, 4d AG Landschaftsarchitekten BSLA, Berne

Mme Ute Schneider, architecte urbaniste TU Stuttgart, directrice KCAP Architects & Planners, Zürich

M. Andreas Wirth, architecte ETH SIA, urbaniste FSU, Kontur Projektmanagement AG, Berne

### SUPPLÉANTS NON PROFESSIONNELS

---

M. Stéphane Furrer, Promotion Condorcet, E.N.A. Paris, ancien nageur international et ancien dirigeant sportif, Lausanne

M. Robert Mohr, architecte HES, adjoint au chef du service des sports, Ville de Lausanne

Mme Leila Slama Lambelet, ingénieur civil EPFL, cheffe de division réseau, service des routes, Canton de Vaud

### SUPPLÉANTS PROFESSIONNELS

---

M. Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal, urbaniste UCL FSU, chef de la section de l'Urbanisme, Ville de Neuchâtel

M. Eric Tilbury, architecte EPFL urbaniste, chef de projet Métamorphose, service d'urbanisme, Ville de Lausanne

M. Pierre Sterchi, architecte-paysagiste FSAP, adjoint au chef du service des parcs et domaines, Ville de Lausanne

### SPÉCIALISTES CONSEILS

---

Mme Emmanuelle André, ingénieure ETS cheffe de section, service des routes et de la mobilité, Ville de Lausanne

M. Nicolas Andreatta, Techdata SA, Epalinges

M. Christian Barascud, gérant piscine, service des sports, Ville de Lausanne

M. Christian Baud, architecte chef de projet, service d'architecture, Ville de Lausanne

M. Daniel Brélaz, syndic, administration générale, Ville de Lausanne

M. Alessandro Dozio, adjoint au chef du service développement Ville et communication, Ville de Lausanne

M. Laurent Dutheil, ingénieur civil ETS/SVI, responsable planification Métamorphose, service de la coordination et du cadastre, Ville de Lausanne

M. Axel Eichholtz, HBM Stadien und Sportstättenbau GmbH, Düsseldorf (Gatehouse - Marti/BAM)

M. Pierre Eller, Eller & De Senepart SA, Lausanne (HRS)

M. Hervé Froidevaux, Wüest et Partner SA, Genève

M. Michel Golly, ingénieur génie civil EPFL, société ASCO Consulting, Lyon

M. Walter Graf, économiste de la construction AEC, prof. HSLU, Walter Graf GmbH, Lucerne

Mme Corinne Guaix, présidente du comité du centre socio-culturel de la Bourdonnette, habitante du quartier, Lausanne

M. Sylvain Guillaume-Gentil, ingénieur civil EPFL SVI, Direction générale, Transitec Ingénieurs-Conseils SA, Lausanne

M. François Guisan, Implenla Real Estate, Onex

M. Jean-François Klein, ingénieur civil EPF SIA USIC, T ingénierie sa, Genève

M. Pierre Kohn, Techdata SA, Epalinges

M. Jean-Luc Kolb, architecte urbaniste EAUG, Lausanne

M. Ulrick Liman, responsable Section Bâtiments Durables, service du logement et des gérances, Ville de Lausanne

M. Daniel Litzistorf, ingénieur civil, adjoint au chef du service d'urbanisme, Ville de Lausanne

M. Ulf Möwes, architecte, service d'architecture, Ville de Lausanne

M. Patrick Musci, économiste de la construction AEC, ECAS AG, Zurich

M. Georges Ohana, Services industriels, développement stratégique, Ville de Lausanne

M. Walter Pillon, expert en prévention Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud, Pully

M. Olivier Pittet, gérant stade, service des sports, Ville de Lausanne

M. Antoine Rérolle, Losinger Construction SA, Bussigny

M. Michel Seivel, premier lieutenant, corps de police, Ville de Lausanne

Mme Véronique Rouge, adjointe technique, service des routes et de la mobilité, Ville de Lausanne

Mme Nicole Schneider, diacre, membre de l'association des habitants du quartier de la Bourdonnette, Lausanne

M. Claude Thomas, ingénieur dipl. EPFL SIA, service d'urbanisme, Ville de Lausanne

## ORGANISATION

---

L'organisation technique du concours a été effectuée par Techdata SA, Epalinges et le service d'architecture de la Ville de Lausanne

## 4 LE CONCOURS

### TYPE DE CONCOURS

Le présent concours est un concours de projets et d'idées à un degré organisé en procédure sélective, tel que défini par le règlement des concours d'architecture et d'ingénierie de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) n° 142, édition 2009.

### SÉLECTION

L'organisateur a enregistré 34 candidatures. Les dossiers reçus ont tous été jugés conformes par le jury et ont été évalués selon les 3 critères de sélection suivants :

- Références
- Compétence, organisation et capacité de l'équipe
- Contribution au développement durable

A l'issue de la procédure de sélection les 16 équipes suivantes ont été retenues pour participer au concours de projets et d'idées :

- **ATELIER CUBE + BONELL i GIL, ARCHITECTES - MARTINEZ CALZON, MC2 INGENIEURS**  
Architecte : ATELIER CUBE SA, Lausanne (Suisse)  
BONELL i GIL SLP, Barcelona (Espagne)  
Ingénieur civil : MC2 ESTUDIO DE INGENIERIA SL, Madrid (Espagne)
- **Mangado / Frei Rezakhanlou**  
Architecte : Mangado y asociados SL, Pamplona (Espagne)  
Frei Rezakhanlou architectes epfl sia fas, Lausanne (Suisse)  
Ingénieur civil : Emch + Berger SA Lausanne, Lausanne (Suisse)
- **Equipe Souto Moura**  
Architecte : Souto Moura arquitectos S.A, Porto (Portugal)  
João Saraiva Mendes & Ricardo Rosa Santos arquitectos, Lisboa (Portugal)  
Ingénieur civil : Proafa – Serviços de Engenharia S.A, Vila Nova de Gaia (Portugal)
- **GROUPEMENT LUSCHER – INGPHI – AIRLIGHT**  
Architecte : Luscher Architectes SA, Lausanne (Suisse)  
Ingénieur civil : INGPHI SA, Lausanne (Suisse)  
Airlight Ltd (Ingénieur structures, structures légères), Biasca (Suisse)
- **BPSBK**  
Architecte : Burckhardt + Partner SA, Lausanne (Suisse)  
Ingénieur civil : schleich bergemann und partner - sbp gmbh, Stuttgart (Allemagne)
- **ATHLOS**  
Architecte : Eric Maria Architectes, Genève (Suisse)  
Paul Andreu architecte, Paris (France)  
Ingénieur civil : OGER International, Saint-Ouen (France)
- **Ueli Brauen + Doris Wälchli et Muttoni & Fernández**  
Architecte : B+W architecture, Ueli Brauen + Doris Wälchli, Lausanne (Suisse)  
Ingénieur civil : Muttoni & Fernández, Ingénieurs Conseils SA, Ecublens (Suisse)
- **Team 3 Lausanne, p.a. Tekhne SA**  
Architecte : agn Niederberghaus & Partner GmbH, Ibbenbüren (Allemagne)  
Tekhne SA, Lausanne (Suisse)  
Ingénieur civil : Ingeni SA (Lausanne et Genève), Lausanne (Suisse)
- **GMP + J.-B. FERRARI & ASSOCIES**  
Architecte : gmp Architekten von Gerkan, Marg und Partner, Berlin (Allemagne)  
Jean-Baptiste Ferrari et Associés SA, Lausanne (Suisse)  
Ingénieur civil : Tensys Limited, Bath (Grande-Bretagne)
- **AMP + MPH architectes + Thomas Jundt Ing. Civils**  
Architecte : MPH architectes, sàrl, Lausanne (Suisse)  
AMP arquitectos, S.L, Santa Cruz de Tenerife (Espagne)  
Ingénieur civil : Thomas Jundt Ing. Civils SA, Carouge (Suisse)
- **NO.MAD Arquitectos S.L.P. - Eduardo Arroyo**  
Architecte : NO.MAD Arquitectos S.L.P. - Eduardo Arroyo, Madrid (Espagne)  
Ingénieur civil : Brufau, Obiol, Moya y Ass S.L.P. (BOMA), Barcelona (Espagne)
- **JACQUES FERRIER ARCHITECTURES**  
Architecte : JACQUES FERRIER ARCHITECTURES, Paris (France)  
MSV/D - msv architectes urbanistes sàrl / Christian Von During architecte, Genève (Suisse)  
Ingénieur civil : RFR, Paris (France)
- **RFA / ARUP**  
Architecte : RFA Fenwick Iribarren Arquitectos, Alcobendas Madrid (Espagne)  
Ingénieur civil : Ove Arup y Partners S.A, Madrid (Espagne)
- **Geninasca Delefortrie Architectes SA**  
Architecte : Geninasca Delefortrie Architectes SA, Neuchâtel (Suisse)  
Ingénieur civil : GVH Saint Blaise SA - Amsler et Bombeli et Associés SA, St Blaise (Suisse)
- **pool Architekten**  
Architecte : pool Architekten, Zürich (Suisse)  
ADR Sàrl, Genève (Suisse)  
Ingénieur civil : Bänzinger Partner AG, Zürich (Suisse)

- **CHAIX & MOREL / LOCALARCHITECTURE / WERNER SOBEK / ESM**  
Architecte: CHAIX & MOREL et associées, Paris (France)  
LOCALARCHITECTURE, Lausanne (Suisse)  
Ingénieur civil: WERNER SOBEK, Stuttgart (Allemagne)  
ESM-SARRASIN, St. Sulpice (Suisse)

## EXAMEN PRÉALABLE

14 projets ont été rendus. Le contrôle de réception des projets a été effectué par le notaire Me Bertrand Chenevard à Lausanne qui a consigné dans un procès-verbal la date et l'heure de réception des 14 projets reçus.

Le contrôle de conformité au programme ainsi qu'à la norme SIA 142 a été réalisé par le bureau Techdata SA. Le contrôle a porté sur :

- La conformité aux conditions de rendu : anonymat, délais, informations requises, nombre et forme des documents
- La conformité aux prescriptions du programme : respect du périmètre, des surfaces utiles des locaux du programme public, du nombre de places de stationnements, des surfaces de plancher du programme privé.

Un cahier contenant les tableaux de contrôle de conformité et les évaluations des spécialistes-conseils a été établi et remis à chaque membre et suppléant du jury.

Le strict respect de l'anonymat et de la confidentialité des projets a été garanti.

## RECEVABILITÉ DES PROJETS

### Exclusion du jugement

La maquette du projet 2 a été remise avec un retard de 2 heures pour des raisons logistiques. Considérant qu'il n'en résulte aucun avantage pour le concurrent, le jury admet le projet au jugement à l'unanimité.

Aucun autre projet ne se trouvant dans une des situations d'exclusion décrites à l'article 19.1.a du règlement SIA 142, aucun projet n'est exclu du jugement.

### Exclusion des prix

Les projets 6, 10 et 13 n'ont pas respecté le périmètre d'intervention et implanté des bâtiments à l'extérieur de celui-ci.

Le jury décide de distinguer deux situations :

- Ce manquement dans le cadre du concours de projets (stade, piscine et équipements publics) constitue un écart au programme sur un point essentiel (au sens de l'art. 19.1.b du règlement SIA 142), l'objectif étant d'obtenir des solutions à des problèmes clairement définis.

- Des implantations hors périmètre du programme privé ne constituent pas quant à elles un écart sur un point essentiel, car ces propositions font partie du concours d'idées.

En application de ce principe, le jury décide à l'unanimité d'exclure le projet 6 de la répartition des prix, la piscine publique ayant été implantée hors du périmètre du concours, en lieu et place d'un bâtiment existant dont la démolition n'est pas prévue.

Des écarts ont été relevés dans les surfaces utiles des locaux du programme public des différentes propositions. Le jury considère que ces écarts sont limités (différence maximum de 15% par rapport au programme) et ne constituent pas, de ce fait, un écart au programme sur un point essentiel.

Des écarts ont été relevés sur les surfaces de plancher du programme privé pour le projet 2 et le projet 12 (non-respect de la surface minimale du programme privé) et pour le projet 8 (non-respect de la surface maximale des commerces). Ceci ne constitue pas une situation d'exclusion des prix aux yeux du jury, puisque ces propositions font partie du concours d'idées.

## RAPPORTS DES SPÉCIALISTES-CONSEILS

Le résultat de chaque expertise a été synthétisé dans un tableau utilisant trois gradations d'appréciation. Ce tableau a été reproduit dans un « Cahier du jury » remis à chaque membre et suppléant. Les différents spécialistes-conseils présentent succinctement au jury les critères d'évaluation qu'ils ont utilisés et les résultats de leurs analyses. Ils répondent ensuite aux questions du jury.

## PREMIÈRE SESSION

### Premier tour d'examen des projets

Le jury se réunit les 8 et 9 septembre 2011. Après discussion sur les critères de jugement, le jury convient de procéder à une évaluation générale des projets permettant d'effectuer une première sélection selon les critères principaux suivants :

- Qualités urbanistiques et architecturales
- Qualité de vie offerte dans le nouveau quartier
- Qualité paysagère.

Lors de cette phase, le jury décide d'éliminer les projets suivants :

- Projet 2 (No devise : 001711)
- Projet 3 (No devise : 247968)
- Projet 5 (No devise : 101311)
- Projet 6 (No devise : 191213)
- Projet 8 (No devise : 061256)
- Projet 12 (No devise : 206161)
- Projet 13 (No devise : 642015)

## Deuxième tour d'examen des projets

Le jury procède à une lecture plus complète des projets qui n'ont pas été écartés au premier tour. Une discussion approfondie se tient devant chacun de ces projets.

Lors de cette phase, le jury décide d'éliminer les projets suivants :

Projet 1 (*No devise: 183104*)  
 Projet 4 (*No devise: 011235*)  
 Projet 11 (*No devise: 612612*)

Pour poursuivre ses travaux, le jury demande une série d'expertises complémentaires.

## DEUXIÈME SESSION

### Expertises complémentaires des spécialistes conseils

Le résultat de chaque expertise complémentaire a été synthétisé dans un tableau utilisant trois gradations d'appréciation. Ce tableau a été reproduit dans un « Cahier du jury » remis à chaque membre et suppléant. Les différents spécialistes-conseils présentent succinctement au jury les critères d'évaluation qu'ils ont utilisés et les résultats de leurs analyses. Ils répondent ensuite aux questions du jury.

### Troisième tour d'examen des projets

Le jury se réunit les 3 et 4 octobre 2011. Une discussion approfondie se tient devant chacun des quatre projets précédemment retenus.

Le jury examine également à nouveau les projets éliminés au premier et au deuxième tour et retient que les projets suivants, de par leurs qualités particulières, doivent être réexaminés :

- Projet 1 (*No devise: 183104*)
- Projet 11 (*No devise: 612612*)

Au regard des problématiques soulevées et de la complexité du programme, le jury décide à la majorité absolue de procéder, comme la possibilité lui en était laissée par les dispositions du programme du concours (chap. 2.4), à un degré d'affinement anonyme régi par l'art. 5.4 du règlement SIA n°142, éd. 2009, limité aux deux projets suivants :

- Projet 7 (*No devise: 110777*)
- Projet 10 (*No devise: 370370*)

Me Bertrand Chenevard à Lausanne est mandaté par le jury pour transmettre les informations aux candidats. La forme du rendu (documents et maquette) demandée aux auteurs des projets encore en lice est identique à celle du premier rendu. Ce degré d'affinement est rémunéré à hauteur de

CHF 50'000.- HT pour chacun des deux concurrents y prenant part (cette indemnité est attribuée sans préjudice de la répartition des prix et mentions prévues au règlement du concours).

## TROISIÈME SESSION

### Examen préalable des projets du degré d'affinement

Le contrôle de réception des projets admis au degré d'affinement a été effectué par le notaire Me Bertrand Chenevard à Lausanne qui a consigné dans un procès-verbal la date et l'heure de réception des 2 projets reçus.

Le contrôle de conformité au programme ainsi qu'à la norme SIA 142 a été réalisé par le bureau Techdata SA. Le contrôle a porté sur la conformité aux conditions de rendu et aux prescriptions du programme.

Un cahier contenant les tableaux de contrôle de conformité et les évaluations des spécialistes-conseils a été établi et remis à chaque membre et suppléant du jury.

Le strict respect de l'anonymat et de la confidentialité des projets a été garanti.

### Recevabilité des projets du degré d'affinement

Aucun des projets ne se trouvant dans une des situations d'exclusion décrites à l'article 19.1.a du règlement SIA 142, ils sont tous deux jugés recevable par le jury.

### Quatrième tour d'examen des projets

Le jury se réunit le 16 janvier 2012 pour procéder à l'examen approfondi des projets au regard de l'ensemble des critères de jugement énoncés au programme, et en particulier :

- la qualité urbanistique et architecturale;
- la fonctionnalité des équipements sportifs et la sécurité incendie;
- la qualité de l'organisation des flux et des circulations;
- l'économie générale du projet

L'examen a porté sur les deux projets affinés et les quatre projets retenus après le troisième tour, à savoir :

- Projet 1 (*No devise: 183104*)
- Projet 7 (*No devise: 110777*)
- Projet 9 (*No devise: 562252*)
- Projet 10 (*No devise: 370370*)
- Projet 11 (*No devise: 612612*)
- Projet 14 (*No devise: 012358*)

A l'issue de ce tour, le jury décide d'éliminer du groupe destiné au classement final le projet :

- Projet 1 (*No devise: 183104*)

## Tour de rattrapage

Avant de procéder au classement et conformément à l'art. 21.2 du règlement SIA 142, le jury réexamine l'ensemble des projets. A l'issue de cet examen, il considère qu'aucun projet supplémentaire ne doit être retenu dans le groupe destiné au classement final.

## Classement des projets

A l'issue des délibérations, le jury procède au classement des projets et attribue les prix comme suit :

Rang	Prix	N°	Devise du projet	Montant
1 <sup>er</sup> rang	1 <sup>er</sup> prix	Projet 7	110777	Fr. 150'000.- (*)
2 <sup>e</sup> rang	2 <sup>e</sup> prix	Projet 11	612612	Fr. 90'000.-
3 <sup>e</sup> rang	3 <sup>e</sup> prix	Projet 14	012358	Fr. 70'000.-
4 <sup>e</sup> rang	4 <sup>e</sup> prix	Projet 9	562252	Fr. 60'000.-
5 <sup>e</sup> rang	5 <sup>e</sup> prix	Projet 10	370370	Fr. 50'000.- (*)

(\*) hors indemnité de CHF 50'000.- relative au degré d'affinement

## Considérations générales du jury

Le jury tient à relever la grande difficulté de la tâche confiée aux concurrents, notamment en raison de la complexité et de la densité du programme proposé dans un contexte contraignant. Il apprécie la qualité de la réflexion et la diversité des réponses proposées. Il remercie pour leur engagement l'ensemble des candidats.

Dès lors et à l'unanimité, le jury décide d'indemniser chaque candidat non primé à hauteur de CHF 20'000.- HT.

## Recommandations du jury

Le jury recommande au maître de l'ouvrage de confier aux auteurs du projet 7 (N° devise 110777) le mandat d'études pour le projet de la partie équipements publics conformément au point 1.4 du programme de concours de mars 2011.

Demeurent réservés les prestations et mandats relatifs à la planification urbanistique, à la réalisation d'équipements privés et à la participation à l'établissement d'un PPA selon ce même point du programme.

Le jury émet les recommandations suivantes pour la poursuite du projet :

- Le parvis doit faire l'objet d'une réflexion plus poussée sur sa forme, sa matérialisation et son revêtement. Les passerelles de liaison vers l'interface de transports et en direction du lac doivent être travaillées avec le plus grand soin.
- La façade doit être travaillée. Le jury apprécie l'image flottante de l'anneau-couronne qui ceinture l'équipement sportif et le jeu recherché de contraste entre un socle sombre et une couronne claire le jour, et inversement la nuit. La fonctionnalité des locaux ainsi que le développement de la matérialité de la façade doivent garantir cette expression forte, véritable signature de cet édifice emblématique. La proportion entre socle et couronne doit être vérifiée.
- La toiture doit être travaillée. Son expression architectonique est faible. Ce thème mérite d'être développé en vue d'une meilleure caractérisation des espaces intérieurs. Les éclairages zénithaux évanescents et indéterminés doivent être précisés. Cela est particulièrement nécessaire pour l'espace intérieur de la piscine qui est très introvertie. L'organisation des espaces habitables dans la hauteur de la structure de toiture est peu crédible et doit être revue dans une optique de regroupement des locaux.
- Les diverses fonctionnalités doivent encore être développées et améliorées selon les directives et recommandations du service des sports et des organes spécialisés notamment en matière de sécurité et de trafic. La création de plages plus généreuses autour des bassins de la piscine (6m minimum autour du bassin de 50m), la fonctionnalité, la viabilité et l'évacuation de la tribune principale du stade ainsi que la volumétrie (hauteur) de l'espace multifonctionnel de réception du stade doivent être traitées en premier lieu.
- Les concurrents ont démontré au terme du degré d'affinement une réelle capacité à faire évoluer leur projet. Néanmoins une optimisation du volume et des coûts doit encore être trouvée. Cette recherche d'économie ne doit pas impliquer un appauvrissement des qualités spatiales et architecturales du projet.
- L'attention portée sur les principes du développement durable, manifeste dans le rendu de concours, doit être constante tout au long du processus de développement du projet.
- Concernant le concours d'idées (programme privé), la morphologie du quartier devra encore être vérifiée et affinée selon les typologies liées aux futures affectations.

## APPROBATION

Le présent rapport a été approuvé par les membres du jury en date du 16 janvier 2012

PRÉSIDENT :

M. Olivier Français



Co-président :

M. Marc Vuilleumier

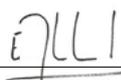


MEMBRES :

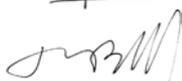
M. Jacques Biermann



M. Etienne Bléhaut



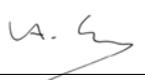
M. Patrice Bulliard



M<sup>me</sup> Nicole Christe



M. Antonio Cruz



M. Jacques Dessarzin



M. Olivier Fazan



M. Philippe Gmür



M. Patrice Iseli



M. Alain Joseph



M. Jean-Paul Lebet



M. Daniele Marques



M. Christian Moroge



M. Maurus Schifferli



M<sup>me</sup> Ute Schneider



M. César Vuadens



M. Andreas Wirth

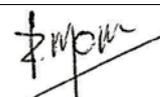


SUPPLÉANTS :

M. Stéphane Furrer



M. Robert Mohr



M. Olivier Neuhaus



M. Pierre Sterchi



M<sup>me</sup> Leila Slama Lambelet



M. Eric Tilbury



## LEVÉE DE L'ANONYMAT

N°	Devise du projet	Auteurs du projet
Projet 1	183104	NO.MAD Arquitectos, S.L.P. + Eduardo Arroyo
Projet 2	001711	Equipe Souto Moura Souto Moura Arquitectos s.a. + João Saraiva Mendes & Ricardo Rosa Santos Arqs
Projet 3	247968	Jacques Ferrier Architectures + msv architectes urbanistes sàrl + Christian Von Düring architecte + Heyraud Pascal architecte paysagiste + RFR
Projet 4	011235	Mangado y asociados ISL + Frei Rezakhanlou sa architectes
Projet 5	101311	BONELL i GIL + ATELIER CUBE + Martinez Calzon + MC2 ingénieurs
Projet 6	191213	Ueli Brauen + Doris Wälchli, architectes + Muttoni & Fernandez, ingénieurs civils
Projet 7	110777	gmp Architekten von Gerkan, Marg und Partner + J.B. Ferrari & Associés SA TENSYS Limited + Hager Partner AG – Architectes paysagistes
Projet 8	061256	ATHLOS Paul Andreu Architecte + Eric Maria Architecte
Projet 9	562252	Chaix & Morel et associés + Localarchitecture + Werner Sobek + ESM – Sarrasin
Projet 10	370370	pool Architekten + Atelier Descombes Rampini SA + Bänziger Partner AG
Projet 11	612612	TEAM 3 agn Niederberghaus & Partner GmbH + Tekhne SA + Ingeni SA
Projet 12	206161	BPSBK Burckhardt + Partner SA + schlaich bergemann und partner – sbp gmbh + Kannewischer AG
Projet 13	642015	AMP arquitectos, S.L. + MPH architectes, sàrl + Thomas Jundt Ingénieurs Civils SA
Projet 14	012358	GROUPEMENT LUSCHER – INGPFI – AIRLIGHT Luscher Architectes SA + INGPFI SA + Airlight Ltd

## PROJETS PRIMÉS

Rang	Prix	N°	Devise du projet	Auteurs du projet
1 <sup>er</sup> rang	1 <sup>er</sup> prix	Projet 7	110777	gmp Architekten von Gerkan, Marg und Partner + J.B. Ferrari & Associés SA + TENSYS Limited + Hager Partner AG – Architectes paysagistes
2 <sup>e</sup> rang	2 <sup>e</sup> prix	Projet 11	612612	TEAM 3 agn Niederberghaus & Partner GmbH + Tekhne SA + Ingeni SA
3 <sup>e</sup> rang	3 <sup>e</sup> prix	Projet 14	012358	GROUPEMENT LUSCHER – INGPFI – AIRLIGHT Luscher Architectes SA + INGPFI SA + Airlight Ltd
4 <sup>e</sup> rang	4 <sup>e</sup> prix	Projet 9	562252	Chaix & Morel et associés + Localarchitecture + Werner Sobek + ESM – Sarrasin
5 <sup>e</sup> rang	5 <sup>e</sup> prix	Projet 10	370370	pool Architekten + Atelier Descombes Rampini SA + Bänziger Partner AG



CONCOURS DES PRÉS-DEVIDY

# <sup>5</sup> PROJETS ÉLIMINÉS AU PREMIER TOUR

## PROJET 2 - DEVISE N° 001711

NOM DE L'ÉQUIPE  
EQUIPE SOUTO MOURA

### ARCHITECTES

SOUTO MOURA ARQUITECTOS S.A.  
Porto (PT)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
João Corrêa Mendes, Rodrigo Rebelo de Andrade

### ARCHITECTES

JOÃO SARAIVA MENDES & RICARDO  
ROSA SANTOS ARQS  
Lisboa (PT)

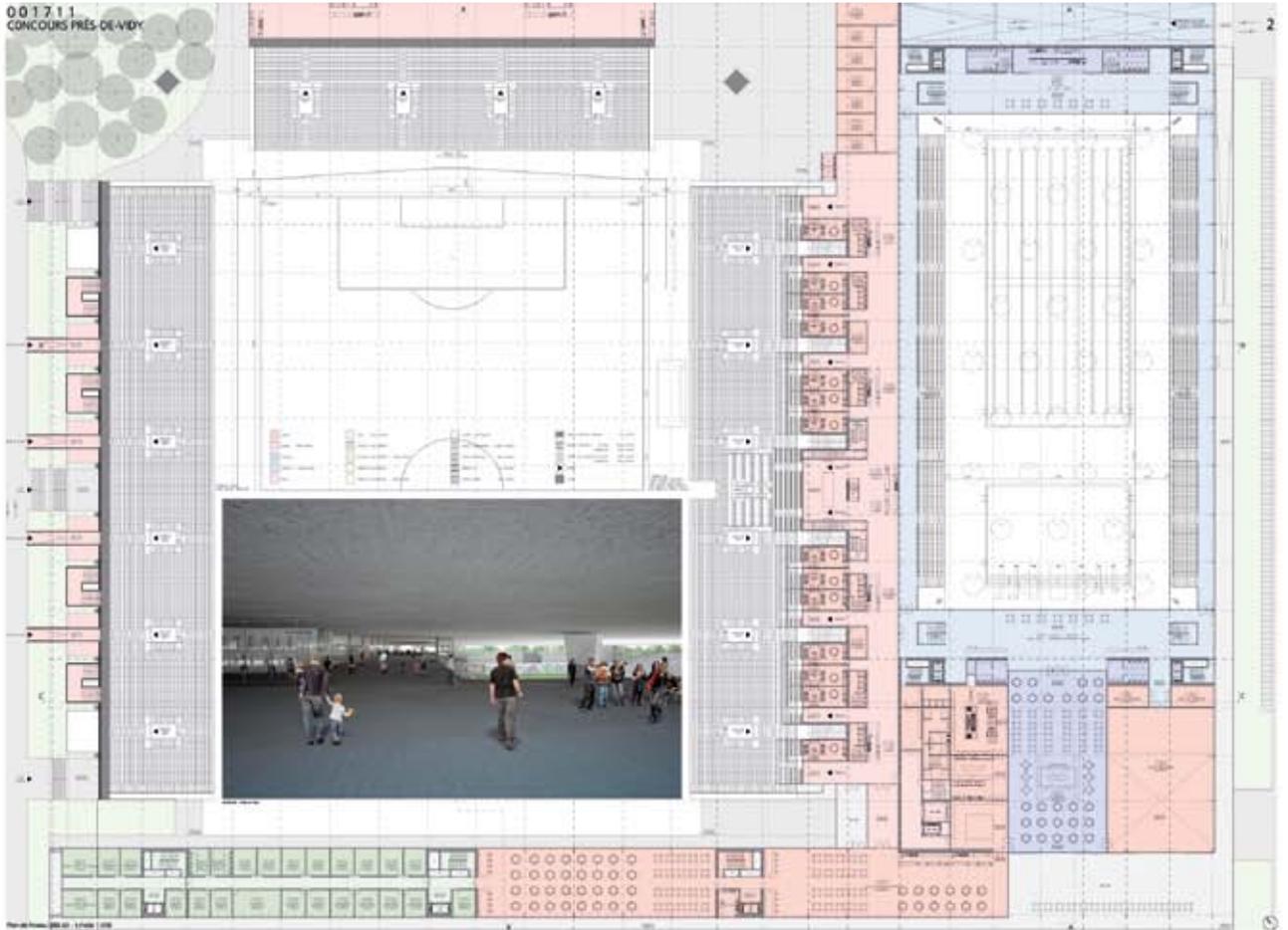
COLLABORATEUR – TRICE (S)  
João Saraiva Mendes, Martim Motta, Filipe Sáenz de  
Zumarán, Duarte Lebre

### INGÉNIEURS CIVILS

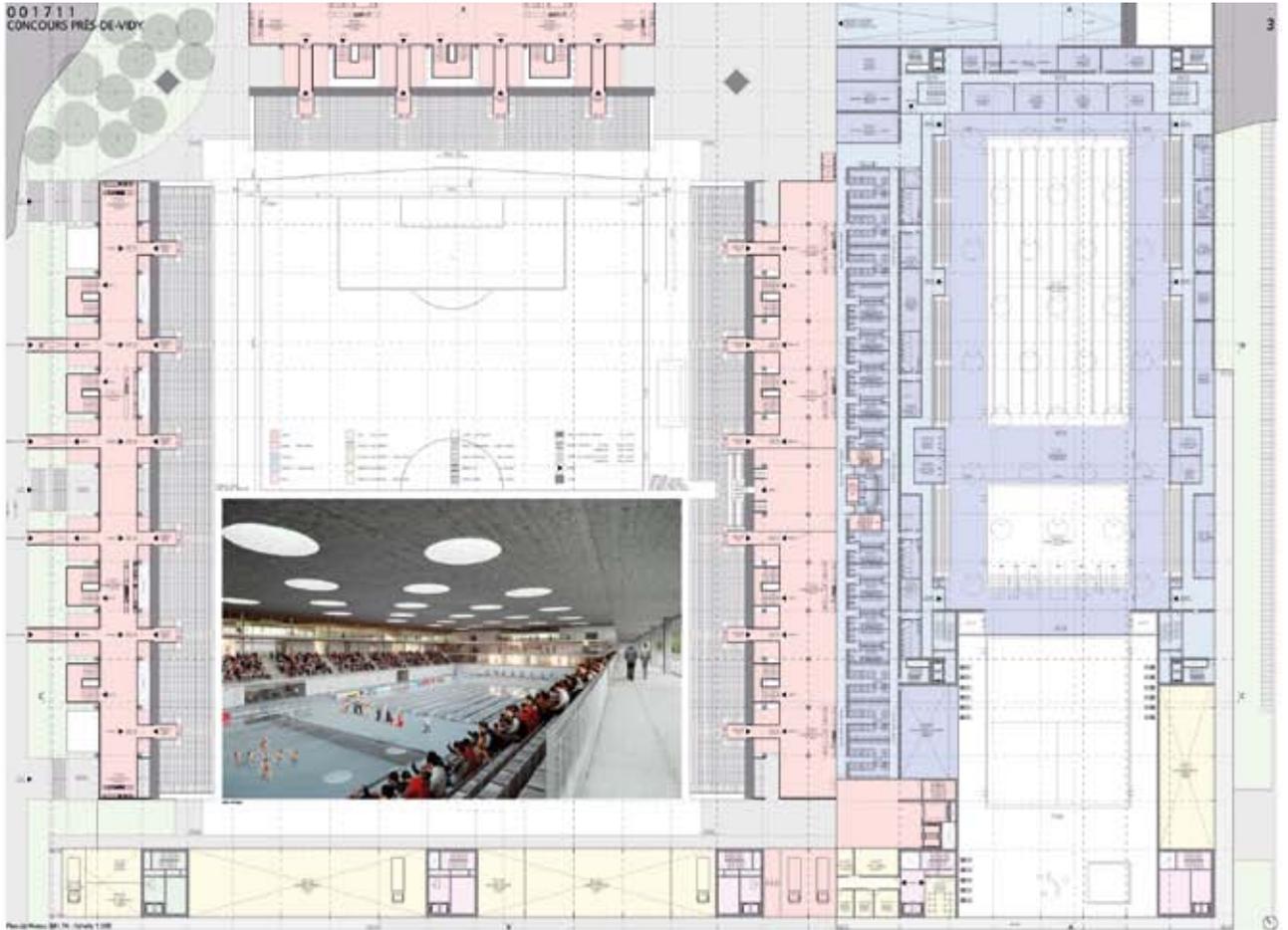
PROAFA  
SERVIÇOS DE ENGENHARIA S.A.  
Vila Nova de Gaia (PT)







001711  
CONCOURS PRES-DE-VIDY



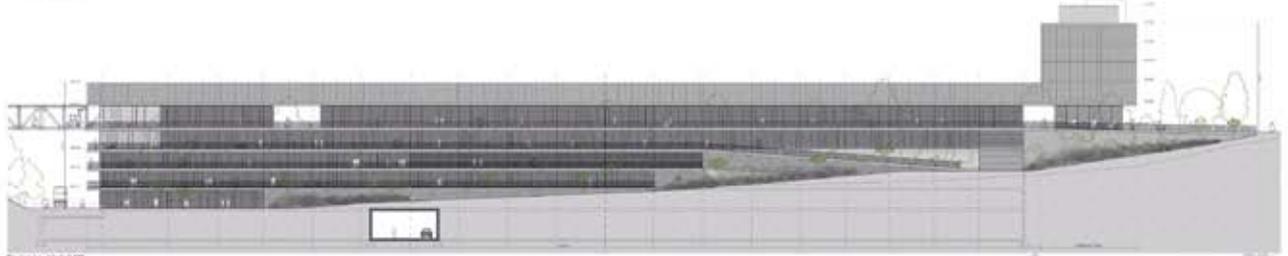
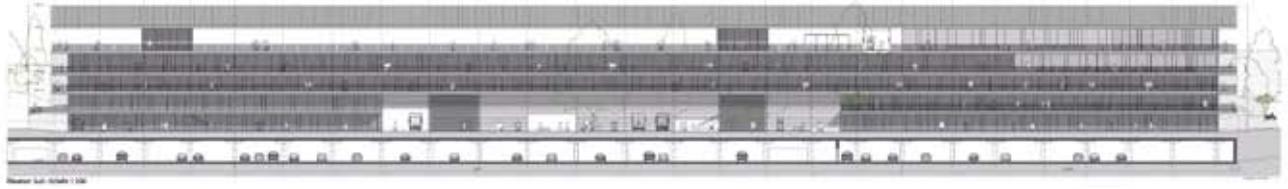
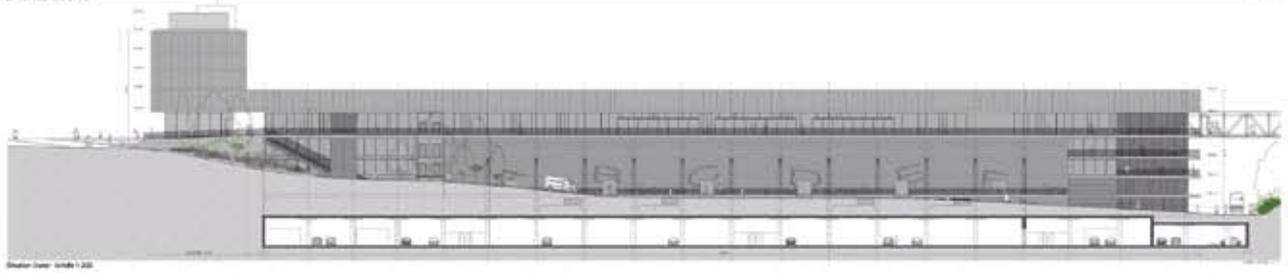
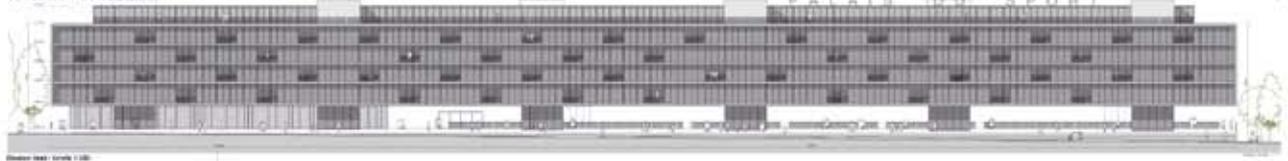
001711



001711  
CONCOURS PRÉS-DEVIDY

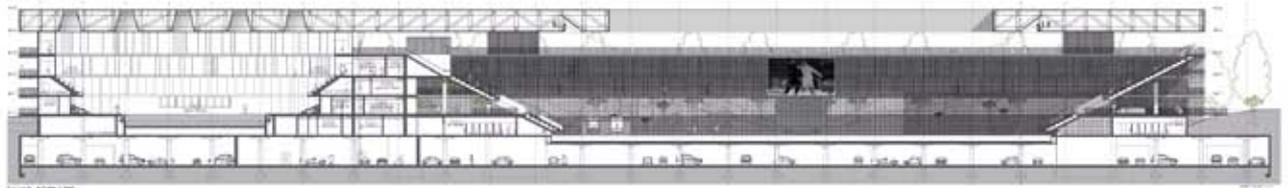
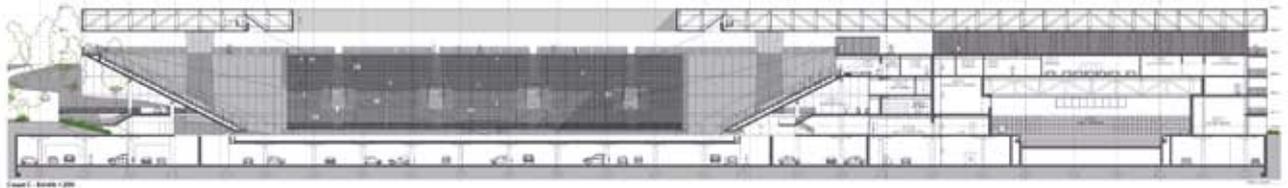
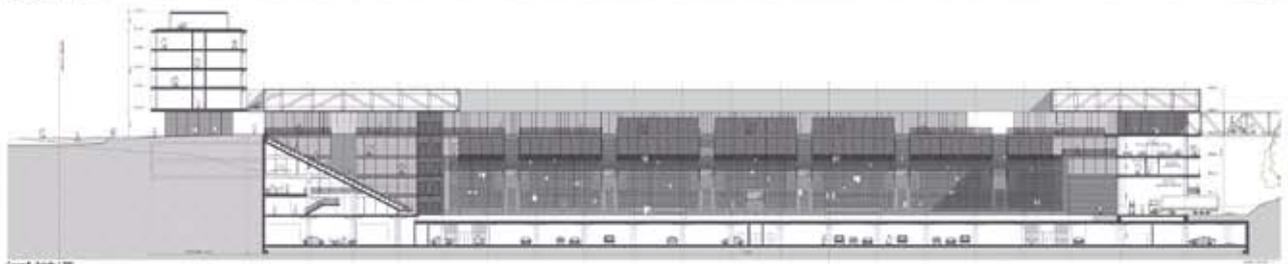
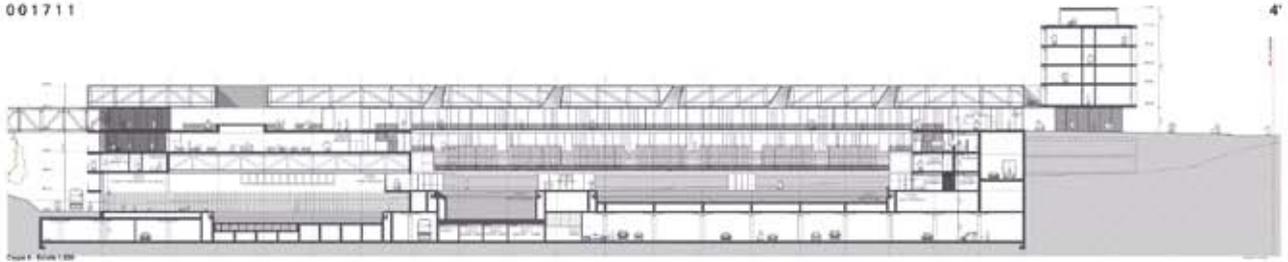
PALAIU D-IL SPORT

4



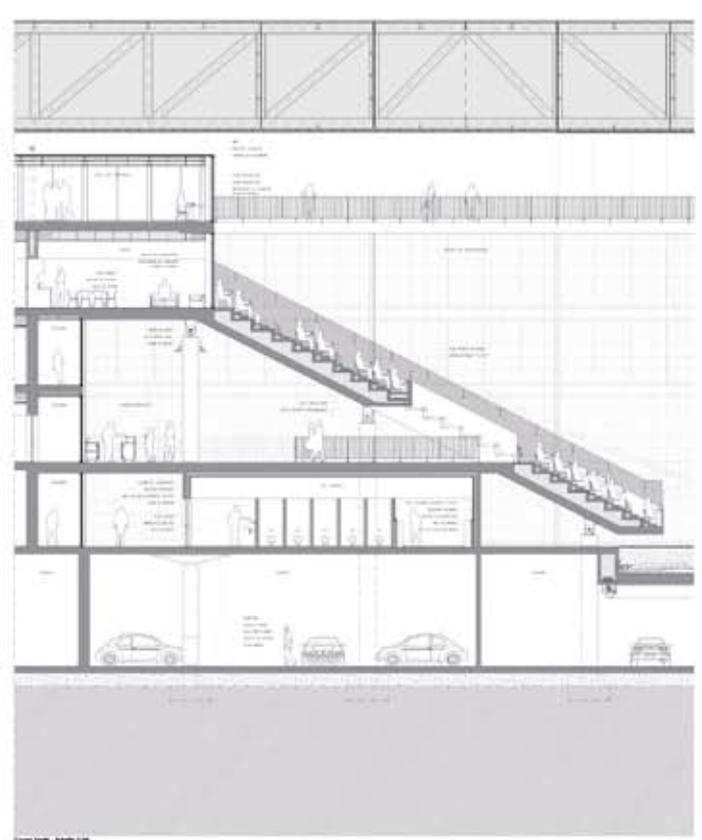
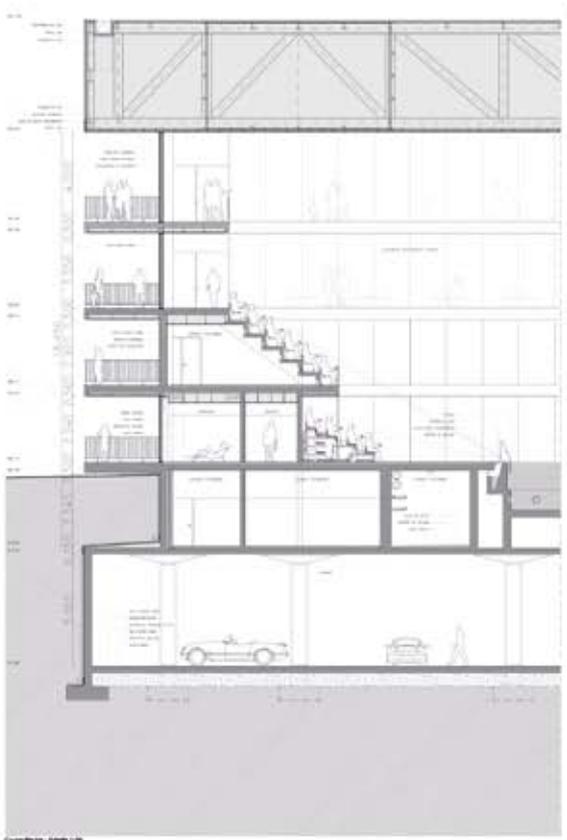
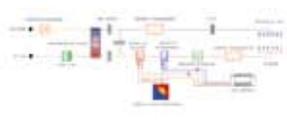
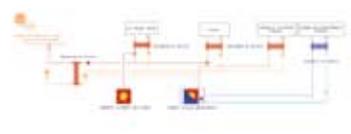
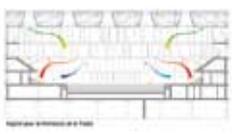
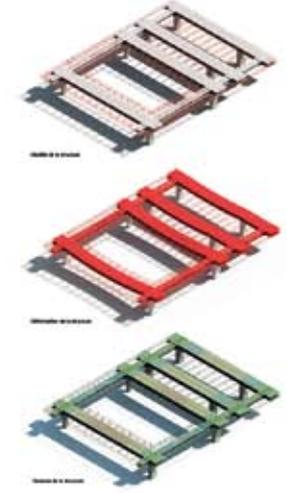
001711

4





Le projet de prés-école est conçu pour accueillir 120 enfants de 3 à 5 ans. Il est organisé autour d'un espace central communautaire qui permet de favoriser les échanges et les activités collectives. Les classes sont disposées en U autour de cet espace central, ce qui permet de créer un environnement ouvert et lumineux. Les locaux sont conçus pour être polyvalents et adaptables à différents types d'activités éducatives.



## PROJET 3 - DEVISE N° 247968

NOM DE L'ÉQUIPE  
**JACQUES FERRIER ARCHITECTURES**

### ARCHITECTES

**JACQUES FERRIER ARCHITECTURES**  
 Paris (F)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
 Jacques Ferrier, Stéphane Vigoureux, Emmanuel Cou-  
 dert, Karolina Osinska, Corentin Lespagnol, Stéphane  
 Levrud, Romain Pequin, Benjamin Cote

### ARCHITECTES

**MSV ARCHITECTES URBANISTES SÀRL /  
 CHRISTIAN VON DÜRING ARCHITECTE**  
 Genève (CH)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
 Yves Vieux Loup, Simon Schmidig, Christian von  
 Düring, Blerd Zequiraj, Fabienne Gatani

### INGÉNIEURS CIVILS

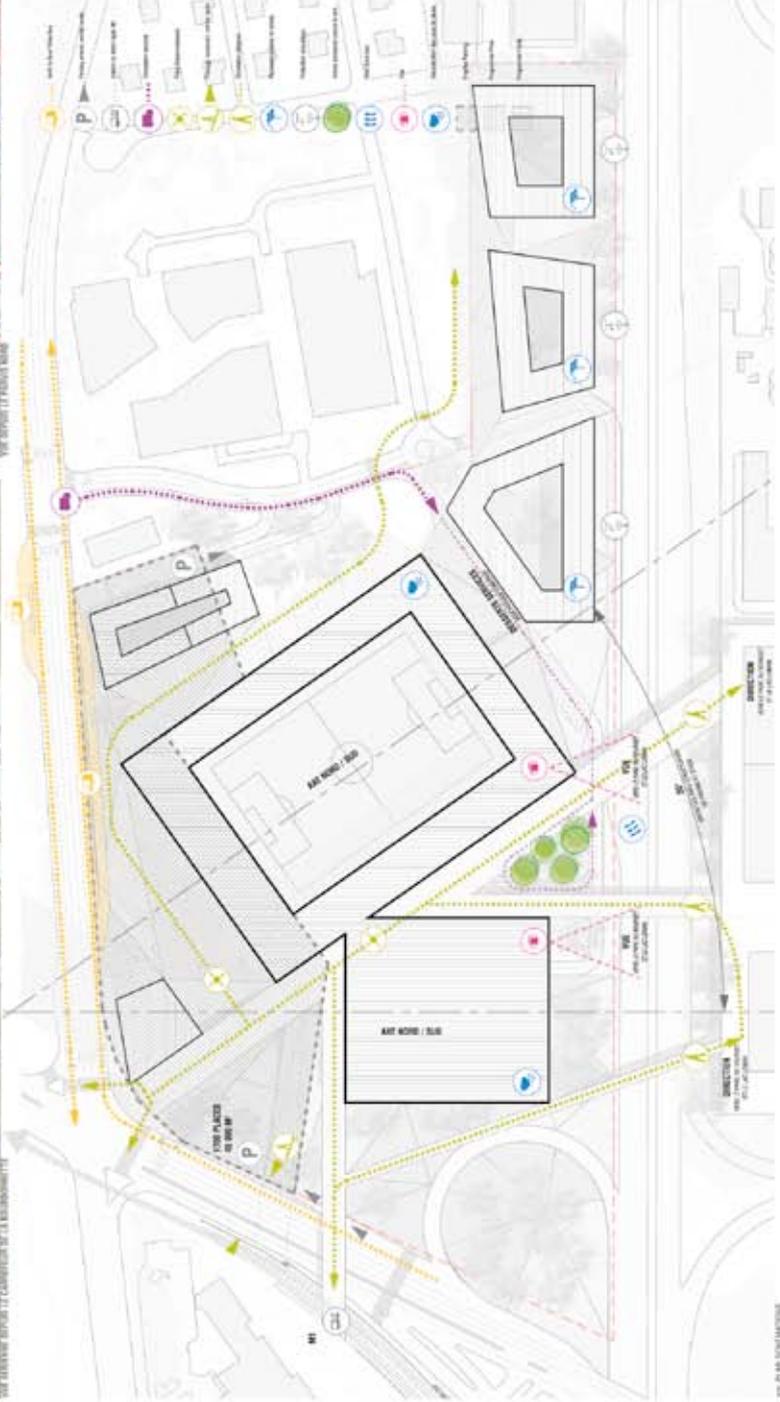
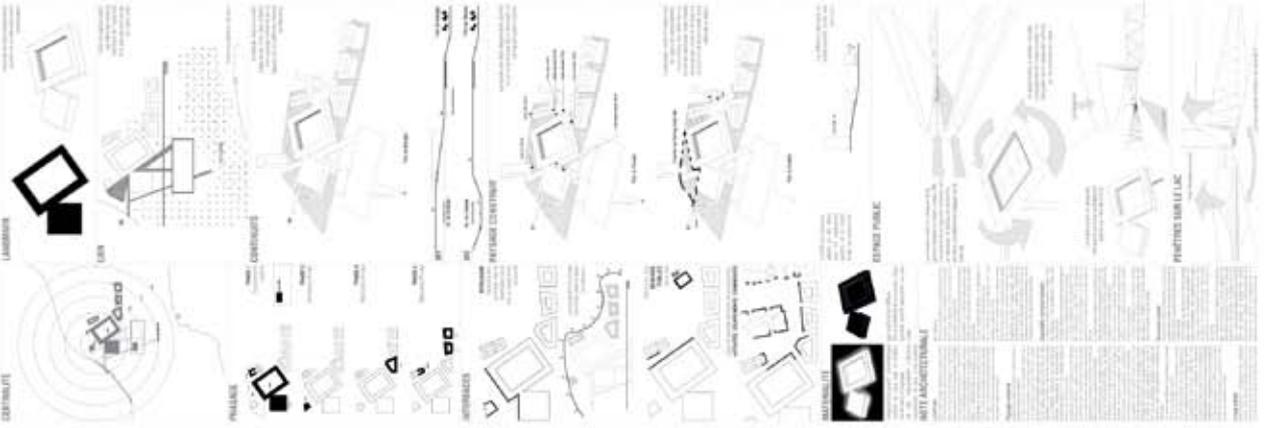
**RFR**  
 Paris (F)

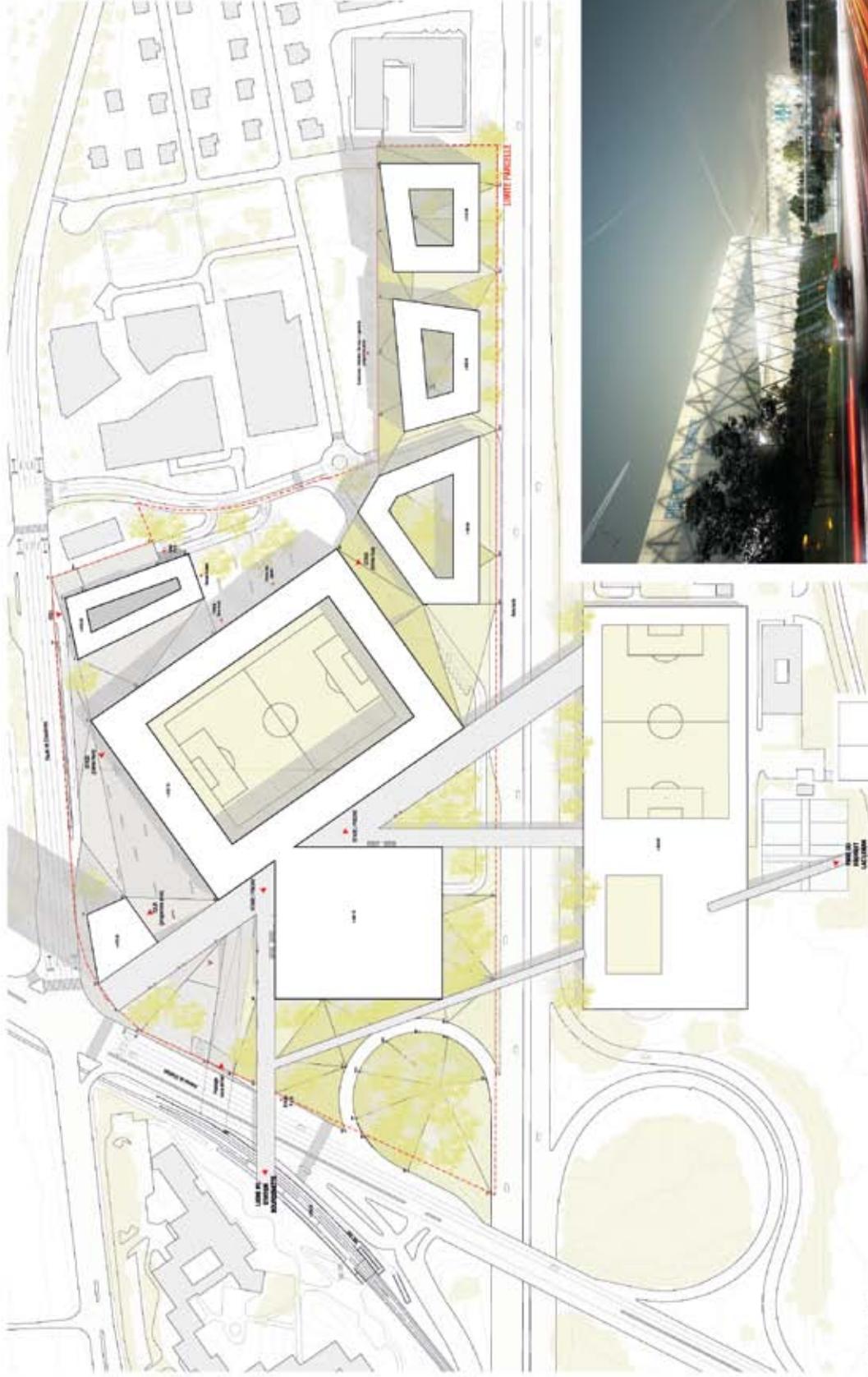
COLLABORATEUR – TRICE (S)  
 Jean-François Basel, Mitsuo Edwards

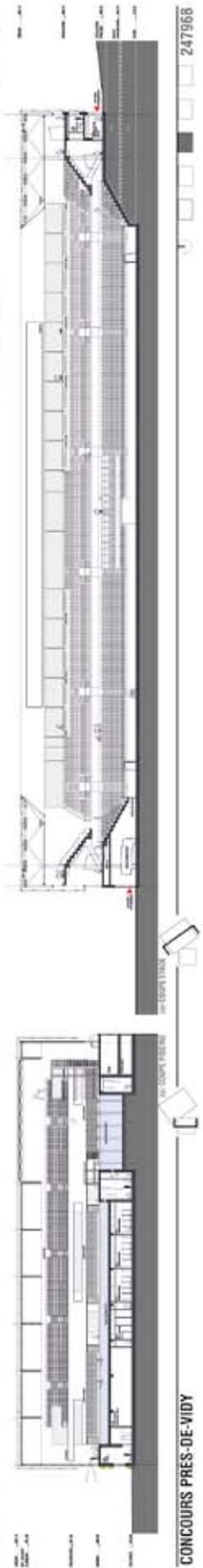
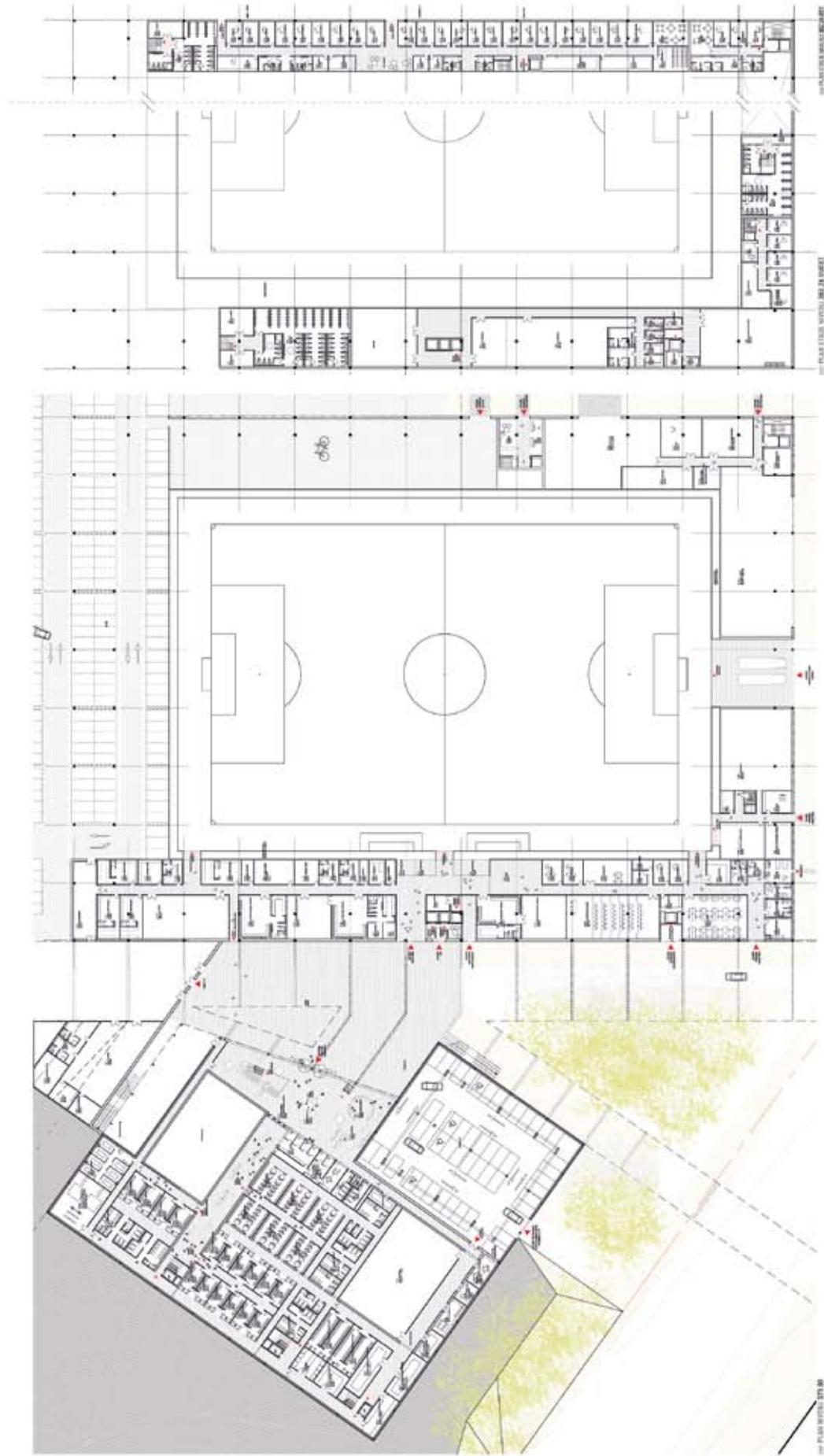
### CONSULTANTS

**HEYRAUD PASCAL**  
 ARCHITECTE PAYSAGISTE



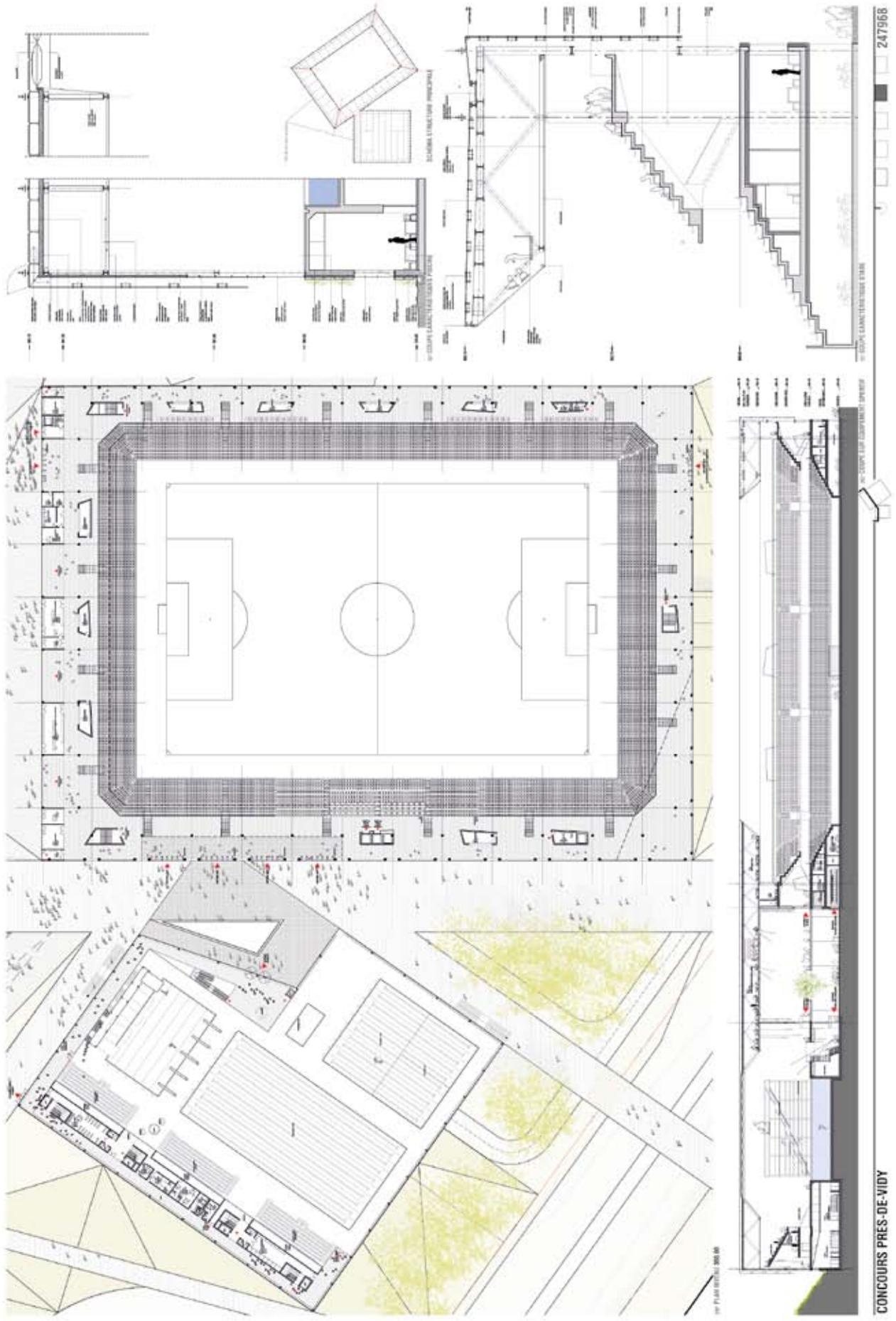


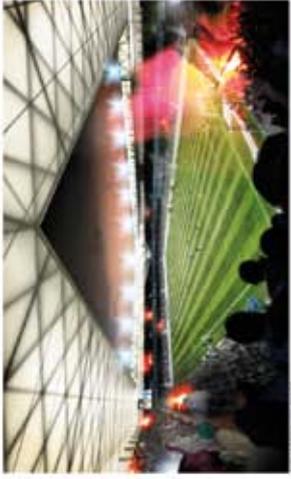




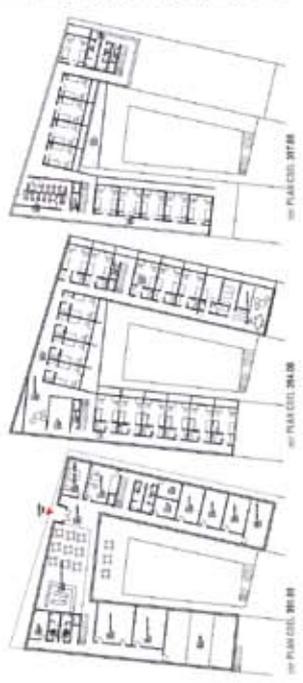
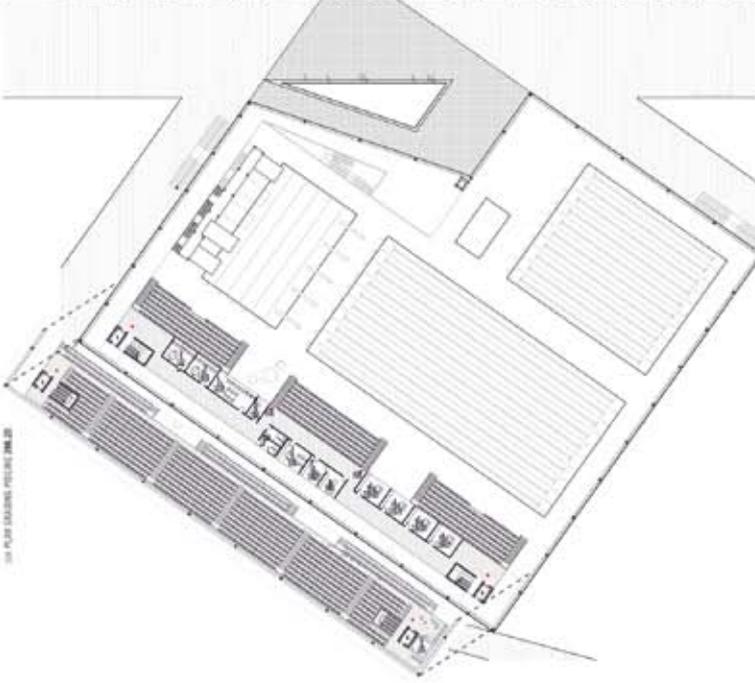
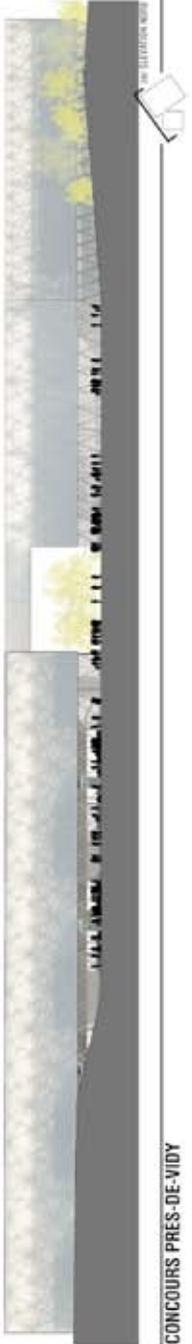
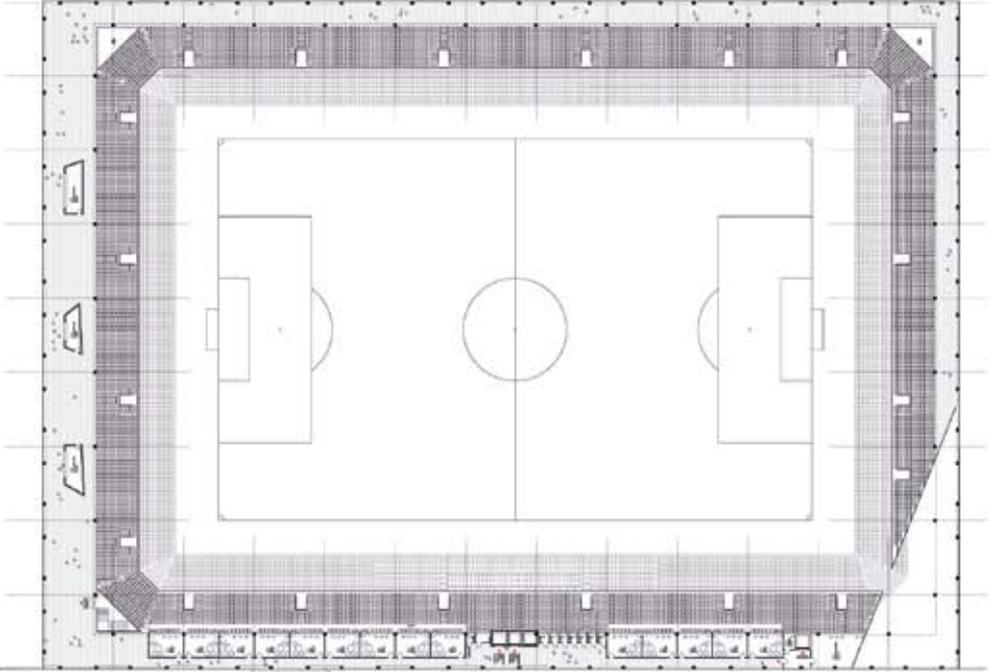
CONCOURS PRES-DE-VIDY

247968





247968



CONCOURS PRES-DE-VIDY

## PROJET 5 - DEVISE N° 101311

### NOM DE L'ÉQUIPE

**ATELIER CUBE + BONELL I GIL, ARCHITECTES - MARTINEZ CALZON, MC2 INGENIEURS**

### ARCHITECTES

**BONELL I GIL  
Barcelona (ES)**

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Mathieu Buquet, Laura Bonell, Genis Fernandez, Roger Pararedo, David Perez, Maria Ruiz, Nuria Sabaté

### ARCHITECTES

**ATELIER CUBE  
Lausanne (CH)**

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Andreas Bolli, Marc Collomb

### INGÉNIEURS CIVILS

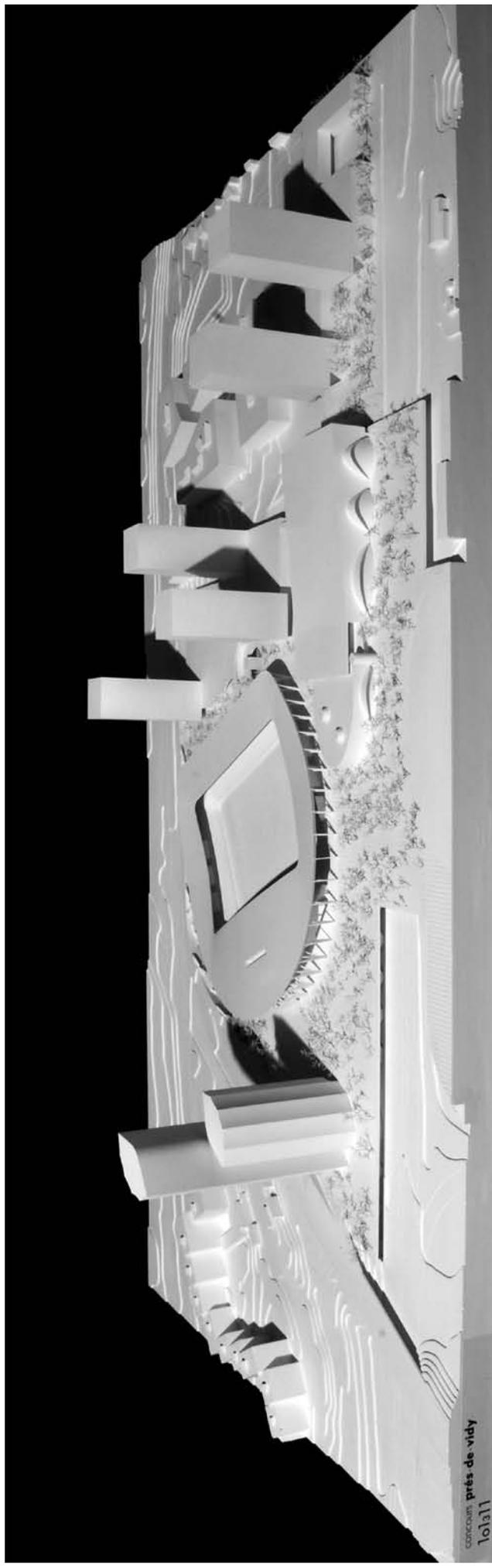
**MARTINEZ CALZON, MC2 INGÉNIEURS  
Madrid (ES)**

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Cinés Ladron de Guevara Mendez, Luca Ceriani

### CONSULTANTS

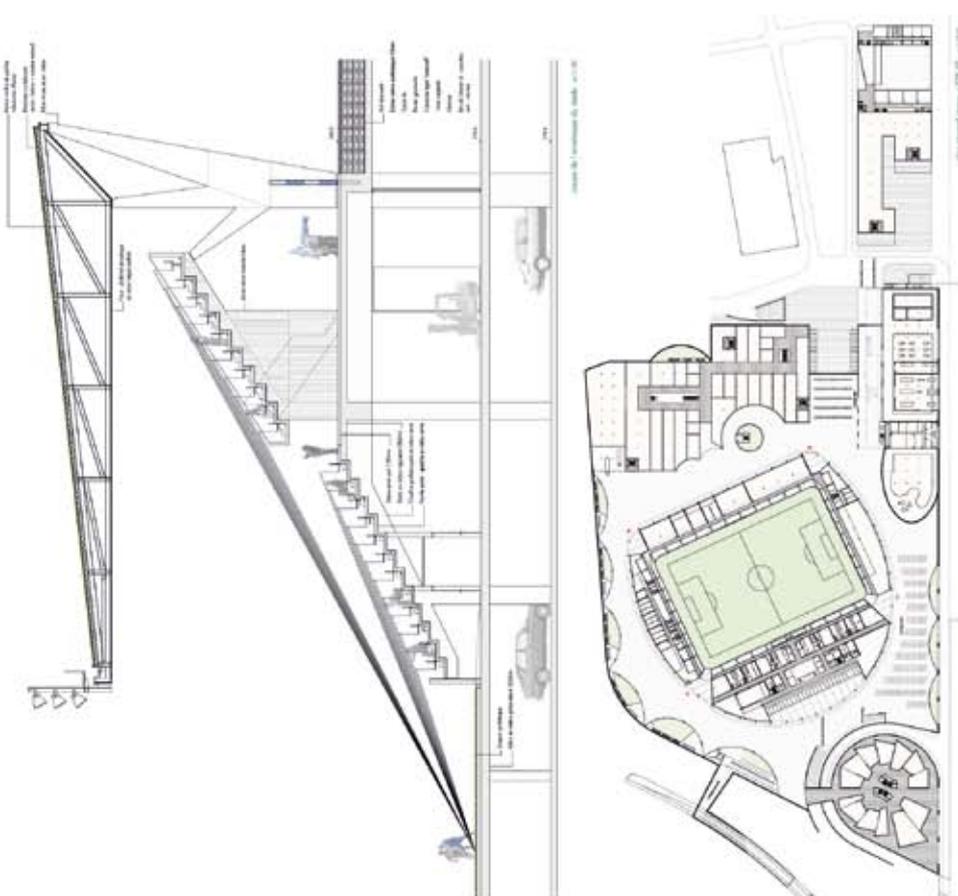
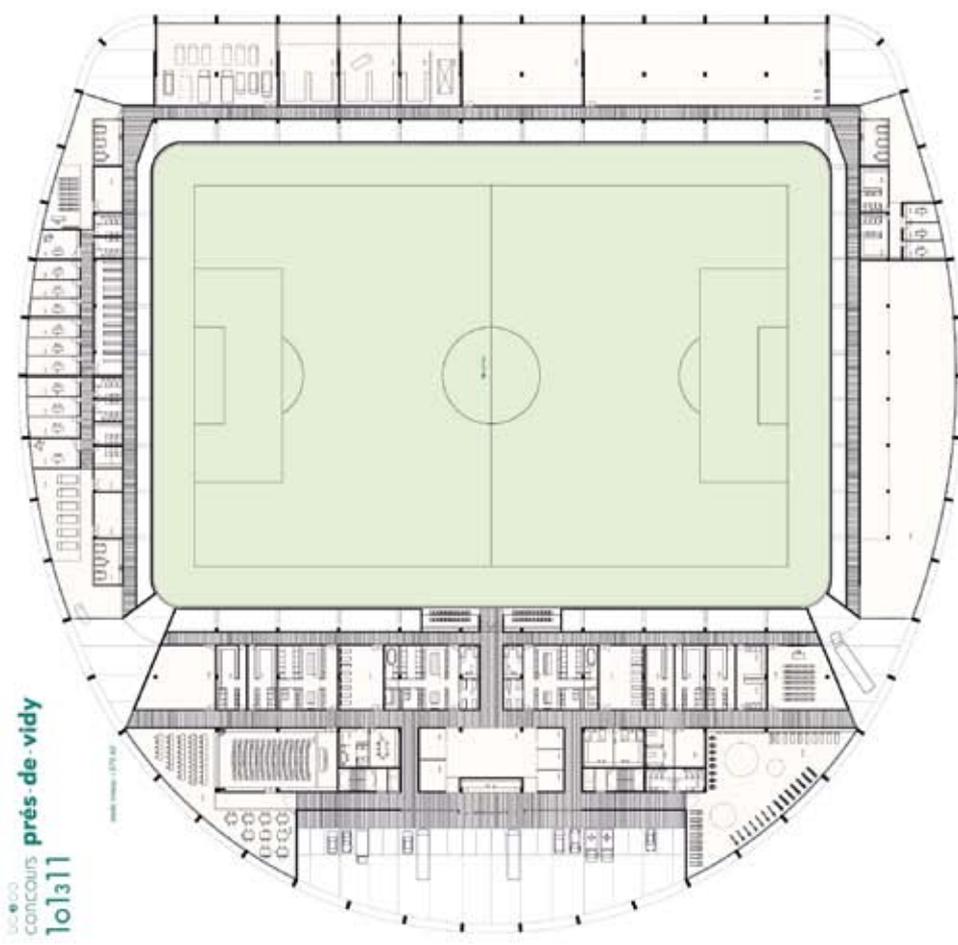
**AURELIO GALFETTI**

**ARQUITECTURA AGRONOMIA SLP**  
Teresa Gali, Jordi Nebot













**La piscine** Des espaces fermés, un édifice sobre.

Comme dans un club, sans trop de luxe et de sobriété, comme l'exige le caractère de la piscine et le caractère de l'ouvrage. Son caractère doit se faire sentir dans le détail de la piscine.

La typologie architecturale doit être simple, claire et de bon goût. Les volumes doivent être sobres et éviter le superflu. Les matériaux doivent être de qualité et les finitions doivent être soignées.

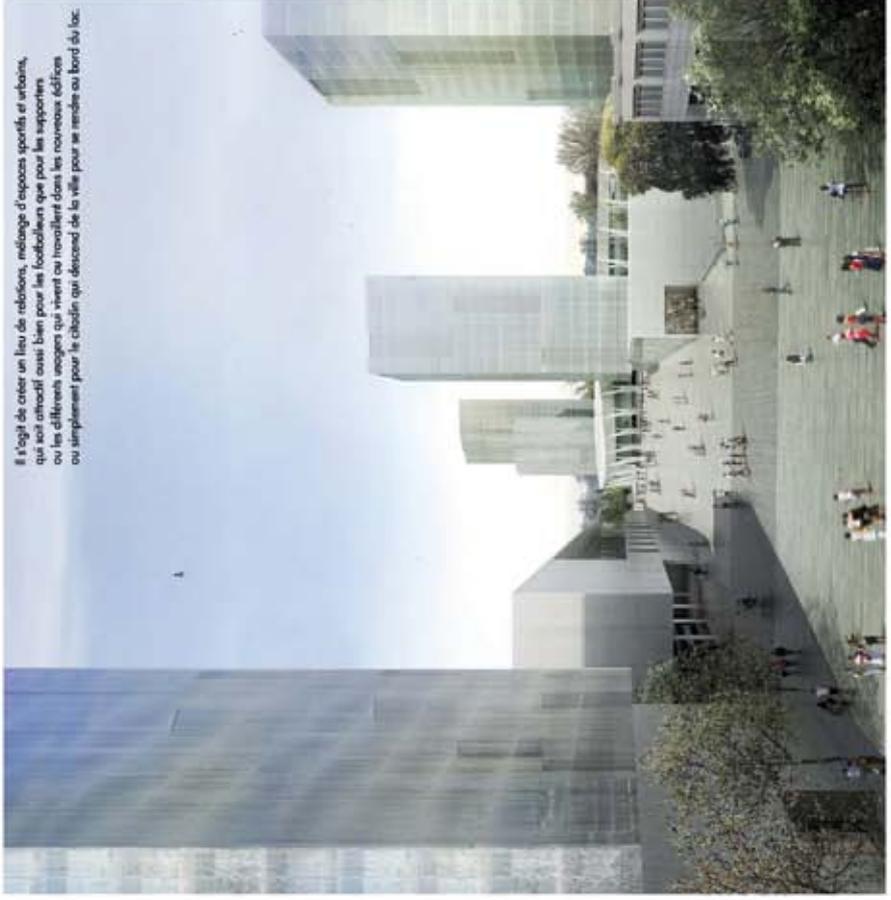
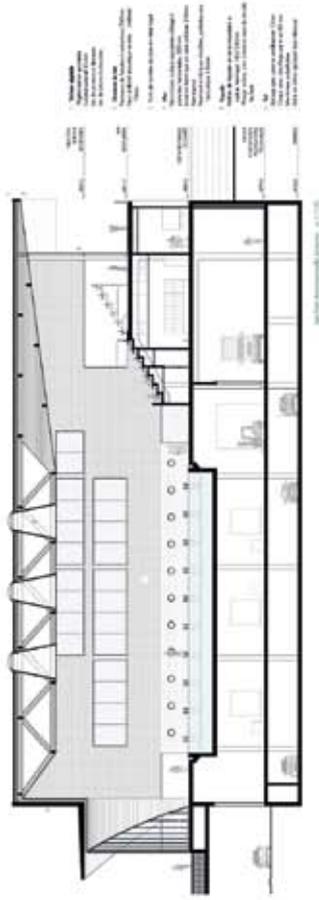
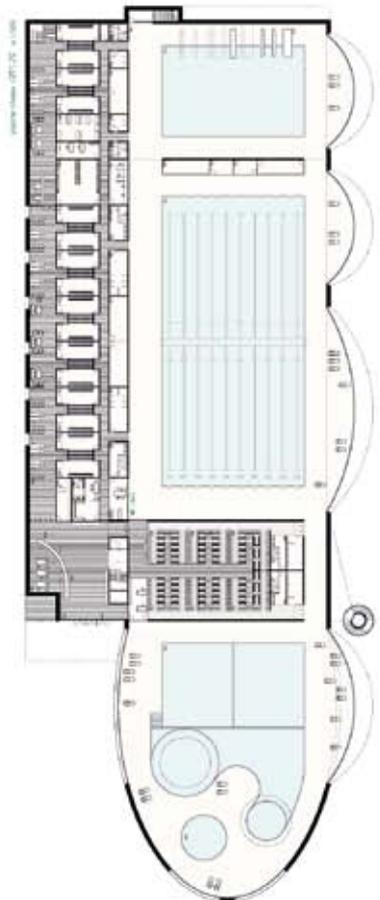
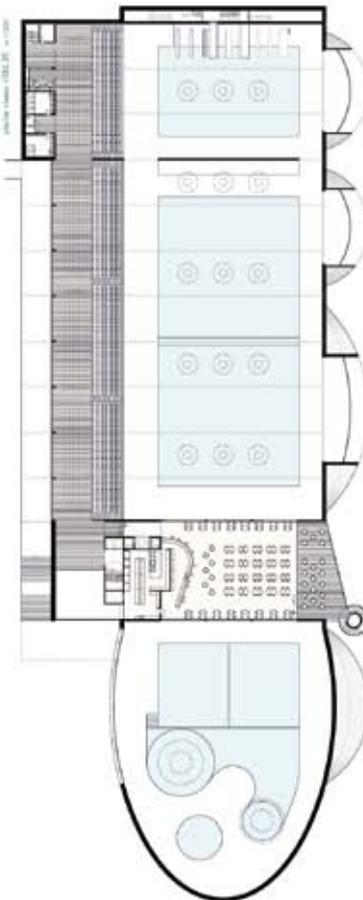
Il faut également prévoir des espaces pour le stockage des équipements sportifs.

**Le centre d'activités sportives**

L'usage polyvalent de ces installations fait que ces espaces doivent être conçus pour répondre à un grand nombre de besoins. Les équipements doivent être adaptés à ces besoins.

Avec une programmation d'activités sportives, une plus grande attention doit être portée sur la qualité des équipements sportifs.

Il faut prévoir des espaces pour le stockage.



Il s'agit de créer un lieu de relations, mélange d'espaces sportifs et urbains, qui soit attractif aussi bien pour les footballeurs que pour les supporters ou les différents usagers qui vivent ou travaillent dans les nouveaux édifices ou simplement pour le citoyen qui descend de la ville pour se rendre au bord du lac.

## PROJET 6 - DEVISE N° 191213

### NOM DE L'ÉQUIPE

UELI BRAUEN + DORIS WÄLCHLI ET MUTTONI & FERNÁNDEZ

### ARCHITECTES

**B + W ARCHITECTURE,  
UELI BRAUEN + DORIS WÄLCHLI**  
Lausanne (CH)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Ueli Brauen, Mattea Beltraminelli, Andrea Roveda,  
Christophe Neyroud

### INGÉNIEURS CIVILS

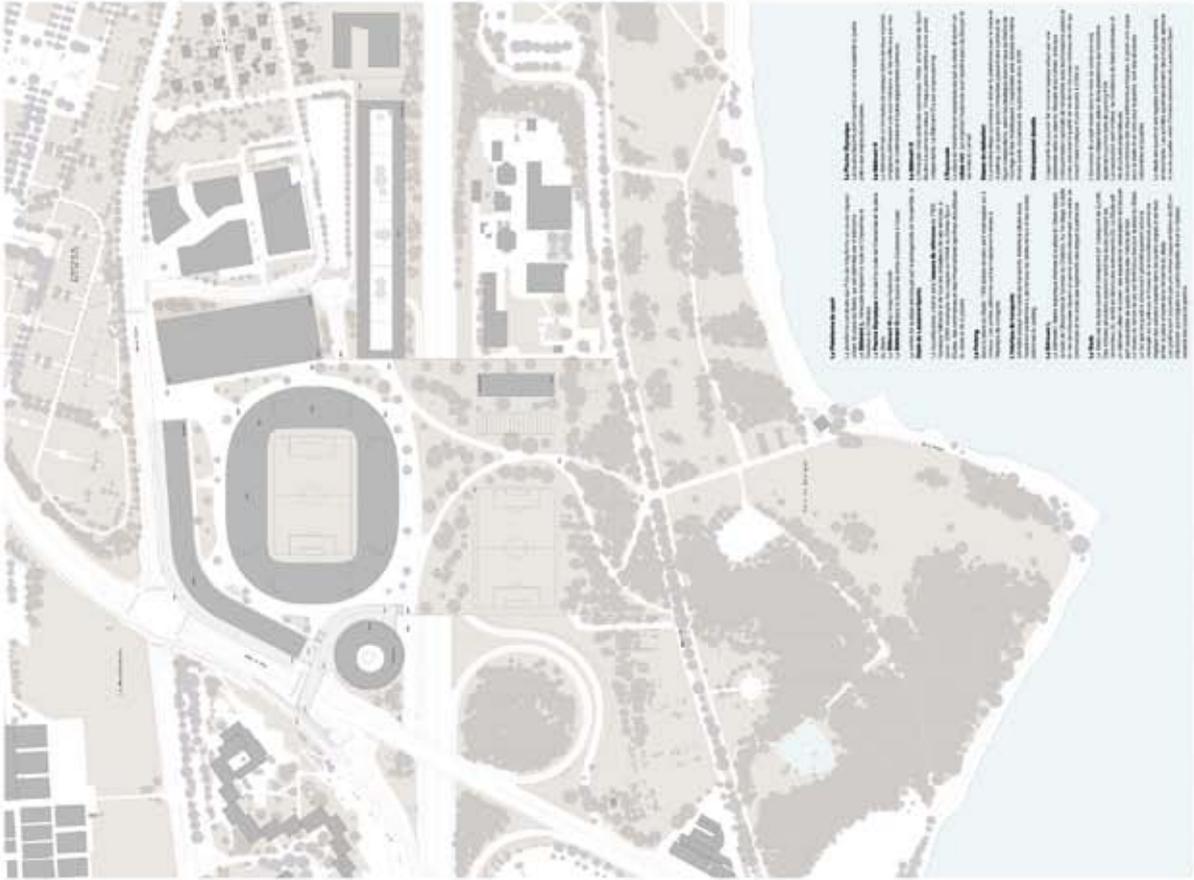
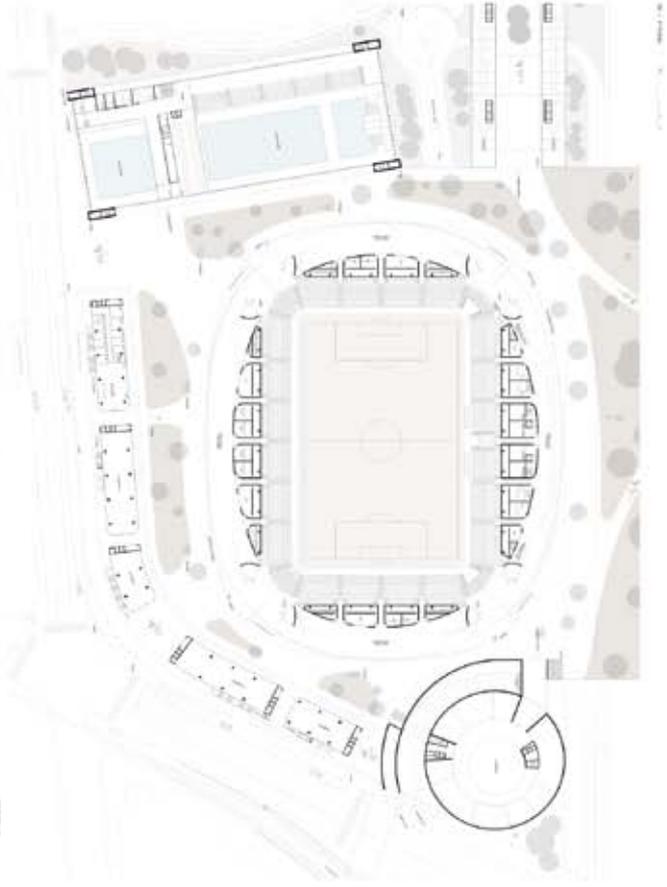
**MUTTONI & FERNÁNDEZ, INGÉNIEURS  
CONSEILS SA**  
Ecublens (CH)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Laura Parra

### CONSULTANTS

**L'ATELIER DU PAYSAGE**  
Jean-Yves Le Baron





**1.1 Stadium Building**  
 The stadium building is a large, oval-shaped structure with a curved roof. It is surrounded by a parking lot and a road. The building is located on the left side of the site plan.

**1.2 Stadium Building**  
 The stadium building is a large, oval-shaped structure with a curved roof. It is surrounded by a parking lot and a road. The building is located on the left side of the site plan.

**1.3 Stadium Building**  
 The stadium building is a large, oval-shaped structure with a curved roof. It is surrounded by a parking lot and a road. The building is located on the left side of the site plan.

**1.4 Stadium Building**  
 The stadium building is a large, oval-shaped structure with a curved roof. It is surrounded by a parking lot and a road. The building is located on the left side of the site plan.

**1.5 Stadium Building**  
 The stadium building is a large, oval-shaped structure with a curved roof. It is surrounded by a parking lot and a road. The building is located on the left side of the site plan.

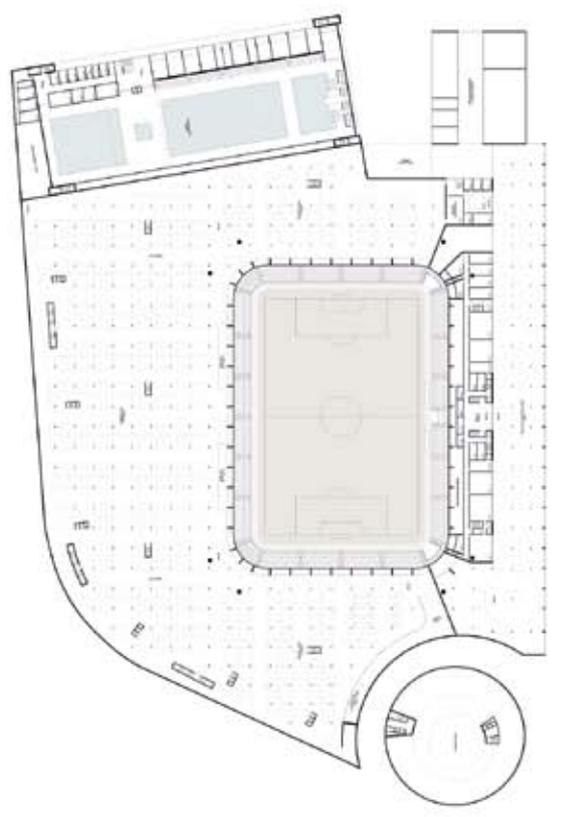
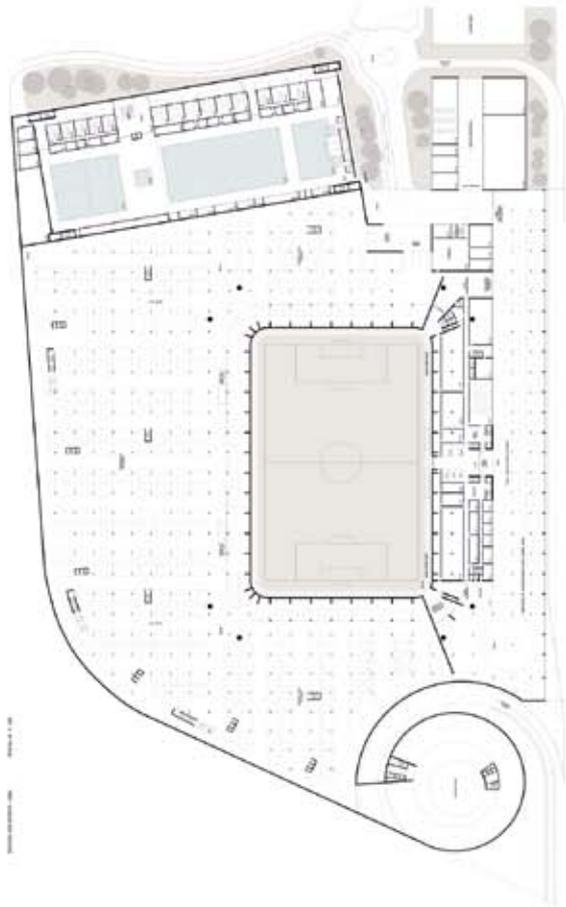
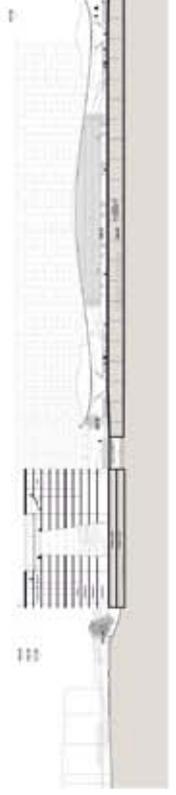
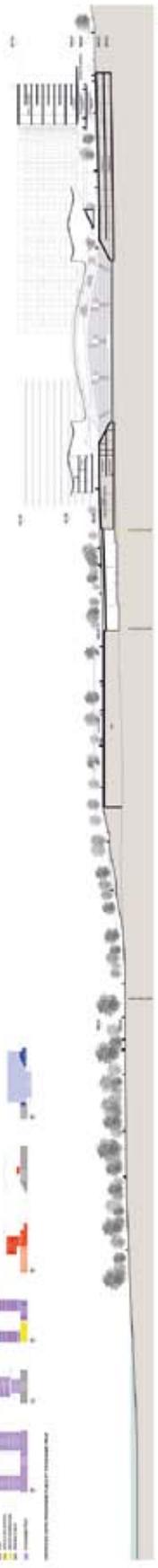
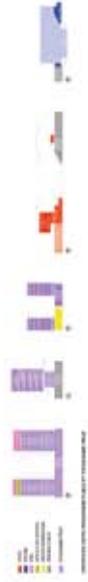
**1.6 Stadium Building**  
 The stadium building is a large, oval-shaped structure with a curved roof. It is surrounded by a parking lot and a road. The building is located on the left side of the site plan.

**1.7 Stadium Building**  
 The stadium building is a large, oval-shaped structure with a curved roof. It is surrounded by a parking lot and a road. The building is located on the left side of the site plan.

**1.8 Stadium Building**  
 The stadium building is a large, oval-shaped structure with a curved roof. It is surrounded by a parking lot and a road. The building is located on the left side of the site plan.

**1.9 Stadium Building**  
 The stadium building is a large, oval-shaped structure with a curved roof. It is surrounded by a parking lot and a road. The building is located on the left side of the site plan.

**1.10 Stadium Building**  
 The stadium building is a large, oval-shaped structure with a curved roof. It is surrounded by a parking lot and a road. The building is located on the left side of the site plan.



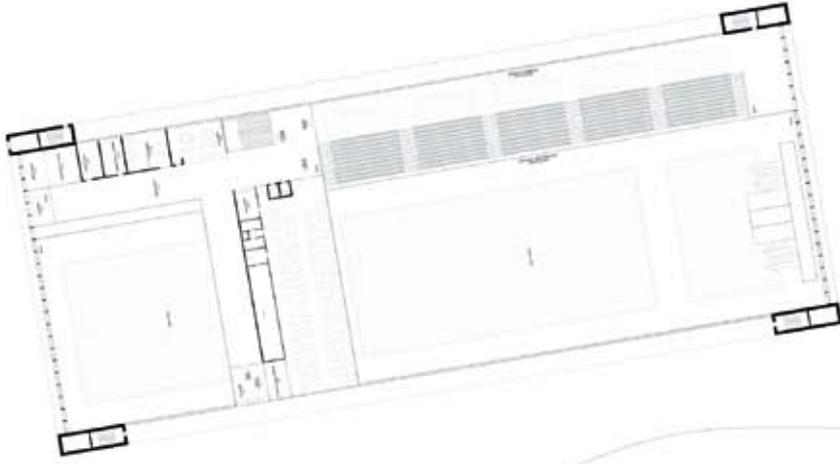
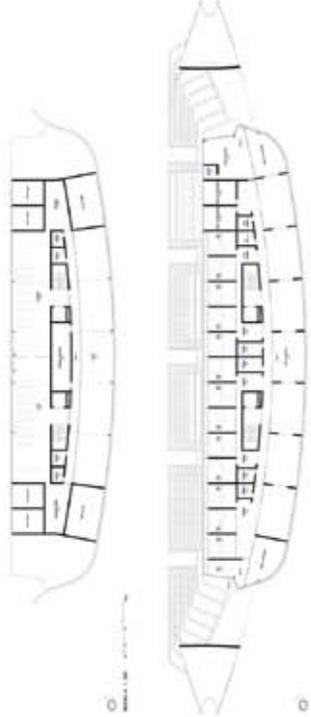


Figure 10-10: Concourse 1



SECTION 10-10

SECTION 10-11

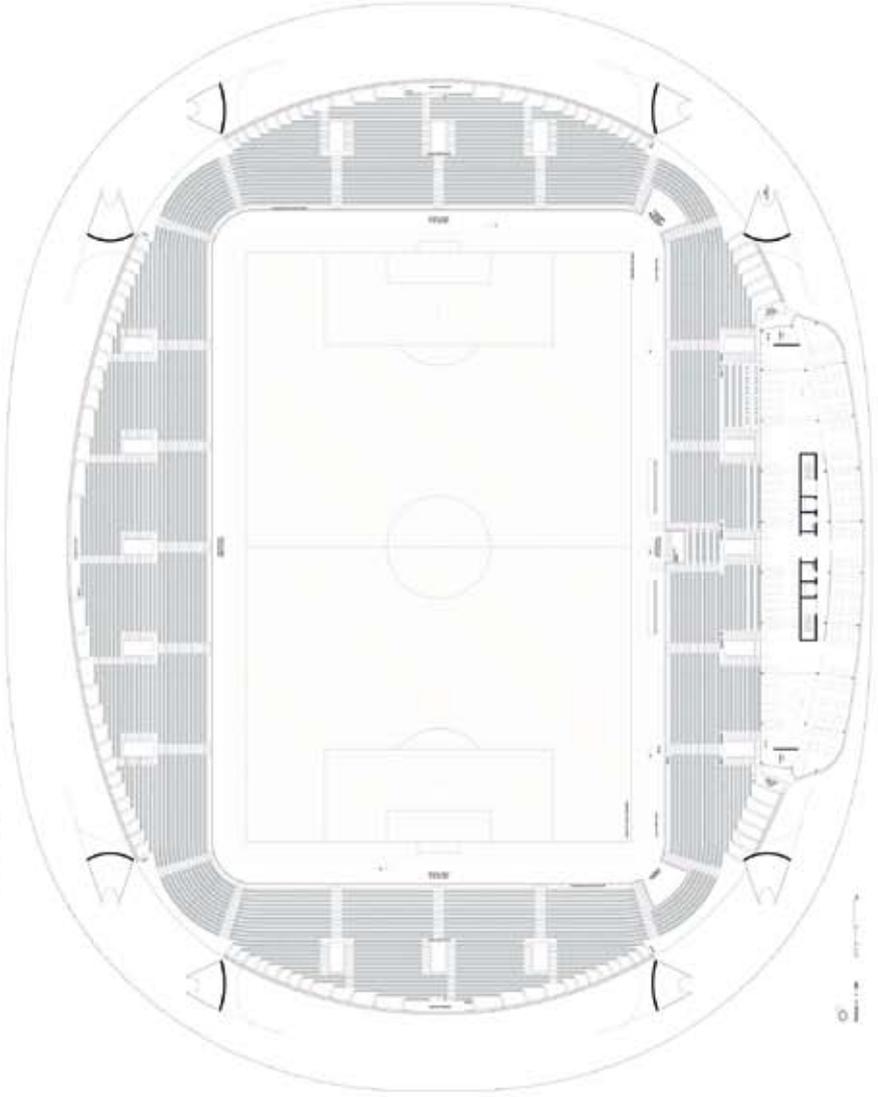
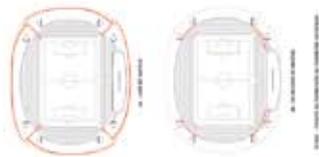


Figure 10-12: Concourse 1



SECTION 10-12

SECTION 10-13

CONCOURSE 10-10: CONTOUR 10-10

CONCOURSE 10-11: CONTOUR 10-11

CONCOURSE 10-12: CONTOUR 10-12

CONCOURSE 10-13: CONTOUR 10-13

CONCOURSE 10-14: CONTOUR 10-14

CONCOURSE 10-15: CONTOUR 10-15

CONCOURSE 10-16: CONTOUR 10-16

CONCOURSE 10-17: CONTOUR 10-17

CONCOURSE 10-18: CONTOUR 10-18

CONCOURSE 10-19: CONTOUR 10-19

CONCOURSE 10-20: CONTOUR 10-20

CONCOURSE 10-21: CONTOUR 10-21

CONCOURSE 10-22: CONTOUR 10-22

CONCOURSE 10-23: CONTOUR 10-23

CONCOURSE 10-24: CONTOUR 10-24

CONCOURSE 10-25: CONTOUR 10-25

CONCOURSE 10-26: CONTOUR 10-26

CONCOURSE 10-27: CONTOUR 10-27

CONCOURSE 10-28: CONTOUR 10-28

CONCOURSE 10-29: CONTOUR 10-29

CONCOURSE 10-30: CONTOUR 10-30

CONCOURSE 10-31: CONTOUR 10-31

CONCOURSE 10-32: CONTOUR 10-32

CONCOURSE 10-33: CONTOUR 10-33

CONCOURSE 10-34: CONTOUR 10-34

CONCOURSE 10-35: CONTOUR 10-35

CONCOURSE 10-36: CONTOUR 10-36

CONCOURSE 10-37: CONTOUR 10-37

CONCOURSE 10-38: CONTOUR 10-38

CONCOURSE 10-39: CONTOUR 10-39

CONCOURSE 10-40: CONTOUR 10-40

CONCOURSE 10-41: CONTOUR 10-41

CONCOURSE 10-42: CONTOUR 10-42

CONCOURSE 10-43: CONTOUR 10-43

CONCOURSE 10-44: CONTOUR 10-44

CONCOURSE 10-45: CONTOUR 10-45

CONCOURSE 10-46: CONTOUR 10-46

CONCOURSE 10-47: CONTOUR 10-47

CONCOURSE 10-48: CONTOUR 10-48

CONCOURSE 10-49: CONTOUR 10-49

CONCOURSE 10-50: CONTOUR 10-50

CONCOURSE 10-51: CONTOUR 10-51

CONCOURSE 10-52: CONTOUR 10-52

CONCOURSE 10-53: CONTOUR 10-53

CONCOURSE 10-54: CONTOUR 10-54

CONCOURSE 10-55: CONTOUR 10-55

CONCOURSE 10-56: CONTOUR 10-56

CONCOURSE 10-57: CONTOUR 10-57

CONCOURSE 10-58: CONTOUR 10-58

CONCOURSE 10-59: CONTOUR 10-59

CONCOURSE 10-60: CONTOUR 10-60

CONCOURSE 10-61: CONTOUR 10-61

CONCOURSE 10-62: CONTOUR 10-62

CONCOURSE 10-63: CONTOUR 10-63

CONCOURSE 10-64: CONTOUR 10-64

CONCOURSE 10-65: CONTOUR 10-65

CONCOURSE 10-66: CONTOUR 10-66

CONCOURSE 10-67: CONTOUR 10-67

CONCOURSE 10-68: CONTOUR 10-68

CONCOURSE 10-69: CONTOUR 10-69

CONCOURSE 10-70: CONTOUR 10-70

CONCOURSE 10-71: CONTOUR 10-71

CONCOURSE 10-72: CONTOUR 10-72

CONCOURSE 10-73: CONTOUR 10-73

CONCOURSE 10-74: CONTOUR 10-74

CONCOURSE 10-75: CONTOUR 10-75

CONCOURSE 10-76: CONTOUR 10-76

CONCOURSE 10-77: CONTOUR 10-77

CONCOURSE 10-78: CONTOUR 10-78

CONCOURSE 10-79: CONTOUR 10-79

CONCOURSE 10-80: CONTOUR 10-80

CONCOURSE 10-81: CONTOUR 10-81

CONCOURSE 10-82: CONTOUR 10-82

CONCOURSE 10-83: CONTOUR 10-83

CONCOURSE 10-84: CONTOUR 10-84

CONCOURSE 10-85: CONTOUR 10-85

CONCOURSE 10-86: CONTOUR 10-86

CONCOURSE 10-87: CONTOUR 10-87

CONCOURSE 10-88: CONTOUR 10-88

CONCOURSE 10-89: CONTOUR 10-89

CONCOURSE 10-90: CONTOUR 10-90

CONCOURSE 10-91: CONTOUR 10-91

CONCOURSE 10-92: CONTOUR 10-92

CONCOURSE 10-93: CONTOUR 10-93

CONCOURSE 10-94: CONTOUR 10-94

CONCOURSE 10-95: CONTOUR 10-95

CONCOURSE 10-96: CONTOUR 10-96

CONCOURSE 10-97: CONTOUR 10-97

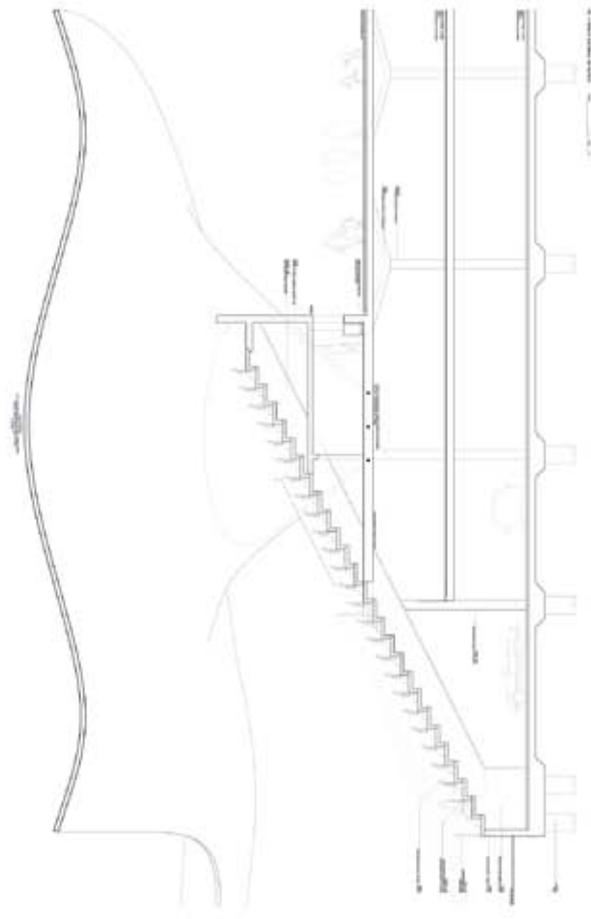
CONCOURSE 10-98: CONTOUR 10-98

CONCOURSE 10-99: CONTOUR 10-99

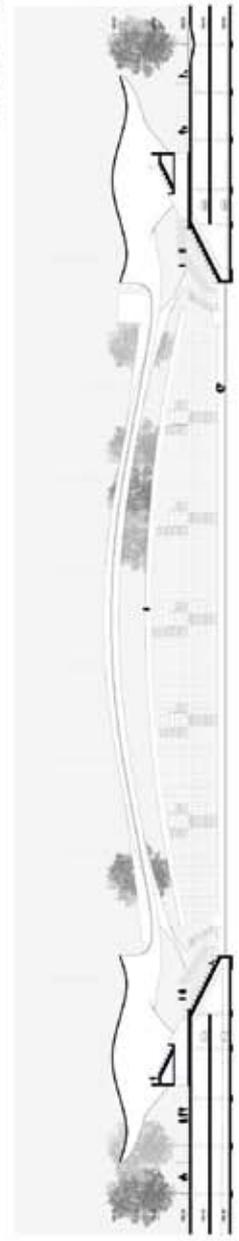
CONCOURSE 10-100: CONTOUR 10-100



© 2013 - 191213 - 191213



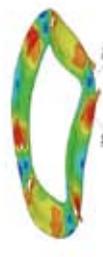
© 2013 - 191213 - 191213



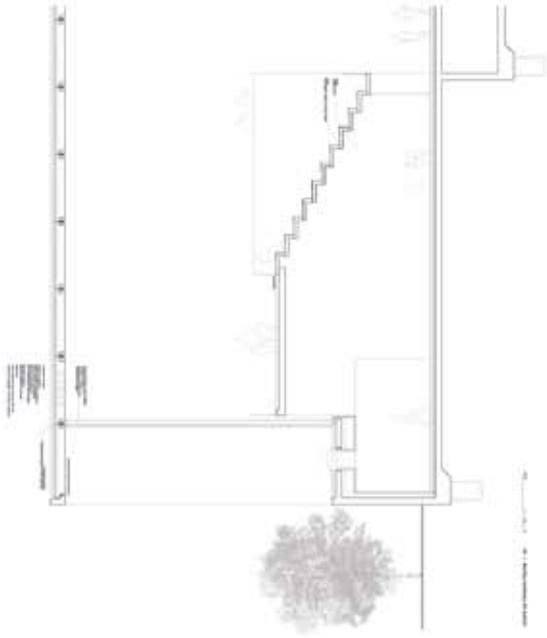
© 2013 - 191213 - 191213



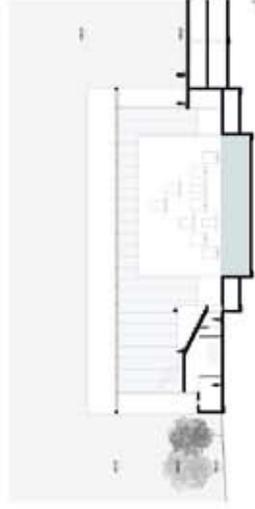
© 2013 - 191213 - 191213



© 2013 - 191213 - 191213



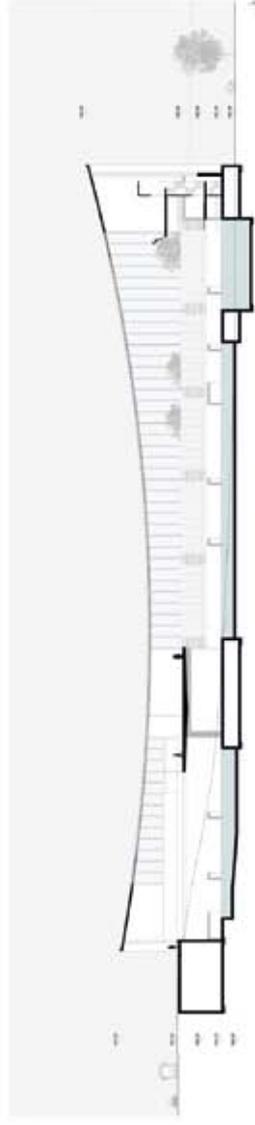
111-112 - Niveau 00



111-112 - Niveau 00



111-112 - Niveau 00



111-112 - Niveau 00

## PROJET 8 - DEVISE N° 061256

NOM DE L'ÉQUIPE  
**ATHLOS**

### ARCHITECTES

**PAUL ANDREU ARCHITECTE**  
Paris (F)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Paul Andreu

### ARCHITECTES

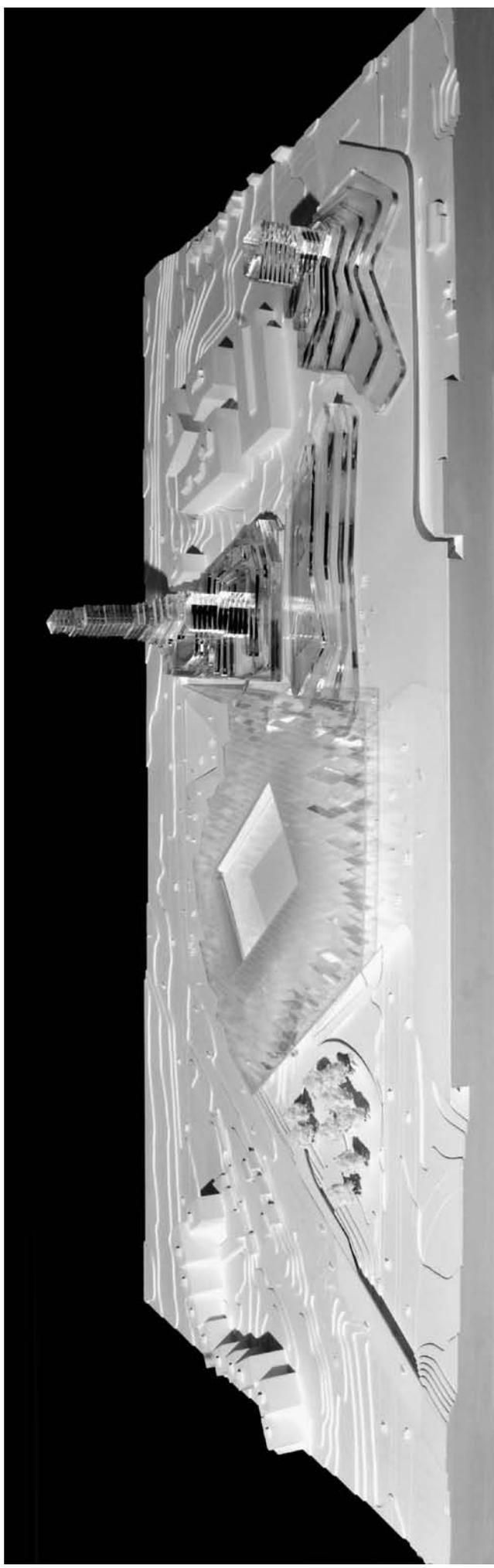
**ERIC MARIA ARCHITECTE**  
Genève (CH)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Eric Maria, Nikola Radovanovic, Daniela Fortuna,  
Henrique Santos, Lucie Di Natale

### INGÉNIEURS CIVILS

**OGER INTERNATIONAL**  
Saint-Ouen (F)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Stephan Robert, Joseph Abbass, P. Esselinck, M. Rousse

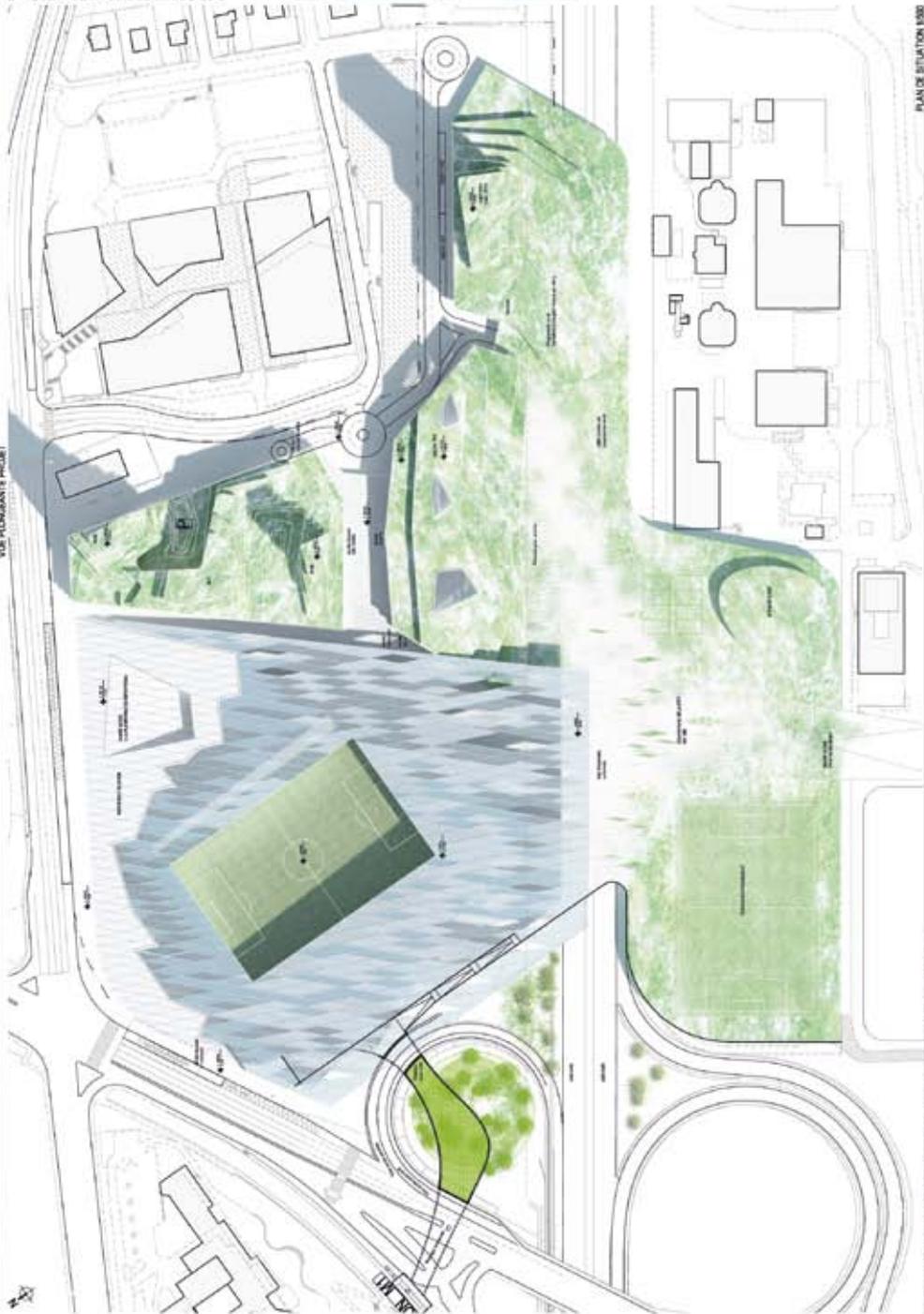




VUE PLONGEANTE PROJET



VUE STAGE

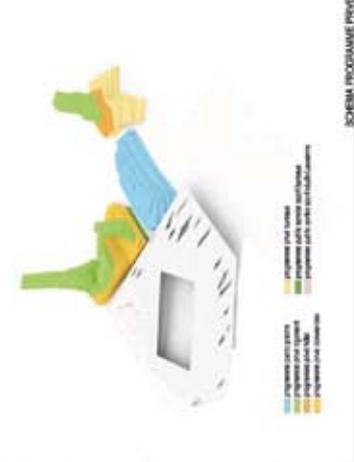
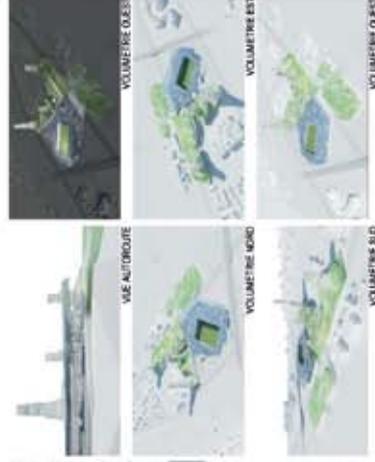


PLAN DE SITUATION

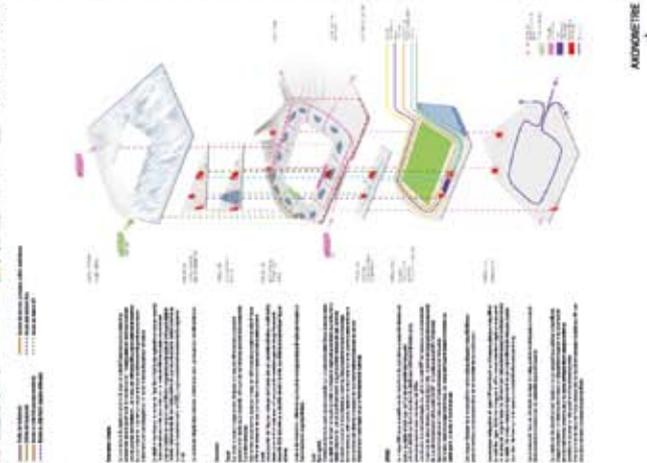
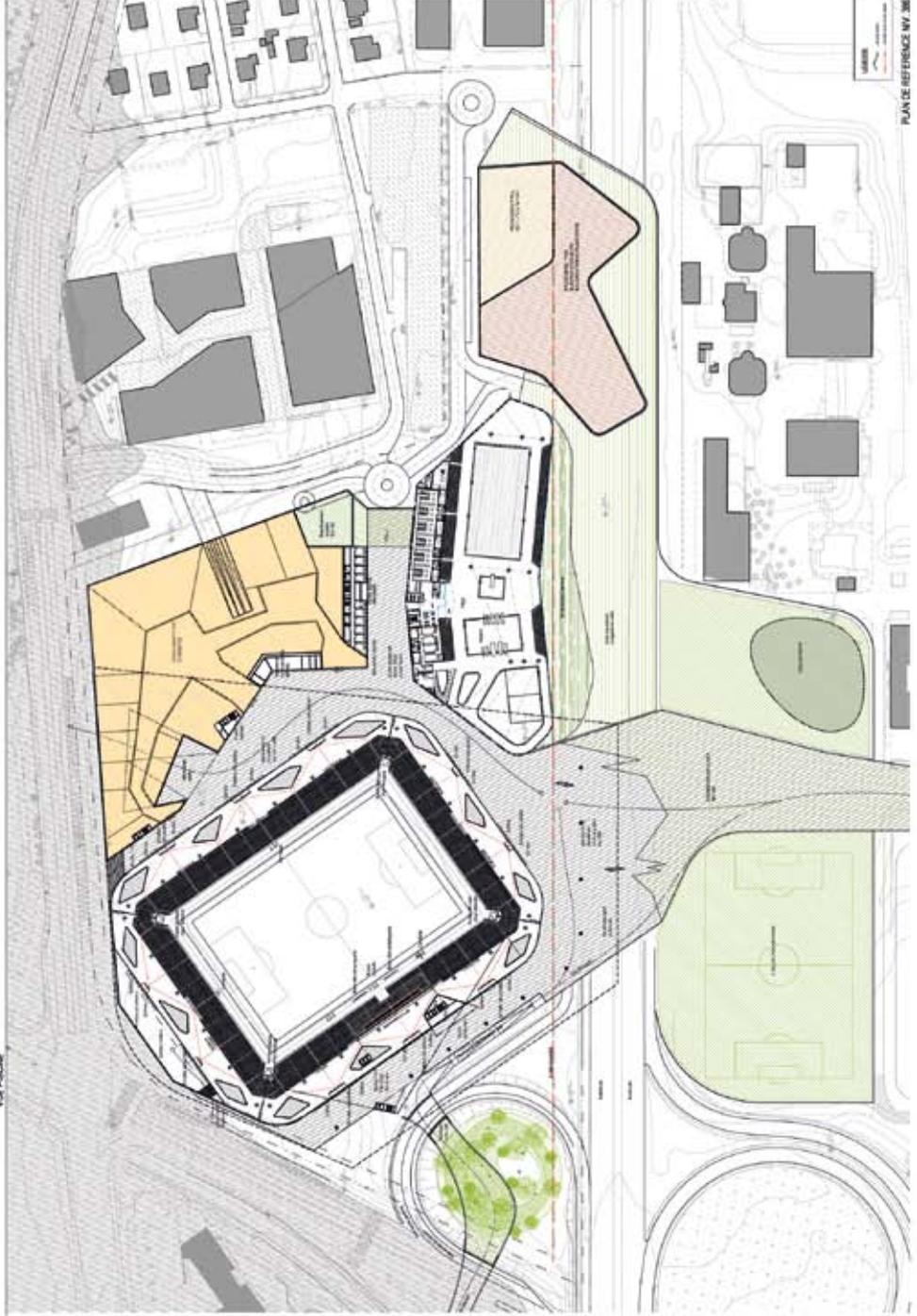
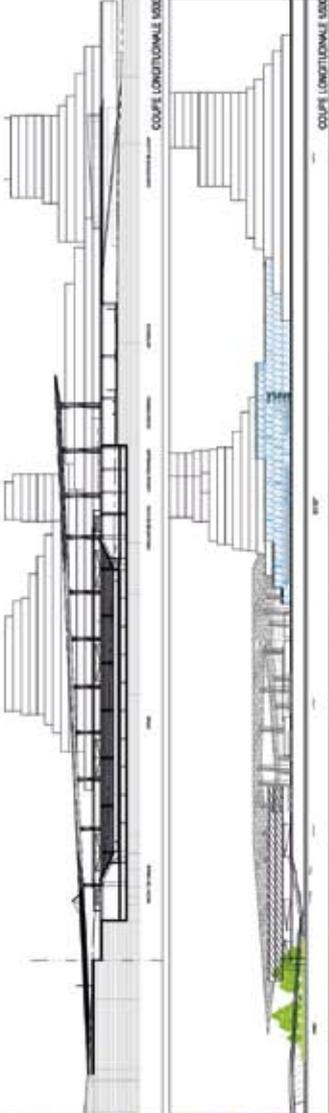
Les Principes

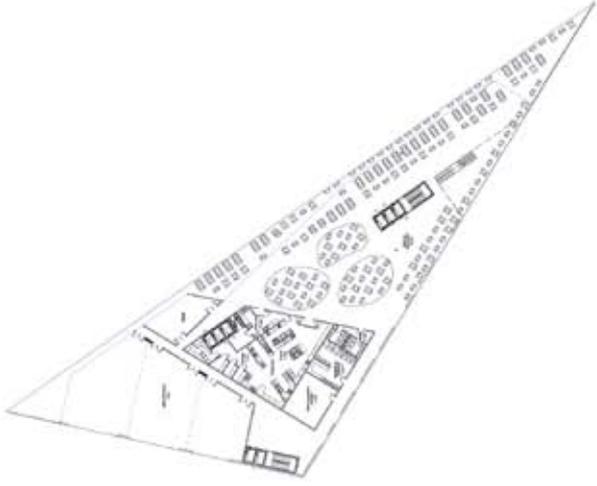
Le projet architectural vise à créer un environnement urbain innovant et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Les principes directeurs du projet sont :

- Intégration paysagère :** Le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, en préservant et valorisant les espaces verts existants et en créant de nouveaux espaces verts.
- Accessibilité :** Le projet est conçu pour être accessible à tous, en favorisant les modes de transport doux et en créant des espaces publics de qualité.
- Qualité de vie :** Le projet vise à améliorer la qualité de vie des habitants, en créant des espaces publics animés et en favorisant les interactions sociales.
- Durabilité :** Le projet est conçu pour être durable, en utilisant des matériaux de qualité et en favorisant l'économie circulaire.

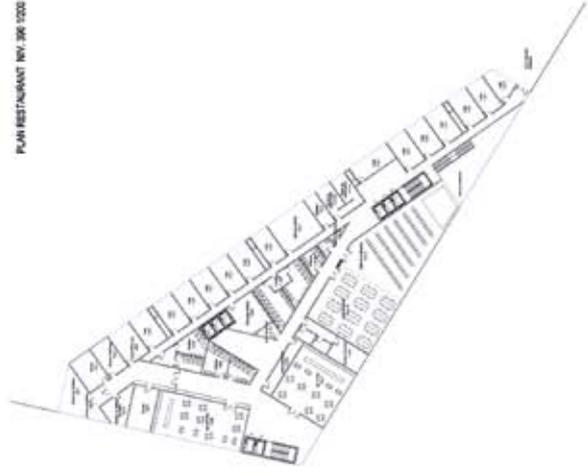


SCHEMA PROGRAMME PROJE

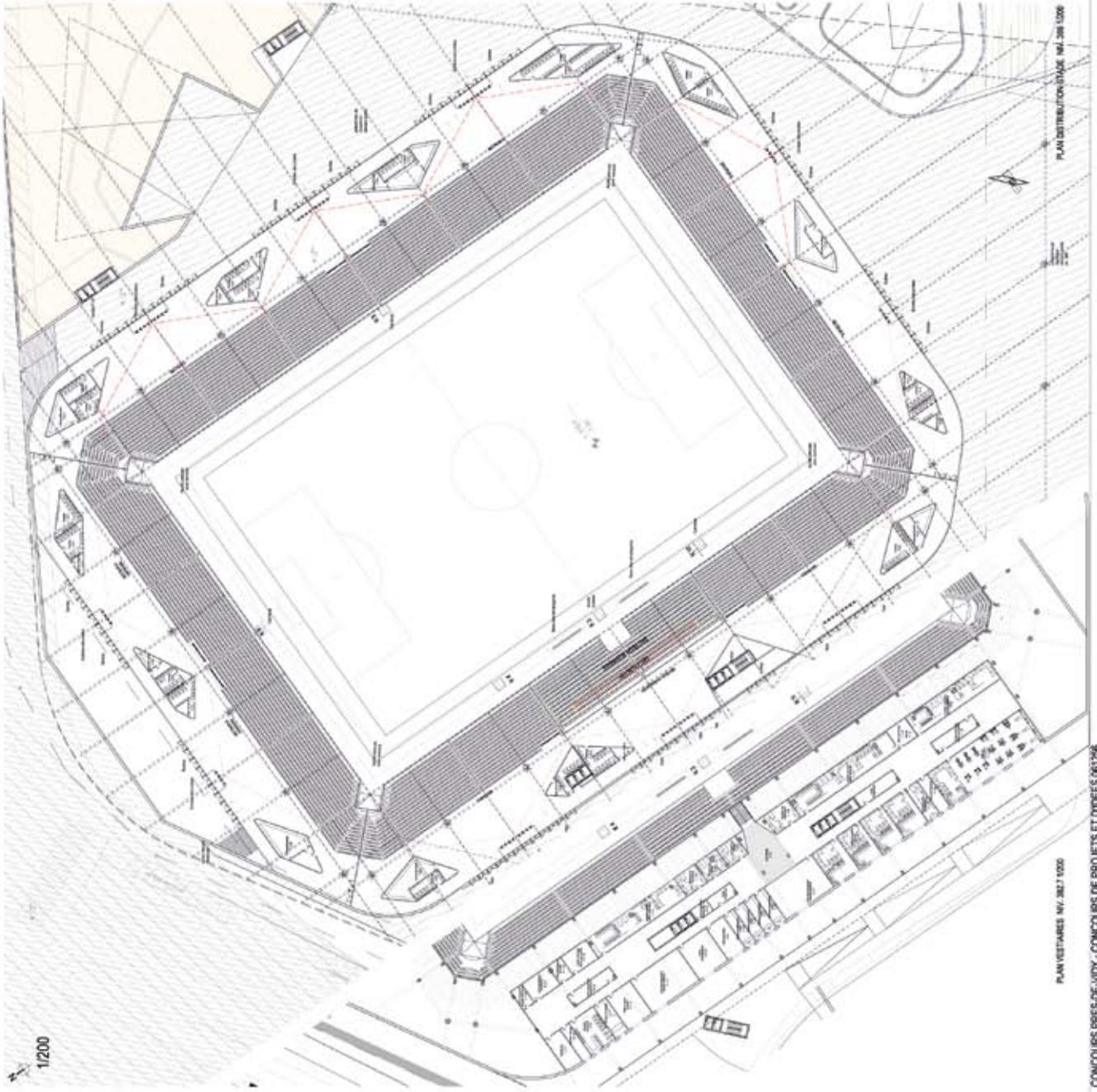




PLAN RESTAURANT N°1 200 1/200



PLAN LOGES N°1 200 1/200

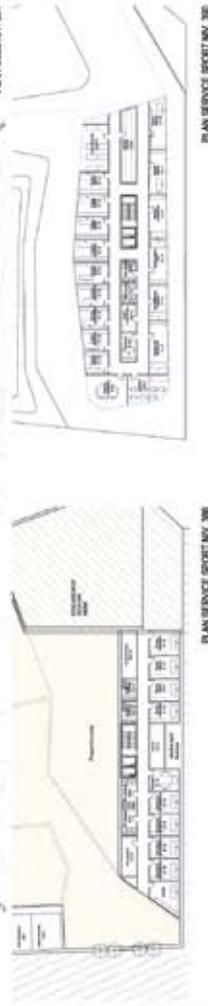
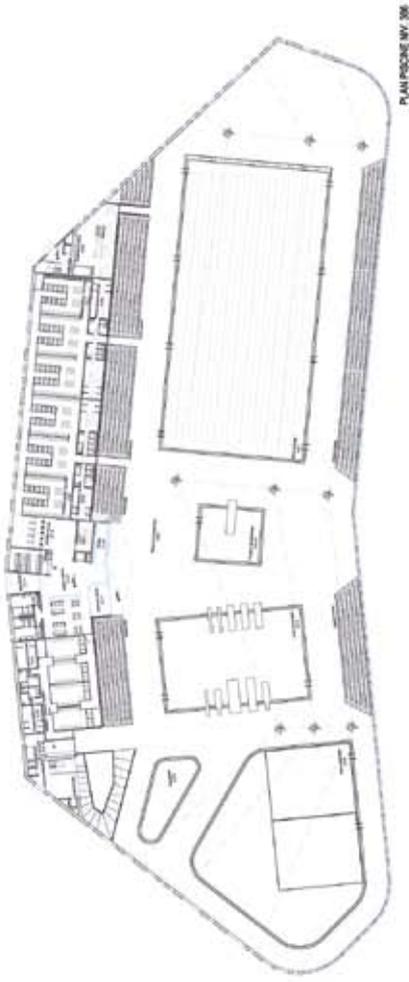
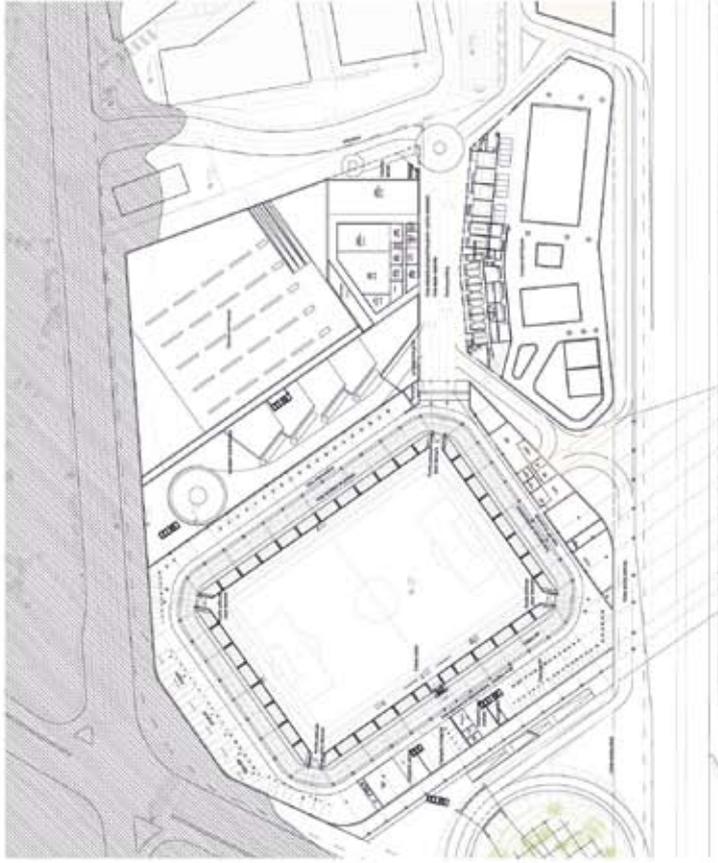


PLAN DISTRIBUTION LOGE N°1 200 1/200

1/200

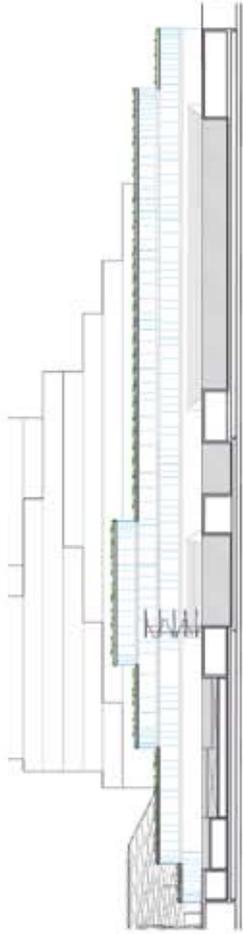
PLAN VESTIBULES N°1 200 1/200

CONCOURS PRES-DE-VIDY - CONCOURS DE PROJETS ET D'IDEES 061296

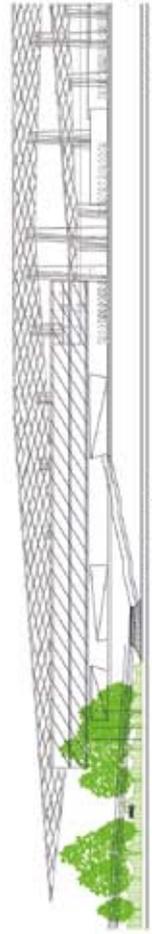


PLAN PRESSAD P-8 N° 325

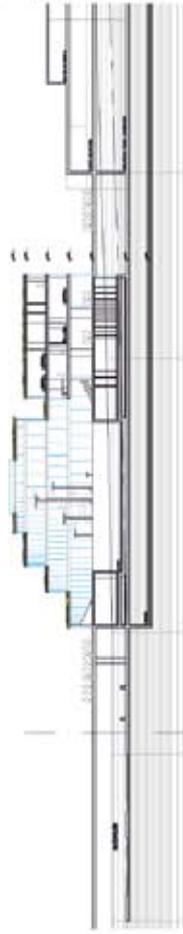
PLAN SERVICE SPORT N° 328



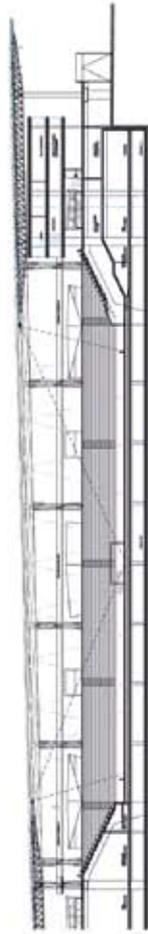
FAÇADE PISCINE 1/100



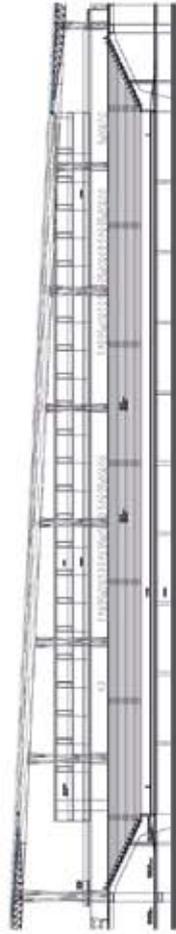
FAÇADE STADE 1/100



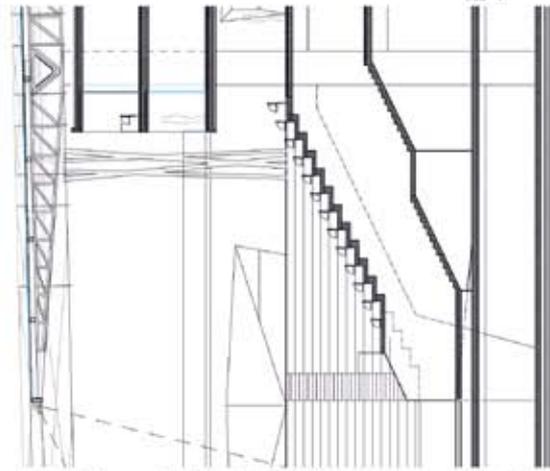
COUPE PISCINE 1/100



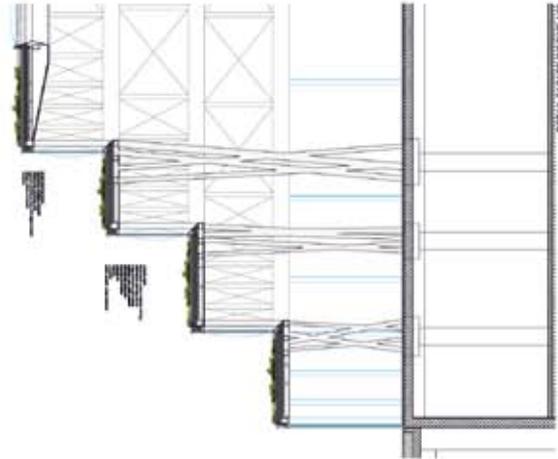
COUPE STADE TRANSVERSALE 1/100



COUPE LONGITUDINALE STADE 1/100



DETAIL FAÇADE STADE 1/10



DETAIL FAÇADE PISCINE 1/10

**PROJECTIONS**  
 Les deux projections principales sont indiquées en rouge à l'échelle 1/100. Les autres projections sont indiquées en noir à l'échelle 1/100. Les projections sont indiquées en noir à l'échelle 1/100. Les projections sont indiquées en noir à l'échelle 1/100.



Le plan longitudinal du stade est indiqué en rouge à l'échelle 1/100. Les autres plans sont indiqués en noir à l'échelle 1/100.

## PROJET 12 - DEVISE N° 206161

NOM DE L'ÉQUIPE  
BPSBK

### ARCHITECTES

**BURCKHARDT + PARTNER SA**  
Lausanne (CH)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Nicolas Vaucher, Sara Martinez Bravo, Ignacio Aboitiz,  
Daniel Pantillon, Jonas Van Gelder, Isabelle Nour,  
Simon Pillet, Paulo Rodrigues, Céline Kobel

### INGÉNIEURS CIVILS

**SCHLAICH BERGERMANN  
UND PARTNER – SBP GMBH**  
Stuttgart (D)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Andreas Keil

### CONSULTANTS

**KANNEWISCHER AG**  
Bern (CH)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Alain Dougoud

**PLANAIER SA**  
Fabrice Rognon





Text describing the architectural concept and the role of the cantilevered structure in the design.

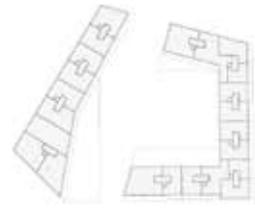
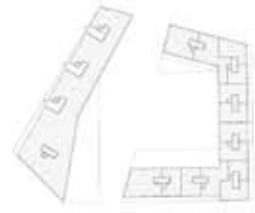


Text providing technical details and structural considerations for the cantilevered design.



Text describing the urban context and the building's integration into the surrounding environment.

METAMORPHOSE PNEU-DE-VIDY CONCOURS DE PROJETS ET D'IDEES 2 0 6 1 6 1



Text block containing descriptive information or notes related to the architectural drawing.



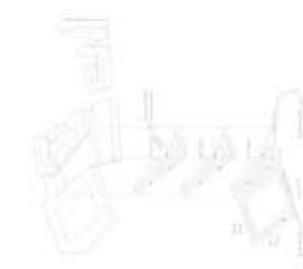
Text block containing descriptive information or notes related to the architectural drawing.

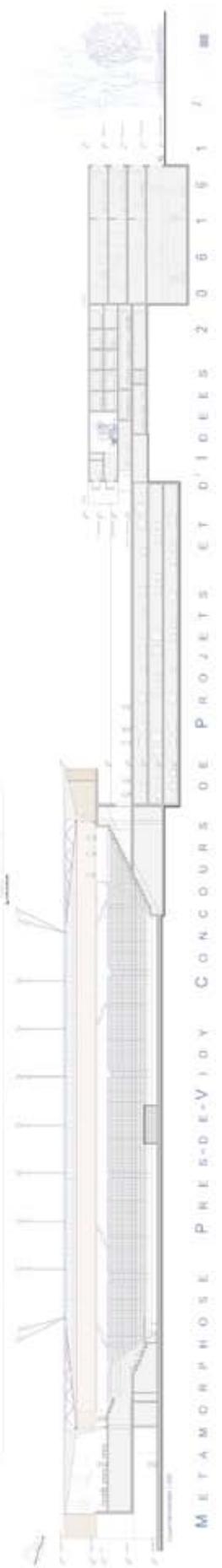
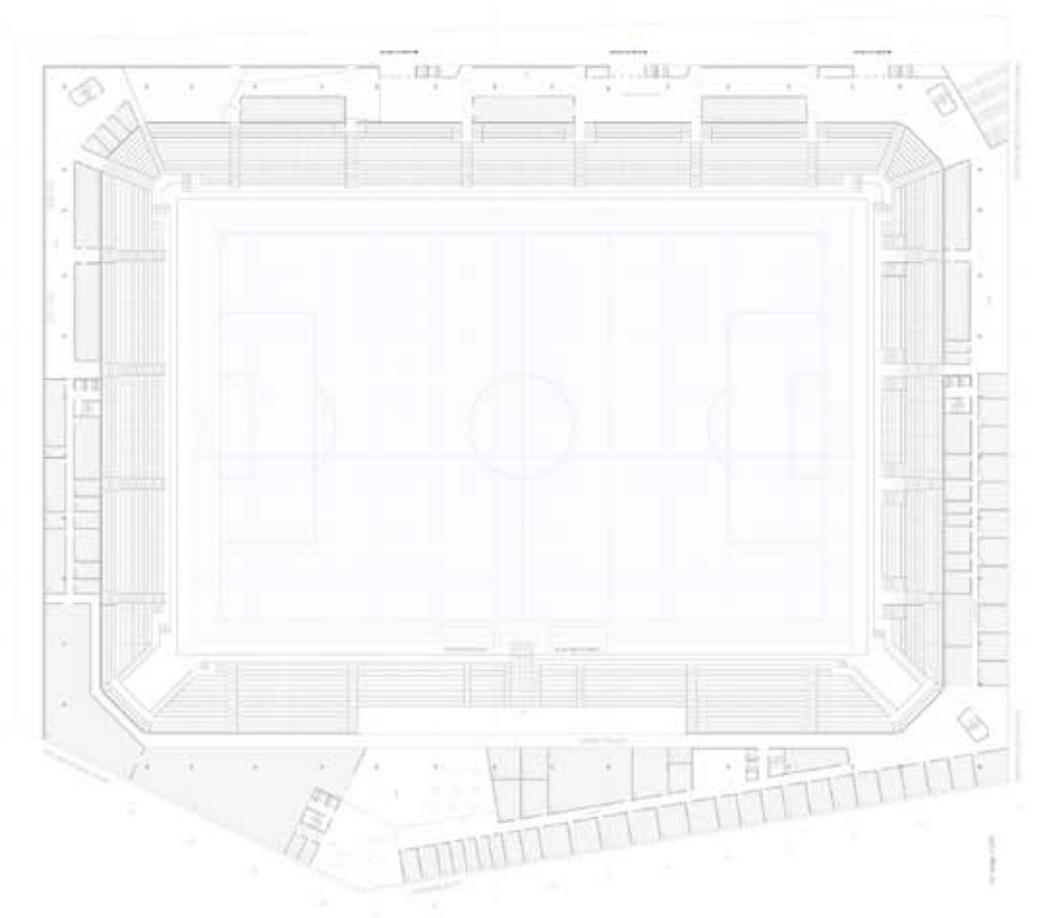
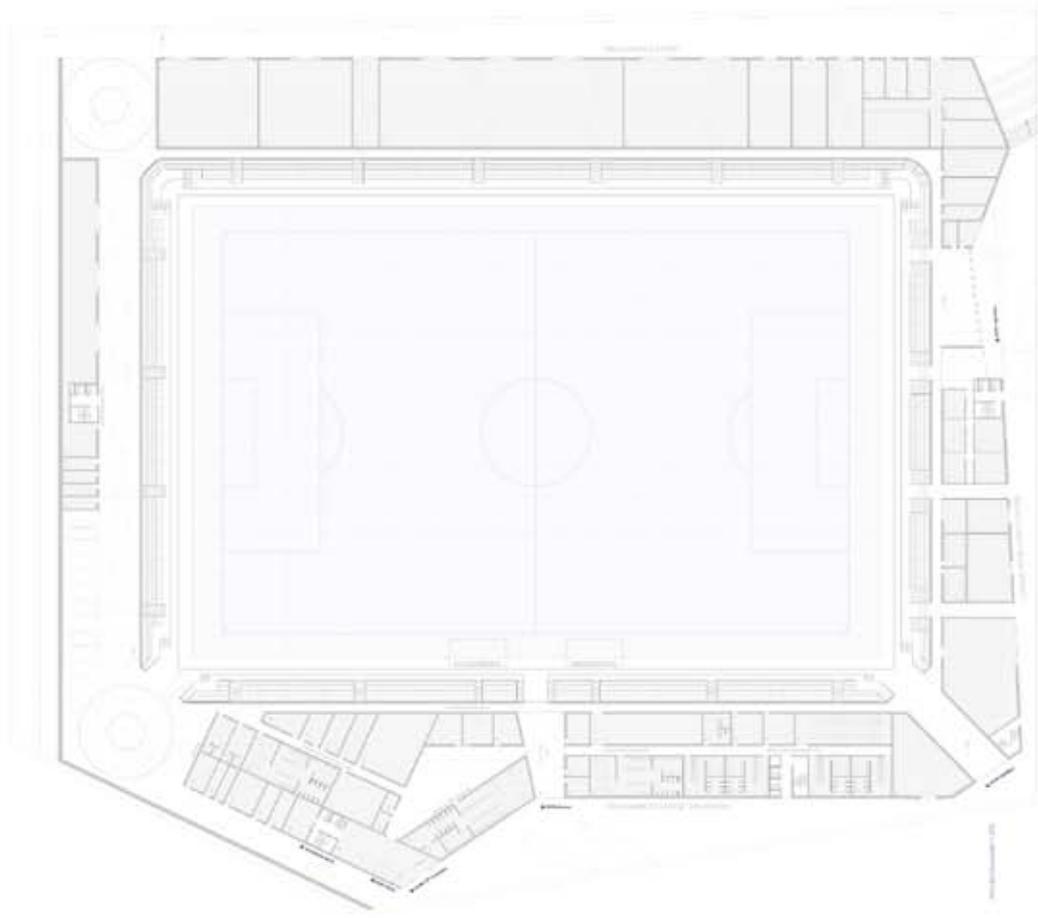


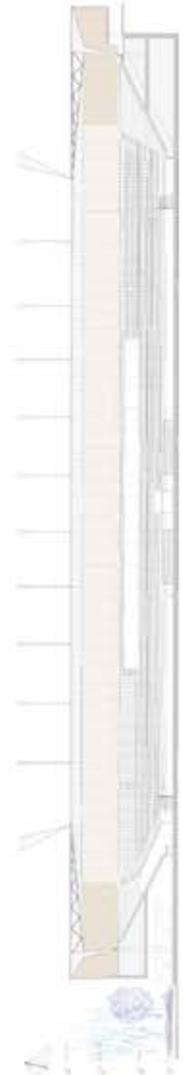
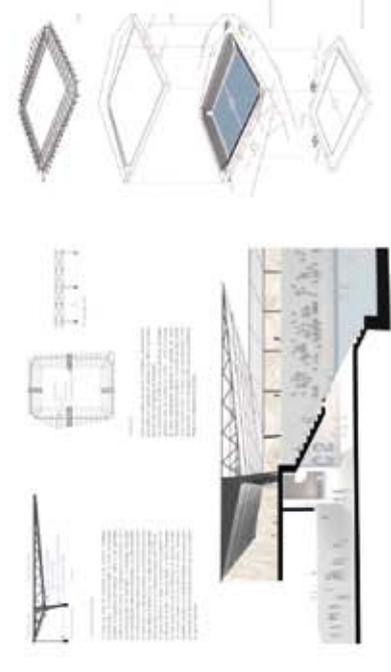
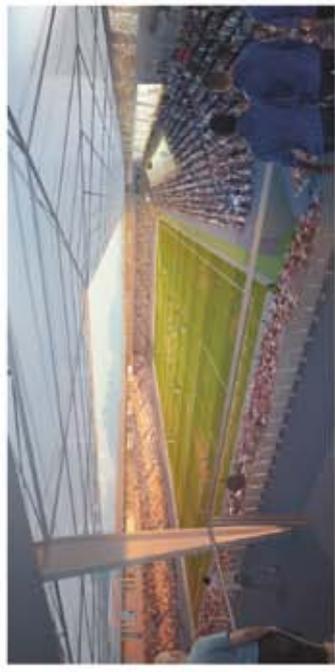
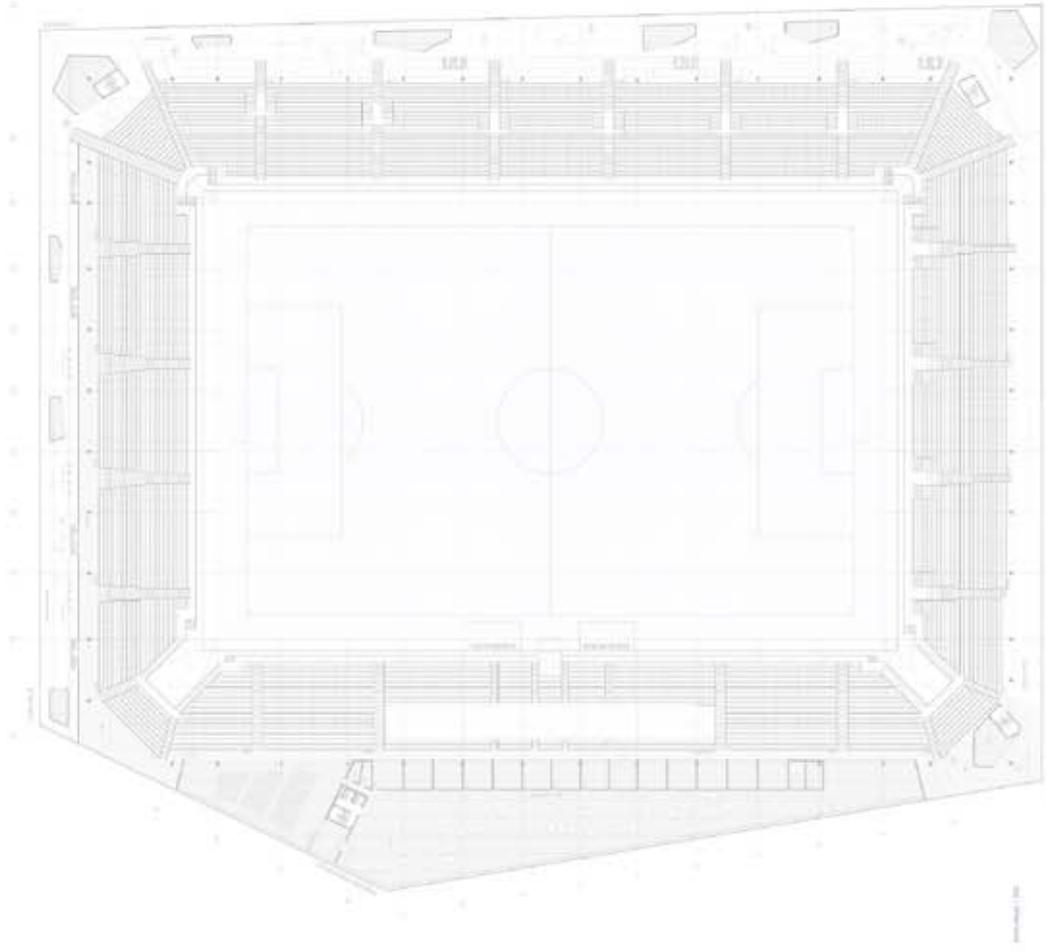
Text block containing descriptive information or notes related to the architectural drawing.

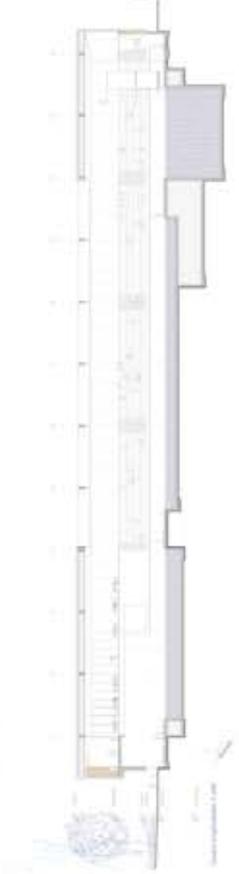
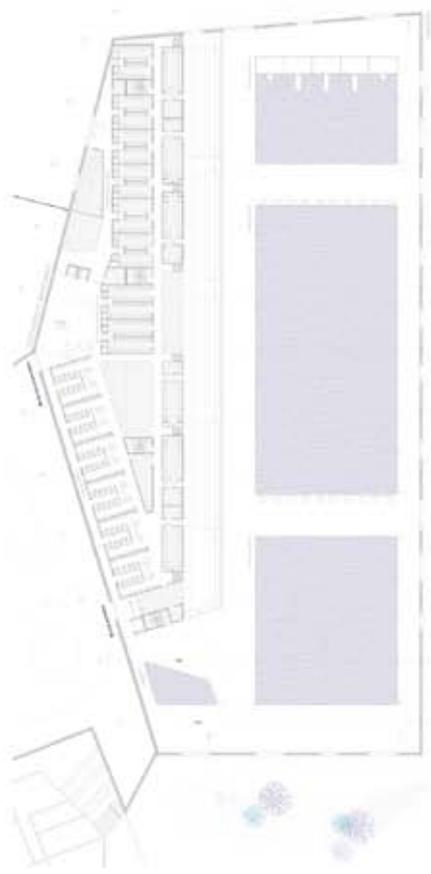
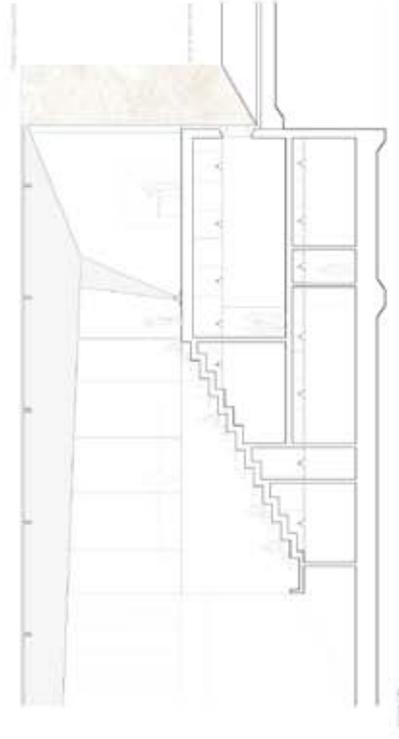
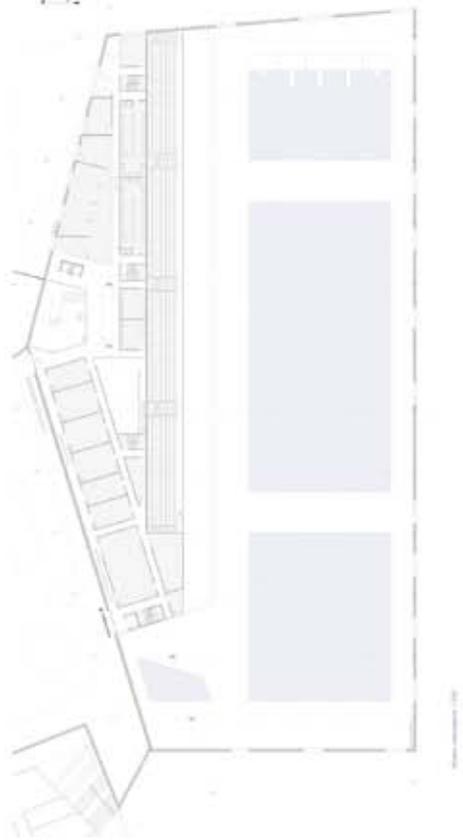
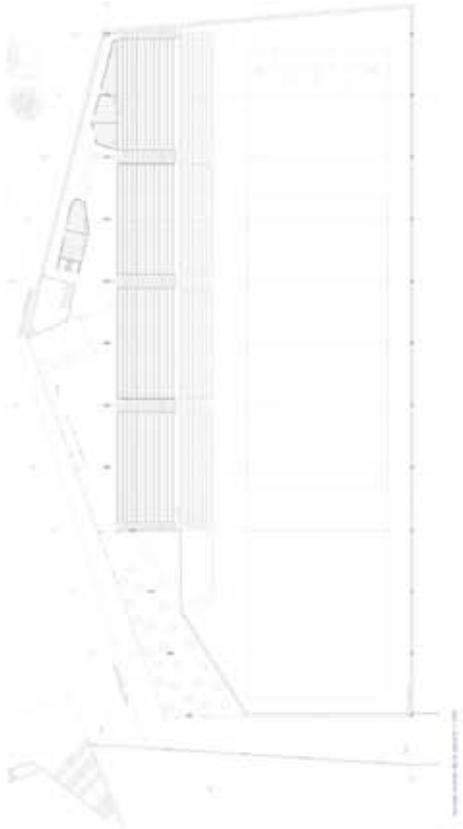


Text block containing descriptive information or notes related to the architectural drawing.









MEFAMORPHOSE PNE-S-DE-VIOY CONCOURS DE PROJETS ET D'IDEES 2 0 6 1 6 1 /

## PROJET 13 - DEVISE N° 642015

### NOM DE L'ÉQUIPE

AMP + MPH ARCHITECTES + THOMAS JUNDT ING. CIVILS

### ARCHITECTES

**MPH ARCHITECTES, SÀRL**  
Lausanne (CH)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Olaf Hunger, Nicolas Monnerat, Franck Petitpierre,  
Mehdi Rouissi, Luis Rodrigues, Julia Ruisinger, Yannick  
Da Silva, Dubraska Diaz, Dane Tritz

### ARCHITECTES

**AMP ARCHITECTOS, S.L.**  
Santa Cruz de Tenerife (ES)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Felipe Artengo Rufino, José Ma Rodríguez-Pastrana  
Malagón, Nelson Dórdio Branco, Rory Keenan, Jan  
Typke, Domenico Buffon

### INGÉNIEURS CIVILS

**THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA**  
Carouge (CH)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Thomas Jundt, Sylvain Dubois

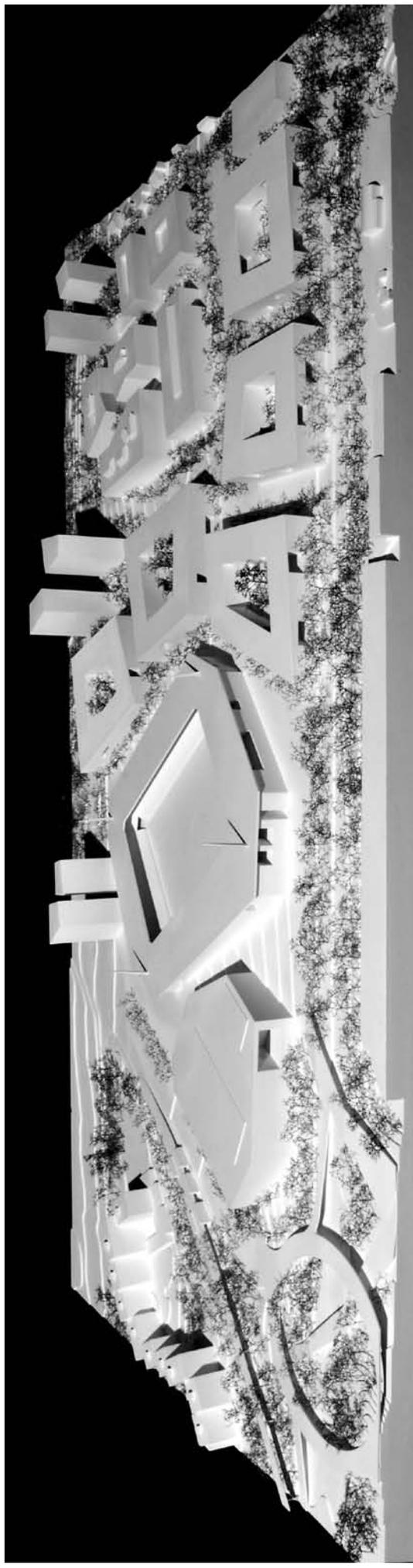
### CONSULTANTS

**AMSTEIN + WALTHERT SA**  
Pierre-Jean Duc

**RR&A ROLAND RIBI ET ASSOCIÉS SA**  
Roland Ribi

**RIBI SA**  
Philippe Mingard

**LE PASSAGE**  
Alban Carron





**MARBLE**

PRECAST CONCRETE UNIT



These units are designed to be used in a variety of ways, from a simple wall to a full structure. They are made of high-quality concrete and are finished with a variety of colors and textures. They are easy to install and can be used in a variety of climates.

**MARBLE**

CONCRETE PRECAST UNIT



These units are designed to be used in a variety of ways, from a simple wall to a full structure. They are made of high-quality concrete and are finished with a variety of colors and textures. They are easy to install and can be used in a variety of climates.

**MARBLE**



These units are designed to be used in a variety of ways, from a simple wall to a full structure. They are made of high-quality concrete and are finished with a variety of colors and textures. They are easy to install and can be used in a variety of climates.

**MARBLE**



These units are designed to be used in a variety of ways, from a simple wall to a full structure. They are made of high-quality concrete and are finished with a variety of colors and textures. They are easy to install and can be used in a variety of climates.

**MARBLE**

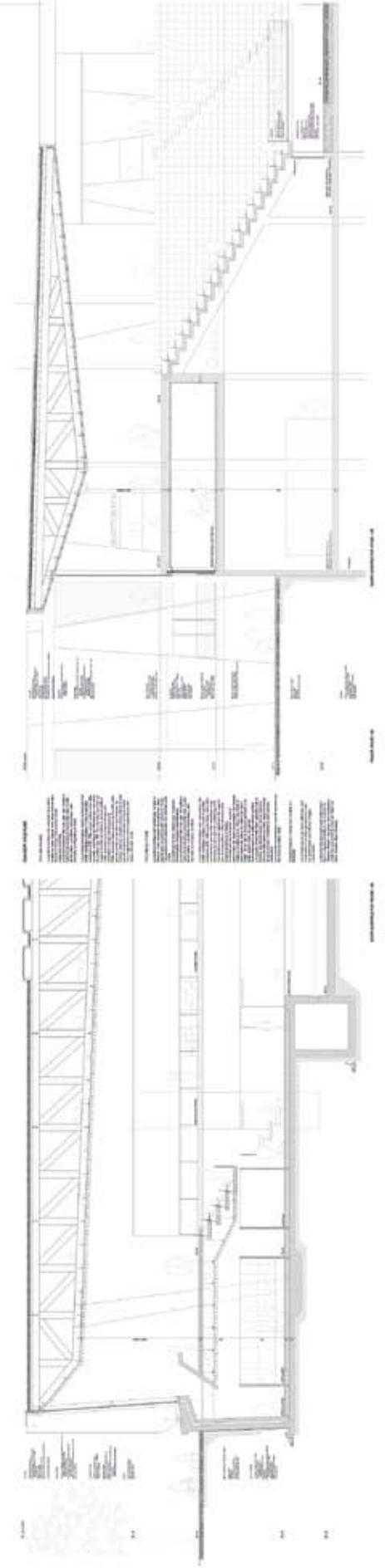
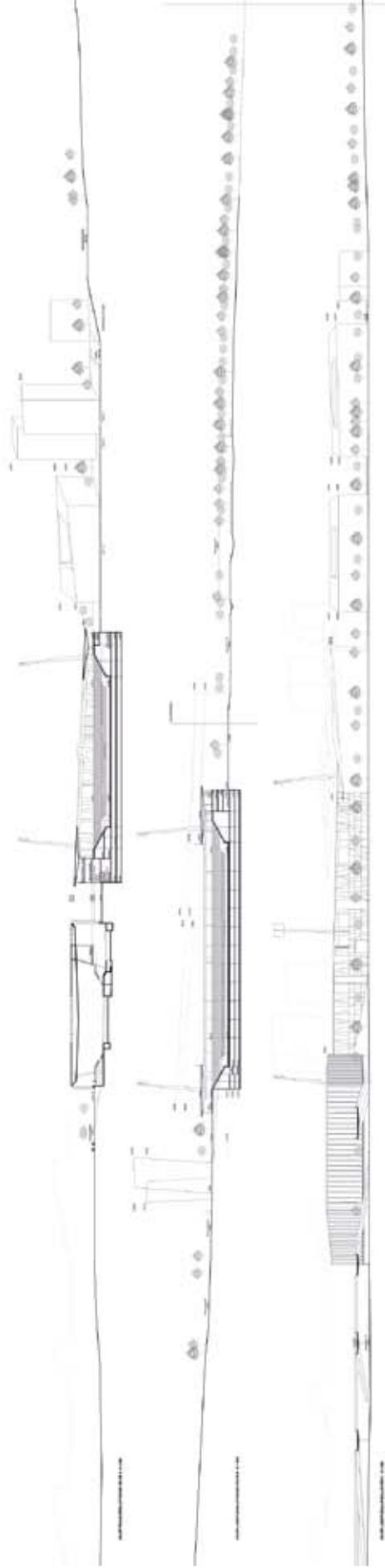


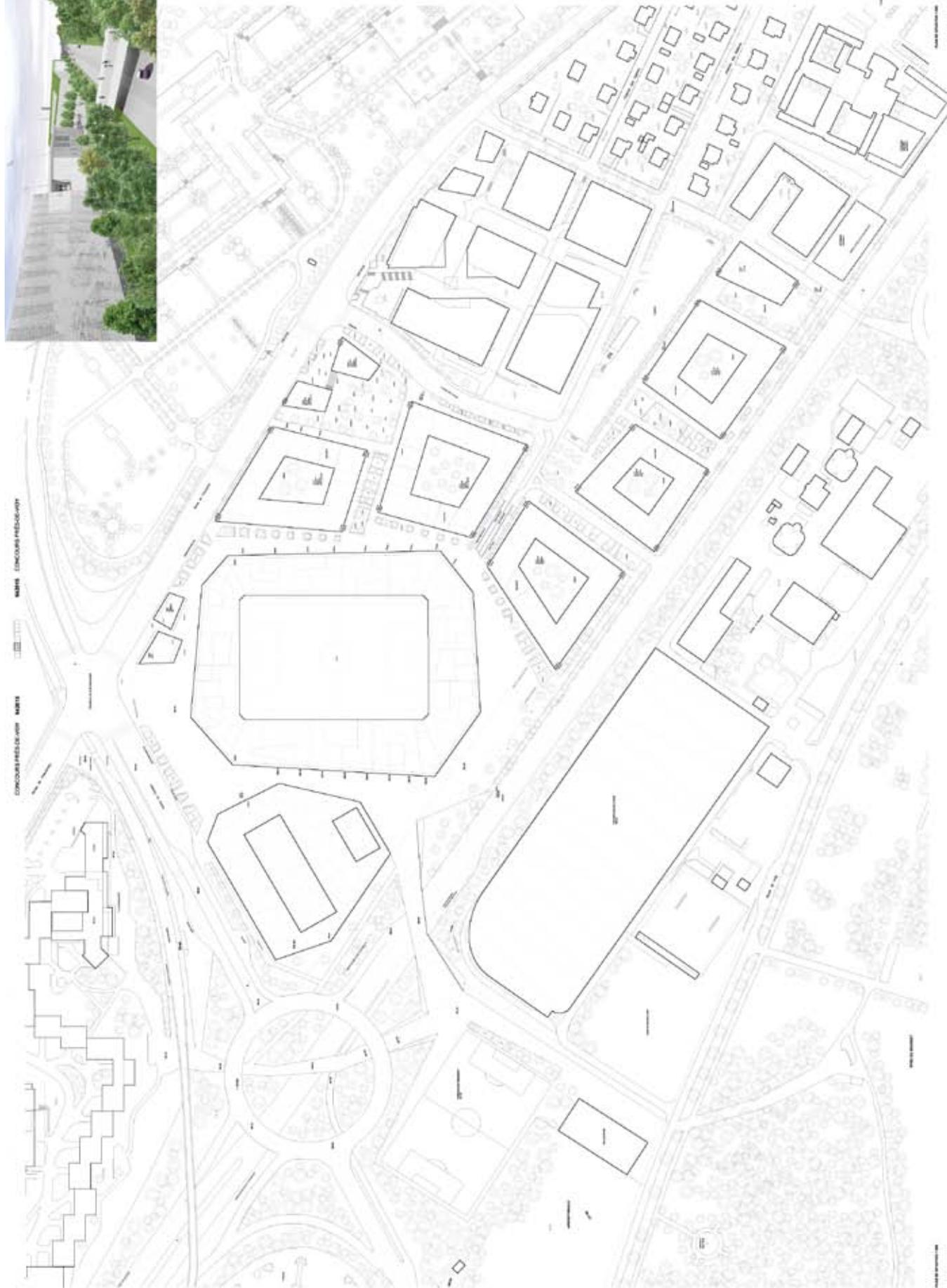
These units are designed to be used in a variety of ways, from a simple wall to a full structure. They are made of high-quality concrete and are finished with a variety of colors and textures. They are easy to install and can be used in a variety of climates.

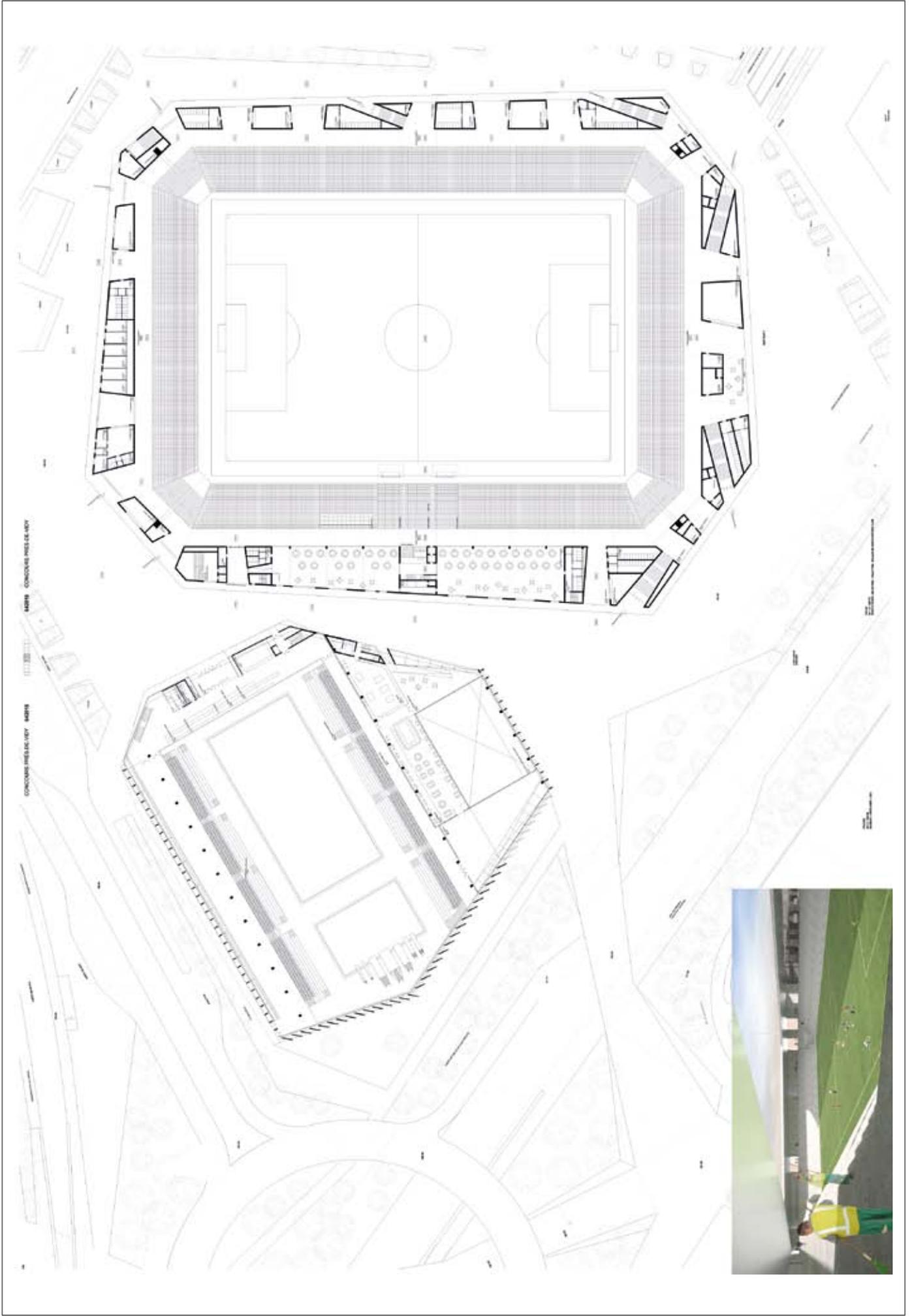
**MARBLE**

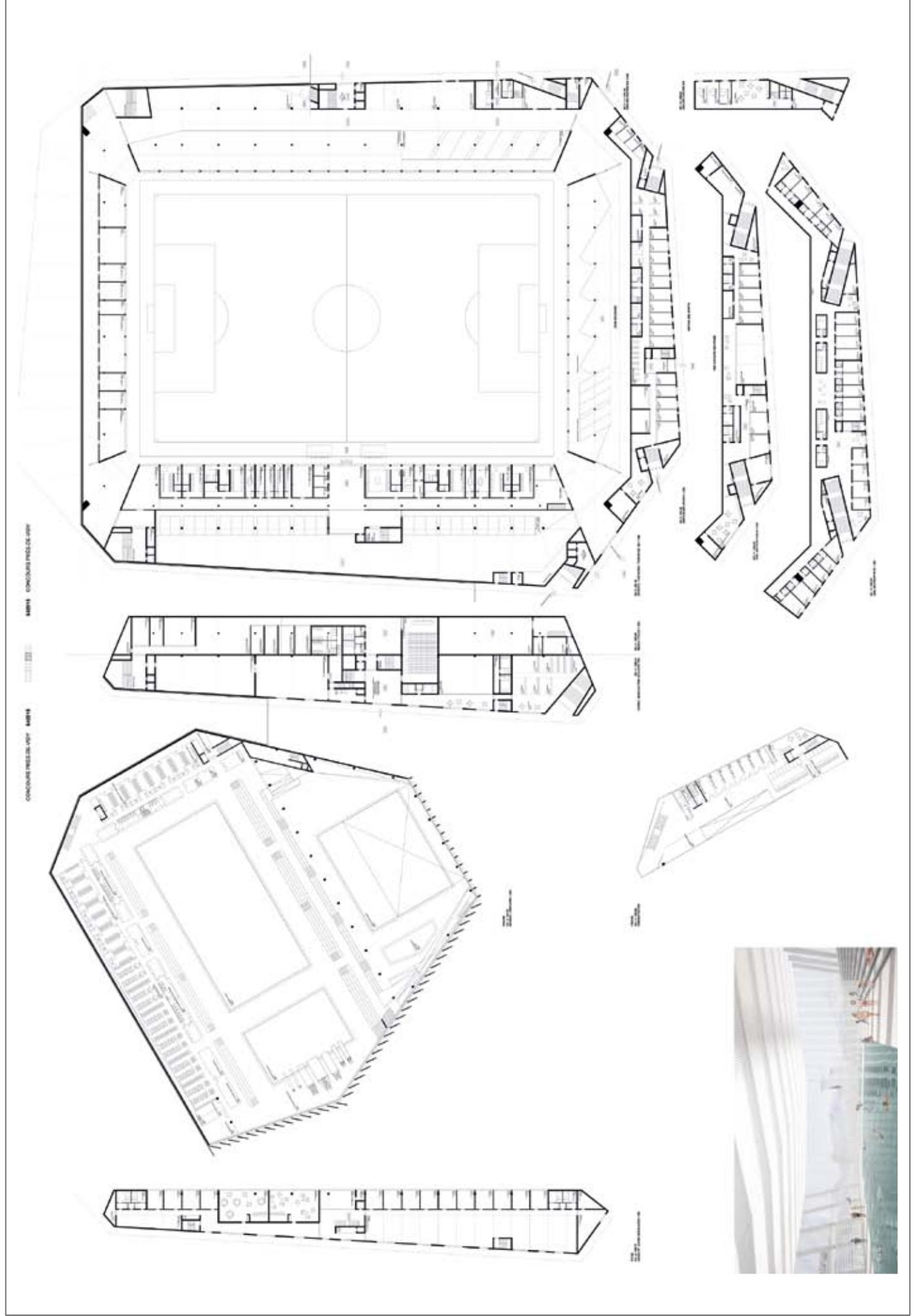


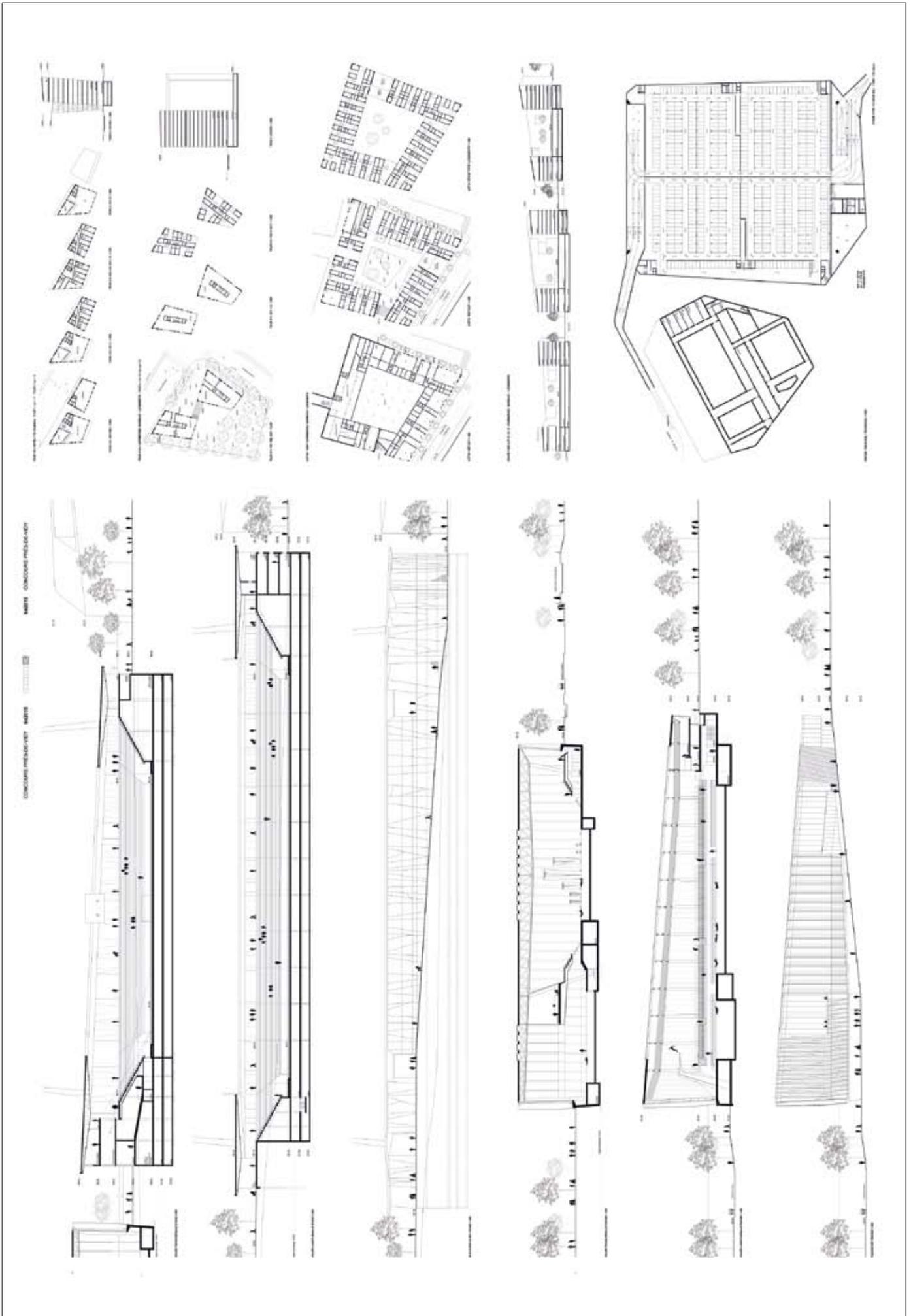
These units are designed to be used in a variety of ways, from a simple wall to a full structure. They are made of high-quality concrete and are finished with a variety of colors and textures. They are easy to install and can be used in a variety of climates.













CONCOURS DES PRÉS-DEVIDY

# 6 PROJET ÉLIMINÉ AU DEUXIÈME TOUR

## PROJET 4 - DEVISE N° 011235

NOM DE L'ÉQUIPE  
MANGADO / FREI REZAKHANLOU

### ARCHITECTES

**MANGADO Y ASOCIADOS ISL**  
Pamplona (ES)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Francisco Mangado, Jose M. Gastaldo, Luis Alvez,  
Eduardo Ruiz Rubio, Dionisio Mora, Tiago Antao,  
Cristina Gonzalez, Alfredo Gonzalez

### ARCHITECTES

**FREI REZAKHANLOU SA ARCHITECTES**  
Lausanne (CH)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Eric Frei, Kaveh Rezakhanlou, Hadrien Epiphani, Catia  
Da Silva, Géraldine Durieux, Tom Doane, Melissa  
Scalissi, Frédéric Schwarz

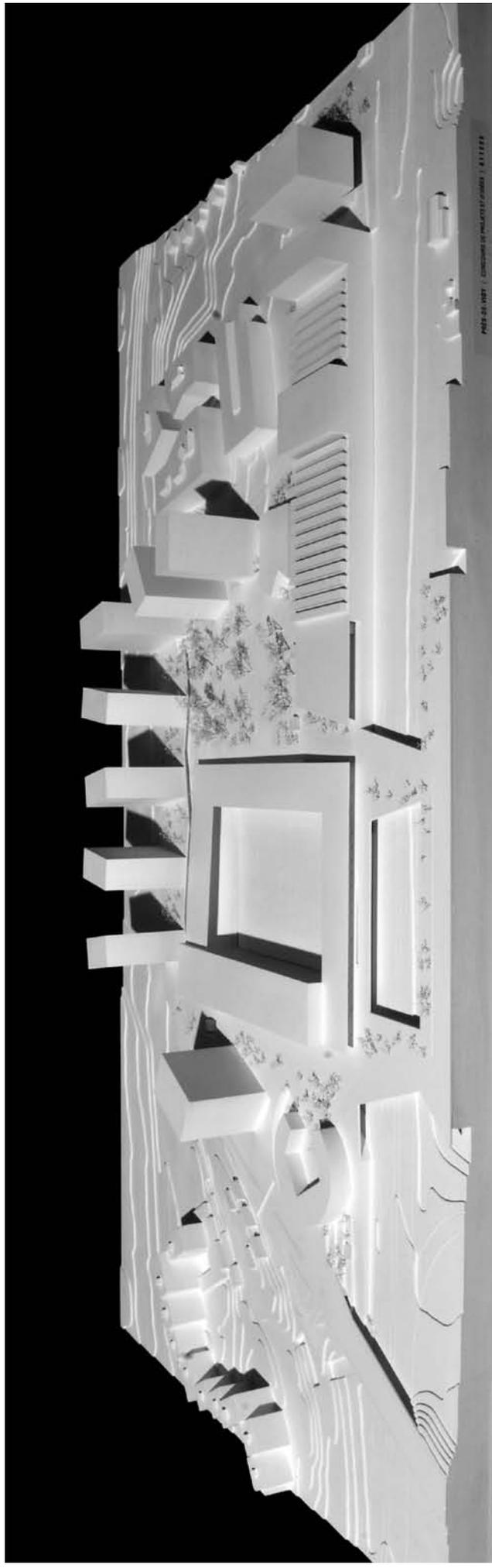
### INGÉNIEURS CIVILS

**EMCH + BERGER SA**  
Lausanne (CH)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Claude Risch, Guido Rindsfuser, Anthony Lecoultre

### CONSULTANTS

**IDI INGENIEROS SL**  
Alberto Lopez, Dario Galante



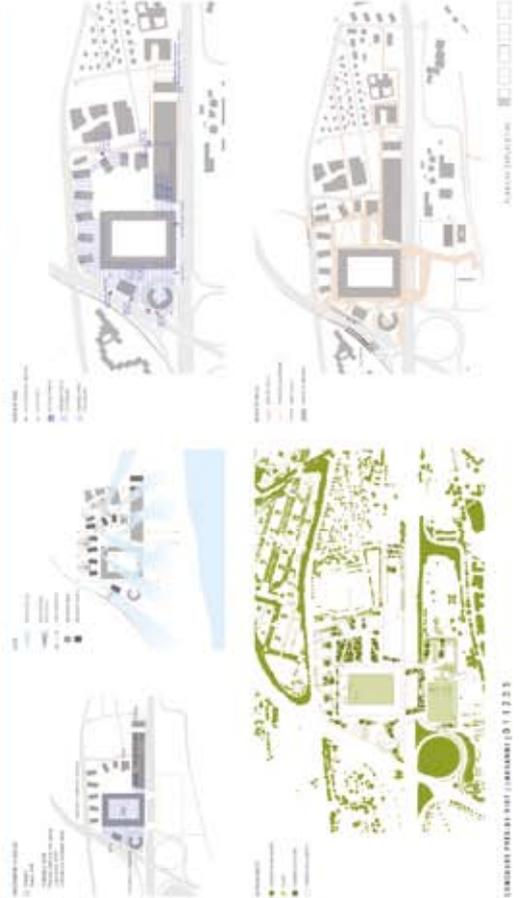


**CONTEXTO**  
 El proyecto se sitúa en un terreno de 10.000 m<sup>2</sup> en el barrio de San Sebastián, en el distrito de San Sebastián, en la ciudad de Valencia. El terreno está rodeado por edificios de altura y es un espacio urbano muy activo. El proyecto se integra en el tejido urbano existente y se convierte en un punto de encuentro y de intercambio.

**CONCEPTO**  
 El concepto del proyecto es un espacio urbano que se convierte en un punto de encuentro y de intercambio. El proyecto se integra en el tejido urbano existente y se convierte en un punto de encuentro y de intercambio.

**PROGRAMA**  
 El programa del proyecto incluye un espacio de encuentro y de intercambio, un espacio de trabajo y un espacio de ocio. El proyecto se integra en el tejido urbano existente y se convierte en un punto de encuentro y de intercambio.

**RESOLUCIÓN**  
 La resolución del proyecto se basa en la integración del proyecto en el tejido urbano existente y en la creación de un espacio urbano que se convierte en un punto de encuentro y de intercambio.



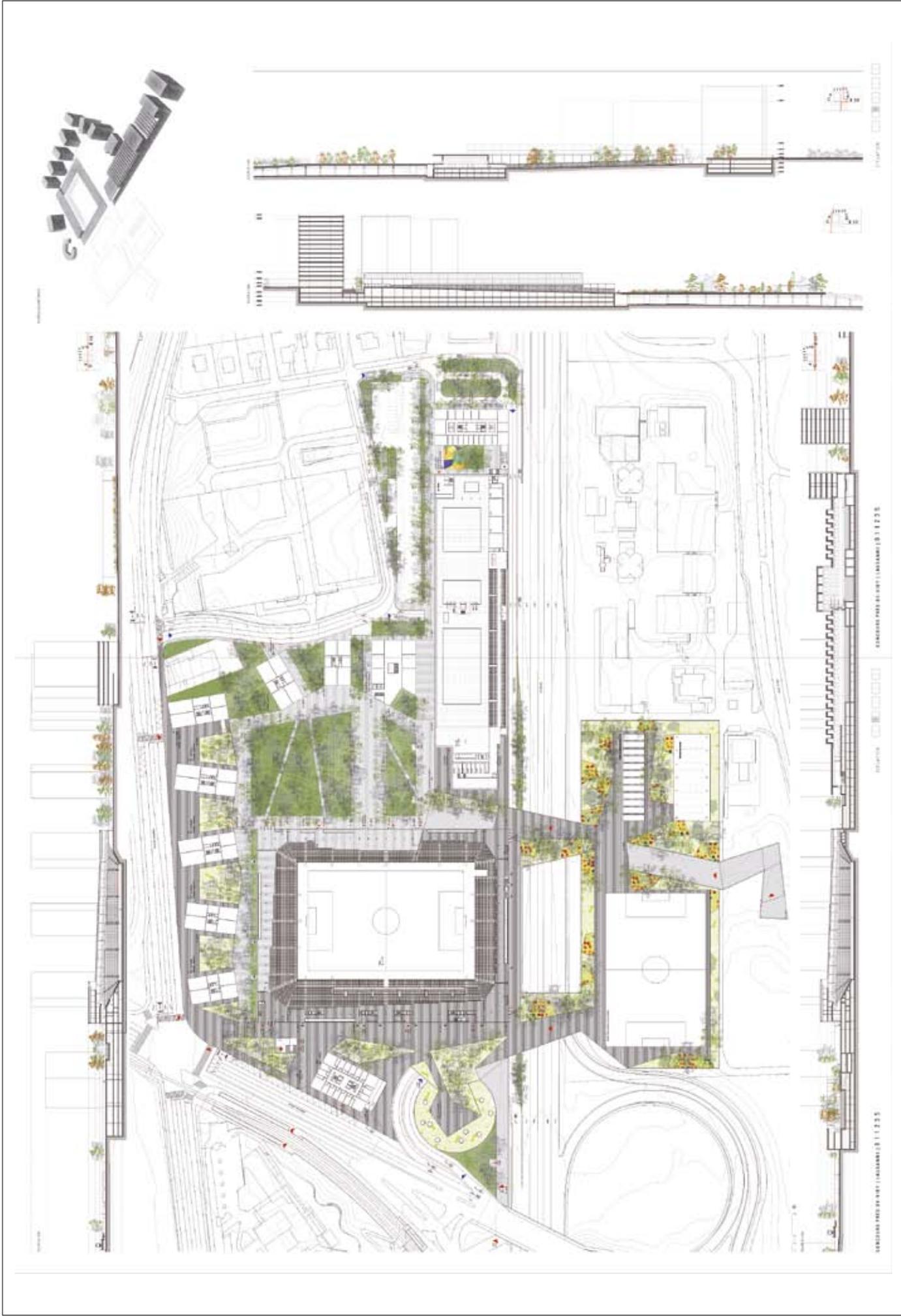
**CONTEXTO**  
 El proyecto se sitúa en un terreno de 10.000 m<sup>2</sup> en el barrio de San Sebastián, en el distrito de San Sebastián, en la ciudad de Valencia. El terreno está rodeado por edificios de altura y es un espacio urbano muy activo. El proyecto se integra en el tejido urbano existente y se convierte en un punto de encuentro y de intercambio.

**CONCEPTO**  
 El concepto del proyecto es un espacio urbano que se convierte en un punto de encuentro y de intercambio. El proyecto se integra en el tejido urbano existente y se convierte en un punto de encuentro y de intercambio.

**PROGRAMA**  
 El programa del proyecto incluye un espacio de encuentro y de intercambio, un espacio de trabajo y un espacio de ocio. El proyecto se integra en el tejido urbano existente y se convierte en un punto de encuentro y de intercambio.

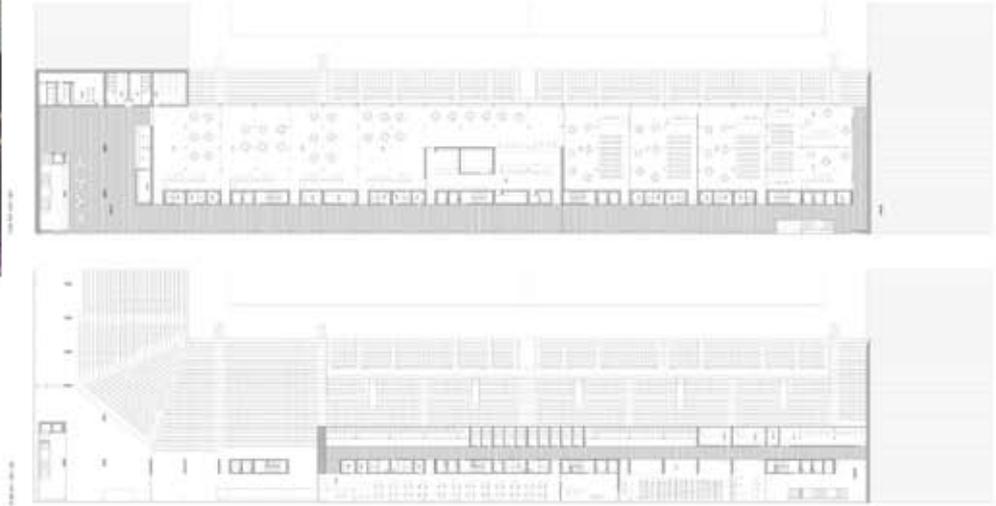
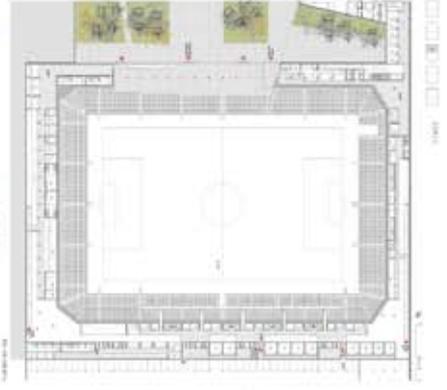
**RESOLUCIÓN**  
 La resolución del proyecto se basa en la integración del proyecto en el tejido urbano existente y en la creación de un espacio urbano que se convierte en un punto de encuentro y de intercambio.



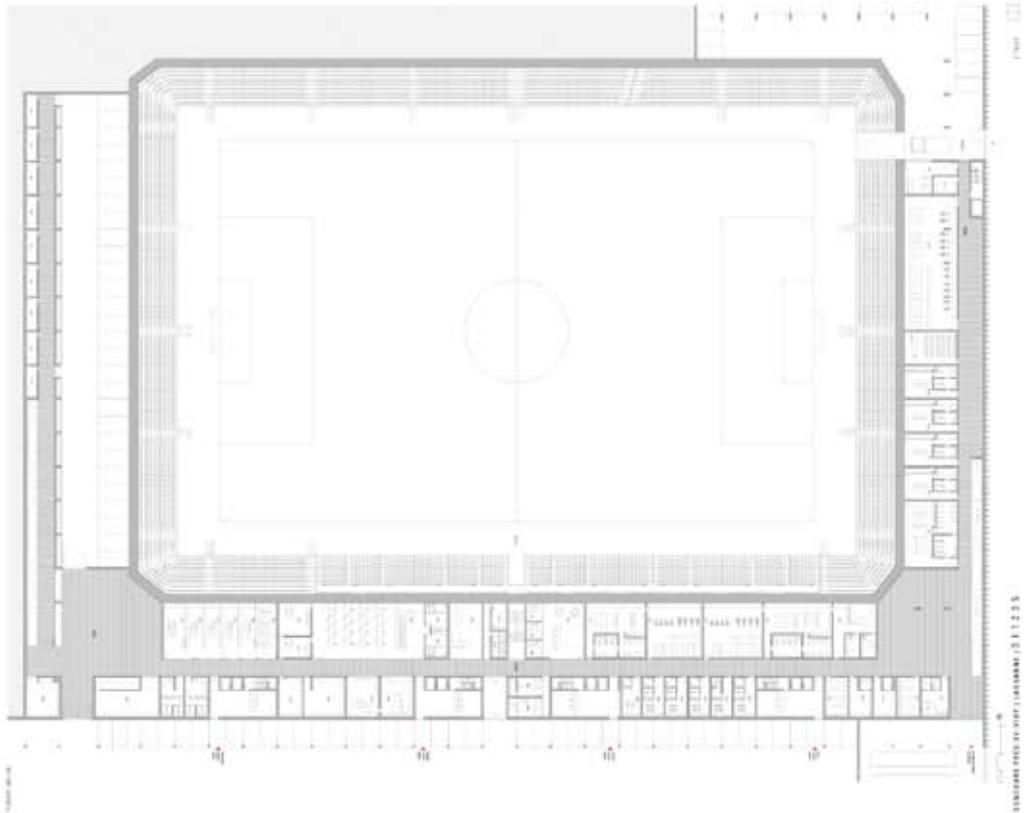
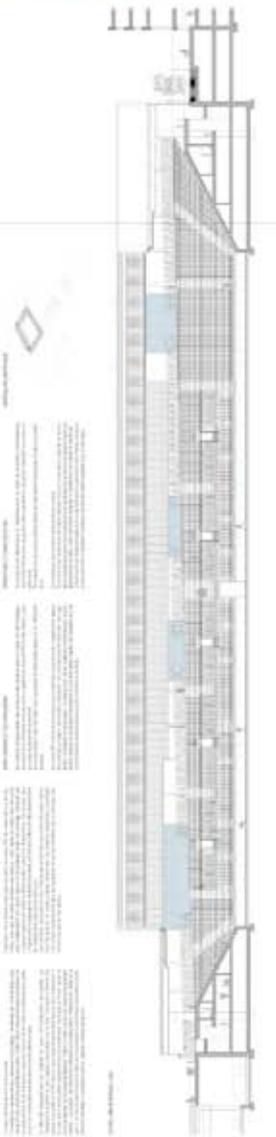


PROJET 4 - DEVISE N° 011235

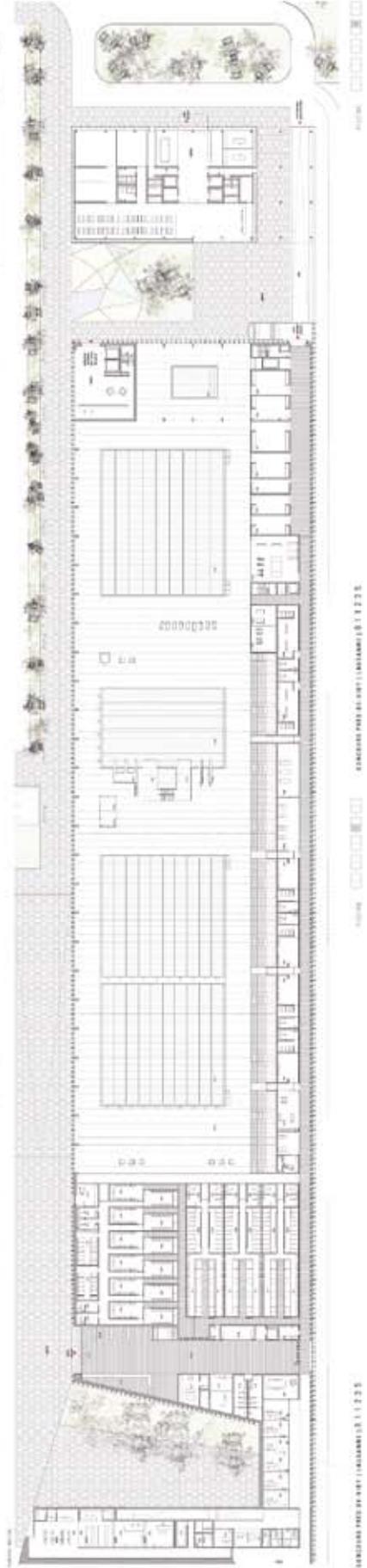
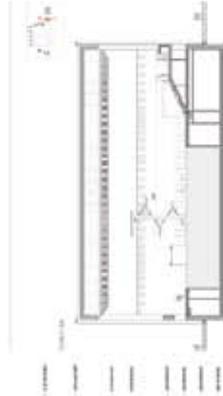
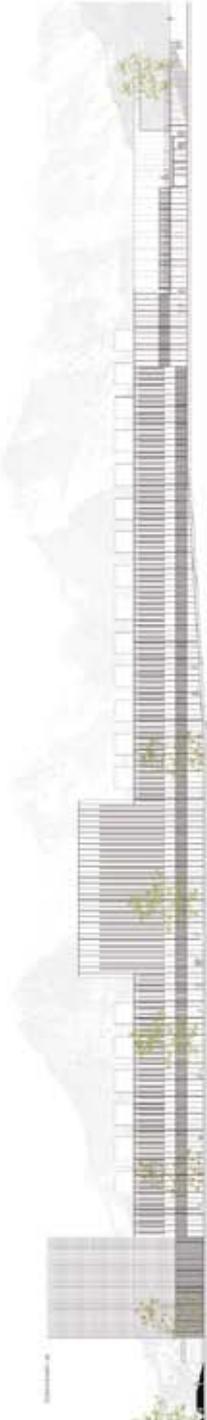
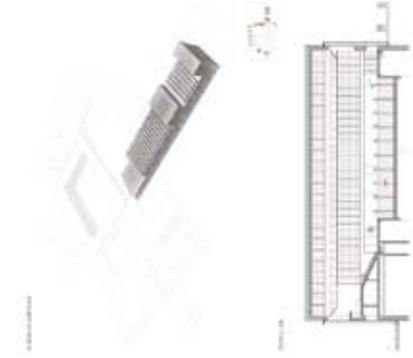
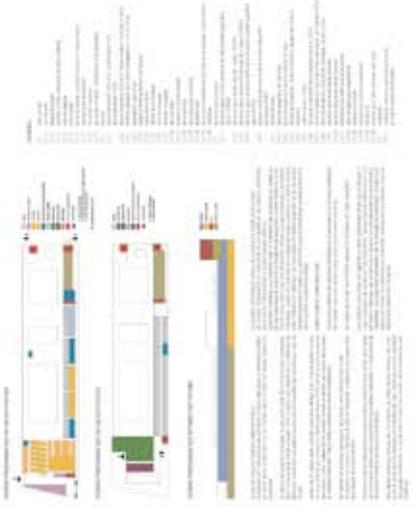
CONCOURS DES PRÉS-DEVIDY

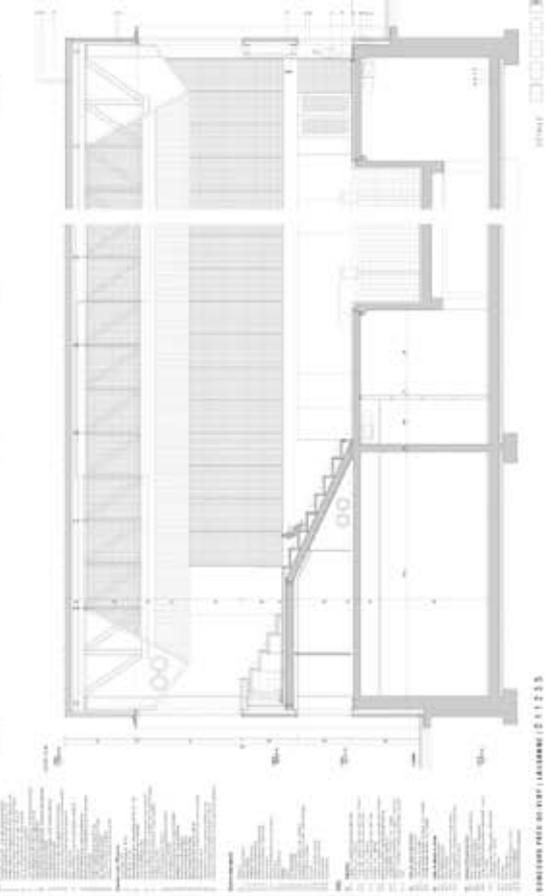
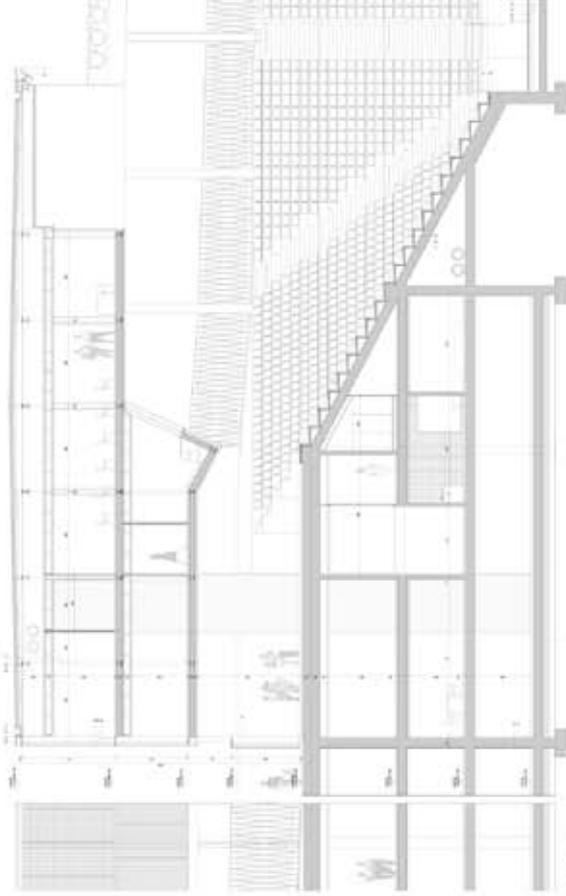
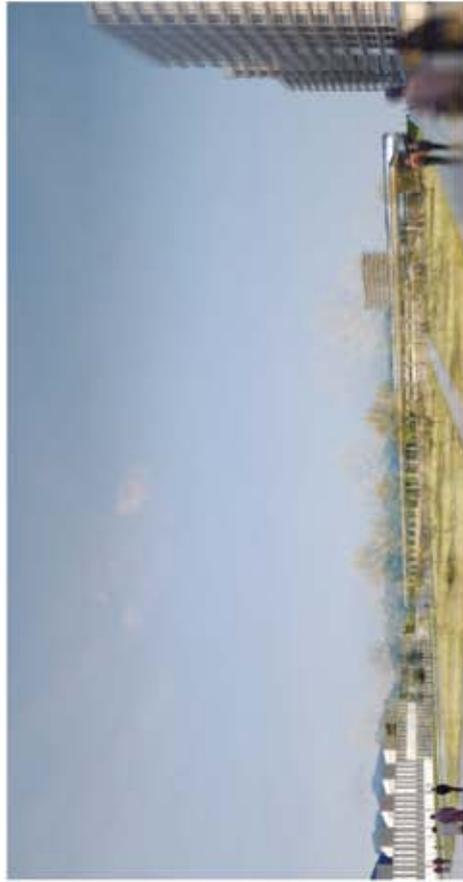


CONFERENZA FOGGIA DEL VVPF / LACQUARINI / S. V. I. 2.2.3.5



CONFERENZA FOGGIA DEL VVPF / LACQUARINI / S. V. I. 2.2.3.5







CONCOURS DES PRÉS-DE-VIDY

# <sup>7</sup> PROJET ÉLIMINÉ AU QUATRIÈME TOUR

## PROJET 1 - DEVISE N° 183104

NOM DE L'ÉQUIPE  
NO.MAD ARQUITECTOS S.L.P. - EDUARDO ARROYO

ARCHITECTES

NO.MAD ARQUITECTOS, S.L.P.  
EDUARDO ARROYO  
Madrid (ES)

COLLABORATEUR – TRICE (S)  
Eduardo Arroyo, David Rodriguez, Esteban de Backer,  
Frank Muller, Ander Rodriguez, Felix Hortal, Gilberto  
Ruiz, Pia Gransaefer

INGÉNIEURS CIVILS

BOMA S.L. INGÉNIEURS CIVILS  
Madrid – Barcelone (ES)

CONSULTANTS

KALIN-CUEREL INGÉNIEURS CIVILS  
Lausanne (CH)















CONCOURS DES PRÉS-DEVIDY

## 8 PROJETS LAURÉATS

## PROJET 7 - DEVISE N° 110777

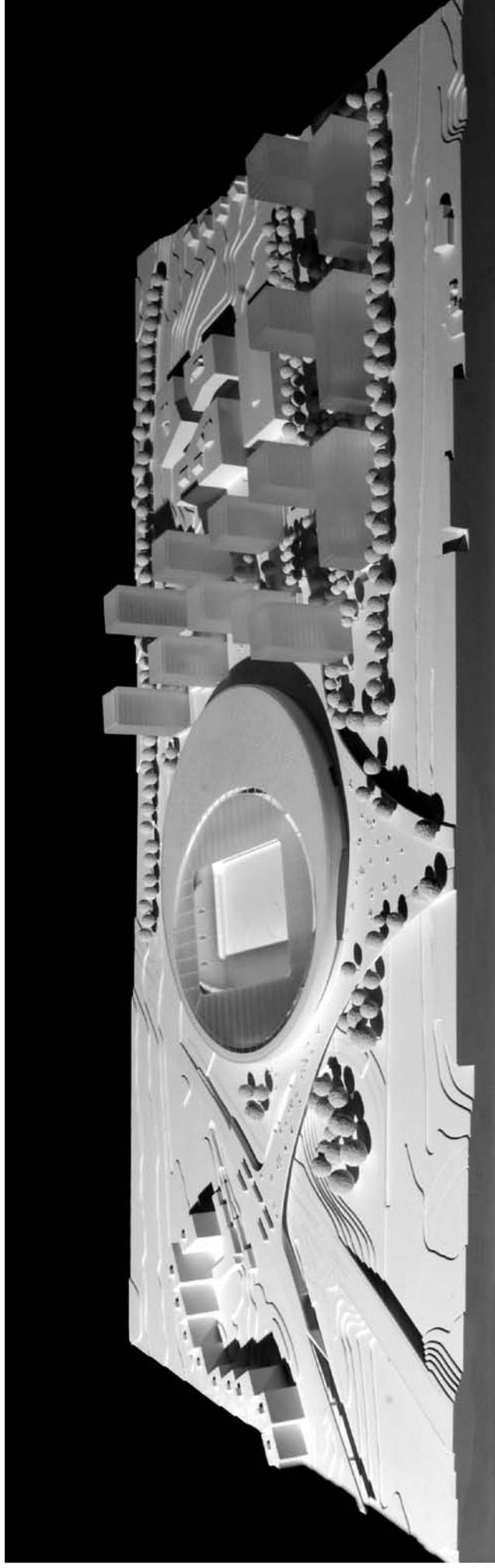
1<sup>er</sup> RANG - 1<sup>er</sup> PRIX

NOM DE L'ÉQUIPE  
GMP + J.-B. FERRARI & ASSOCIÉS

ARCHITECTES	INGÉNIEURS CIVILS	ARCHITECTES PAYSAGISTES	CONSULTANTS
<p><b>GMP</b> GMP ARCHITEKTEN VON GERKAN, MARG UND PARTNER <b>Berlin (D)</b></p> <p>COLLABORATEUR – TRICE (S) Hubert Nienhoff, Kristian Spencker, Florian Illenberger, Christiane Wermers, Christian Moechel, Marleen Michaels, Tobias Mäscher, Claudia Stelzmann, Peter Axelsen</p>	<p><b>TENSYS LIMITED</b> <b>Bath (GB)</b></p> <p>COLLABORATEUR – TRICE (S) David Wakefield, Adam Brown</p>	<p><b>HAGER PARTNER AG</b> <b>Zürich (CH)</b></p> <p>COLLABORATEUR – TRICE (S) Guido Hager, Patrick Allematt, Pascal Posset, Elise Matter, Georg Braunsdorf, Kerstin Marx, Elisabeth Thiel.</p>	<p><b>TRANSOLAR ENERGIETECHNIK GMBH</b> Volkmar Bleicher</p> <p><b>KONTEXTPLAN AG</b> Sarah Droz</p> <p><b>CR CONSEILS SÀRL</b> Jean-François Laurent</p>
<p><b>JEAN-BAPTISTE FERRARI ET ASSOCIÉS SA</b> <b>Lausanne (CH)</b></p> <p>COLLABORATEUR – TRICE (S) Jean-Baptiste Ferrari, Sébastien Zwissig, Floriane Robert, Chantal Billaud, Xavier Tauxe, James Lee, Rainer Epp, Laetitia Bernasconi</p>			

<p>Les auteurs proposent un concept emblématique, un édifice, une forme unique, un cercle comme icône du sport pour ce territoire lausannois, entrée Ouest de la ville.</p>	<p>donne une grande puissance à l'ensemble. Chaque partie du programme s'inscrit avec subtilité dans cette forme unitaire. Le stade et les gradins sont couronnés par un anneau habité, véritable enseigne du sport pour la ville. Une perspective sur le lac s'ouvre sur une fenêtre lémanique qui donne un fond de scène remarquable à l'ensemble depuis l'intérieur du stade. Les accès et l'organisation du stade en font un outil performant et prétexte aux activités multiples de valorisation sportive et événementielle. Le dispositif des accès et relations avec l'environnement dialogue avec le contexte et ouvre des perspectives riches et sans cesse renouvelées. Les différents flux de circulation sont bien organisés et hiérarchisés.</p>	<p>(école, hôtel,...), aux activités (commerces et bureaux) ainsi qu'une place prépondérante au logement. Les différents éléments du tissu sont articulés par des séquences d'espaces publics et paysagers propices à la vie sociale et préfigurant un quartier associant mixité d'usage et mixité sociale.</p>
<p>Le projet s'inscrit dans la continuité des parcs de sports de l'UNIL-EPFL qui lui offrent depuis la route cantonale un cadre de mise en scène complété à l'arrière plan par une perspective sur le cimetière du Bois-de-Vaux. Il devient un repère essentiel de la mutation de ce lieu.</p>	<p>La fonctionnalité, la viabilité et l'évacuation de la tribune principale ainsi que la volumétrie (hauteur) de l'espace multifonctionnel de réception du stade doivent être améliorées selon les directives et recommandations du service des sports et des organes spécialisés notamment en matière de sécurité et de trafic. La piscine est très introvertie ; le jury regrette le manque de caractère de son expression intérieure. Les plages autour des bassins de la piscine devraient être plus généreuses (6m minimum autour du bassin de 50m et plus à l'opposé de la tribune fixe).</p>	<p>Ce projet apporte une solution riche, diversifiée et ouverte dans son développement. Les échelles des morphologies proposées révèlent les différents points singuliers de ce lieu : ouverture sur le lac, rapport à l'autoroute, dégageant sur la route de Chavannes et le cimetière, topographie et rapport au stade.</p>
<p>La force du projet est de créer une véritable nouvelle adresse pour Lausanne en se mesurant avec celle du bord du lac ou d'autres significatives de la ville.</p>	<p>Le dispositif proposé sur la partie Est du site, véritable fond de scène urbain offre de nouveaux lieux de vie dédiés aux services</p>	<p>Ce projet est la démonstration sans équivoque de la possibilité d'une réponse aux deux questions posées par le concours : il crée les conditions de mise en place de la transformation urbaine de cette friche et y inscrit un nouvel édifice majeur appelé à devenir un emblème sportif lausannois.</p>
<p>Le nouvel édifice de sport s'inscrit sur un sol travaillé, véritable espace de relation entre le lac au Sud et la Bourdonnette et son interface de transports à l'Ouest. Il résulte de l'insertion et de la tension que procure cette forme unitaire avec son contexte une relation entre paysage et ville tout à fait remarquable.</p>	<p>Le projet réussit le pari de donner aux deux programmes sportifs des réponses spatiales et formelles de qualité. Le travail en coupe trouve son accomplissement par un bon équilibre entre les parties émergentes et enfouies. C'est une véritable allégorie au sport, aux usagers, aux spectateurs, à tous les acteurs contribuant à faire vivre cet édifice essentiel à la ville. La réunion des deux programmes sportifs</p>	<p>Ce projet a fait l'objet d'un affinement sur demande du jury au 3<sup>e</sup> tour. Le jury constate avec très grande satisfaction que les questions soulevées au 3<sup>e</sup> tour ont trouvé une réponse convaincante dans la version affinée.</p>

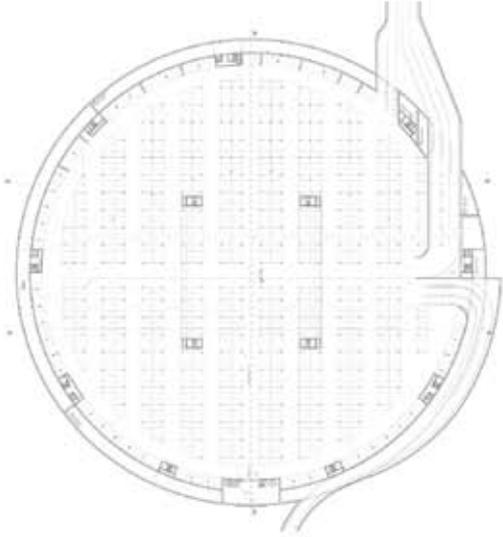
## DEGRÉ D'AFFINEMENT







110777

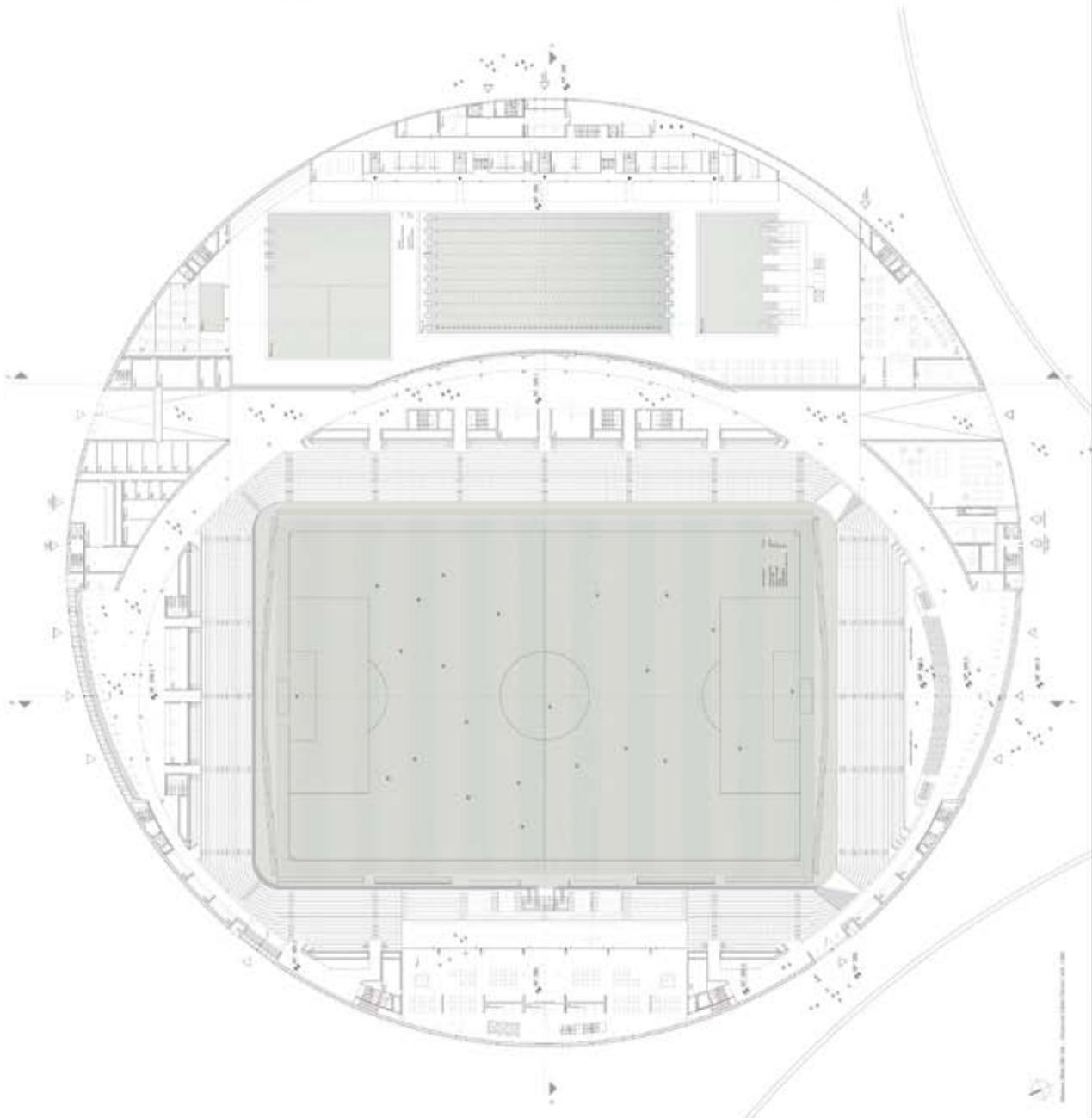


Plan 110777 - Stadionring (1/1000)



Plan 110777 - Stadionring (1/1000)

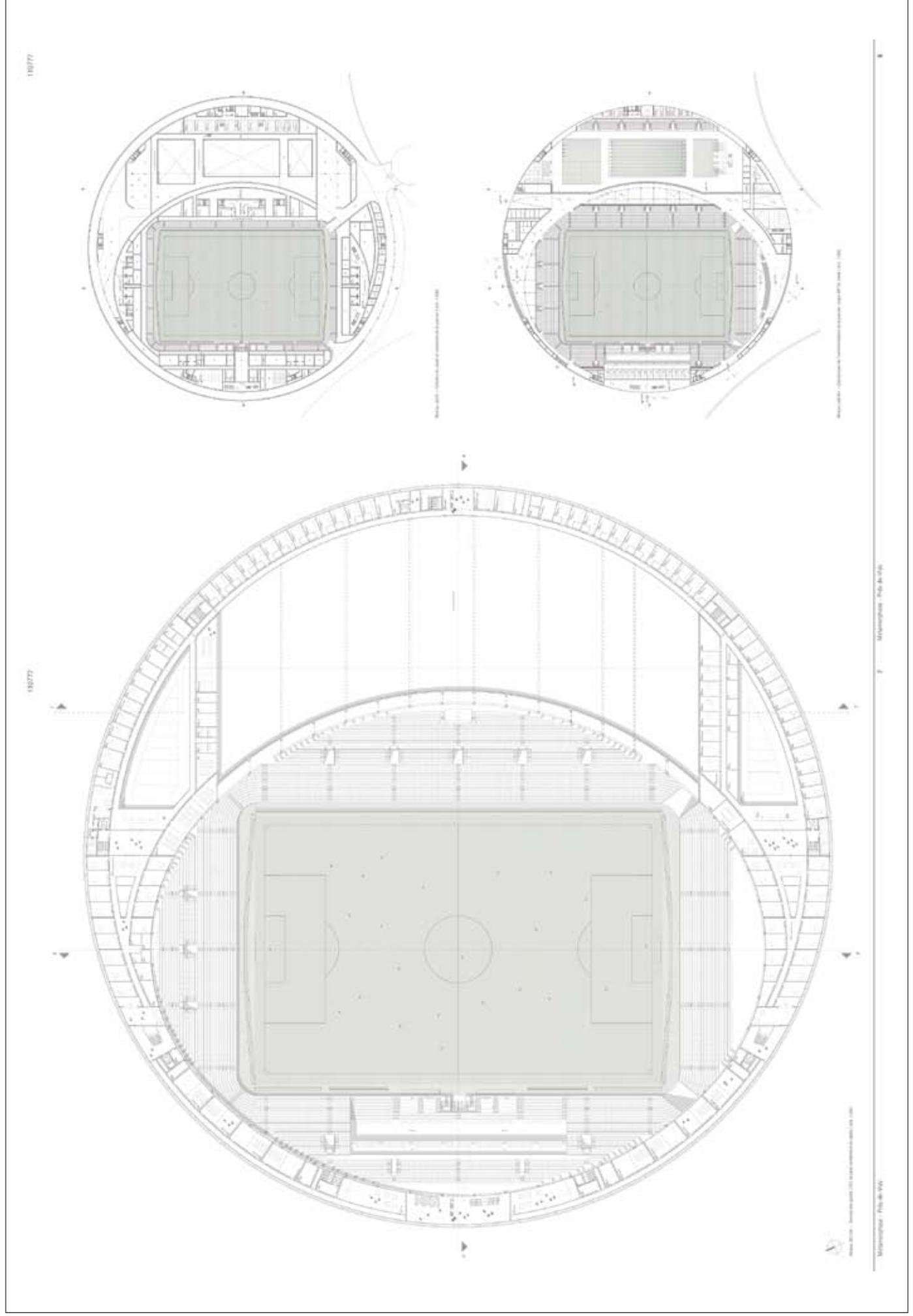
110777



Architectural logo and text:  Architectural firm name and address

Architectural firm name and address

Architectural firm name and address



Architecte : Métamorphose - Pds B-1916

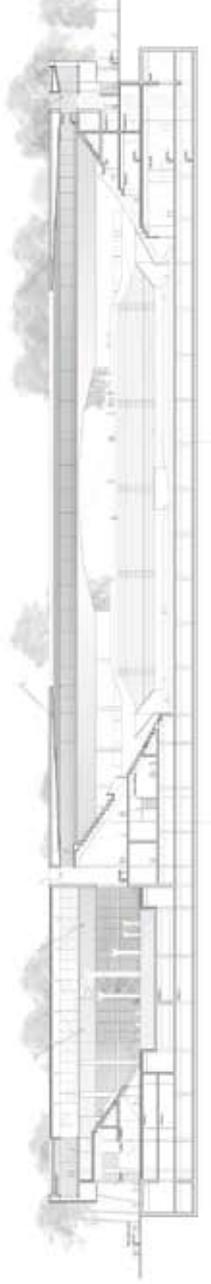
Métamorphose - Pds B-1916

Métamorphose - Pds B-1916

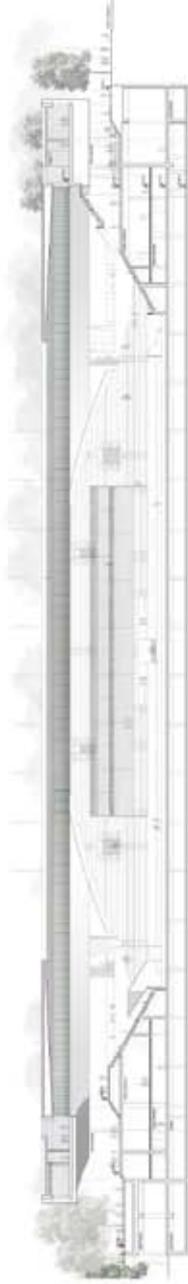
110777



Wandansicht Süd



Querschnitt durch den südlichen Teil



Querschnitt durch den nördlichen Teil



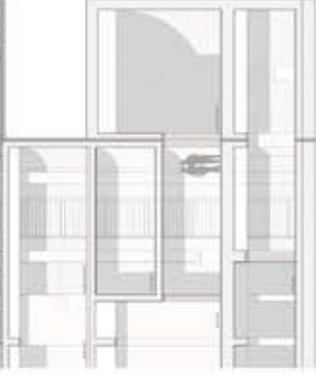
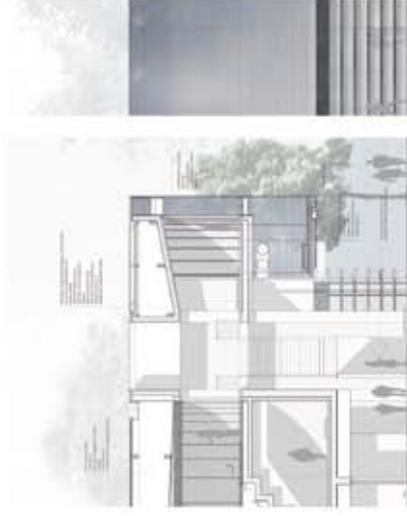
Querschnitt durch den nördlichen Teil

Wandansicht Nord

110777



Wandansicht Süd



Querschnitt durch den südlichen Teil

## PREMIER DEGRÉ





**Stadium for the West**  
 The stadium is designed to be a landmark building in the city, with a distinctive white, curved facade that reflects the surrounding landscape. The seating bowl is a large, open-air structure that provides an excellent view of the field and the surrounding city. The stadium is designed to be a multi-use facility, capable of hosting a variety of events, including football, basketball, and concerts.

**Stadium for the East**  
 The stadium is designed to be a landmark building in the city, with a distinctive white, curved facade that reflects the surrounding landscape. The seating bowl is a large, open-air structure that provides an excellent view of the field and the surrounding city. The stadium is designed to be a multi-use facility, capable of hosting a variety of events, including football, basketball, and concerts.

**Stadium for the South**  
 The stadium is designed to be a landmark building in the city, with a distinctive white, curved facade that reflects the surrounding landscape. The seating bowl is a large, open-air structure that provides an excellent view of the field and the surrounding city. The stadium is designed to be a multi-use facility, capable of hosting a variety of events, including football, basketball, and concerts.



Architect: [unreadable]

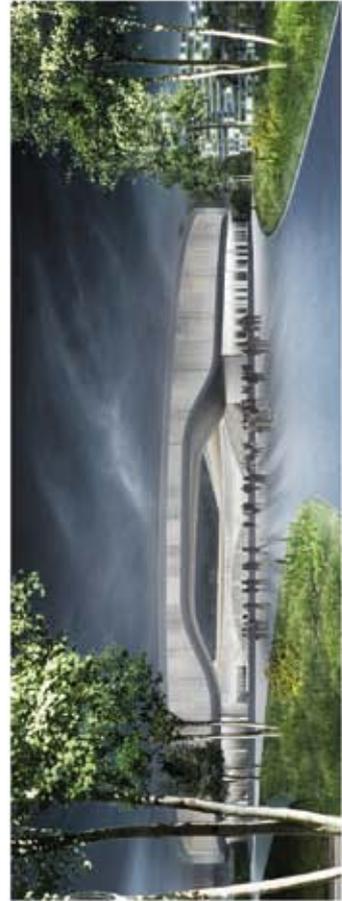
Architect: [unreadable]



**Stadium for the North**  
 The stadium is designed to be a landmark building in the city, with a distinctive white, curved facade that reflects the surrounding landscape. The seating bowl is a large, open-air structure that provides an excellent view of the field and the surrounding city. The stadium is designed to be a multi-use facility, capable of hosting a variety of events, including football, basketball, and concerts.

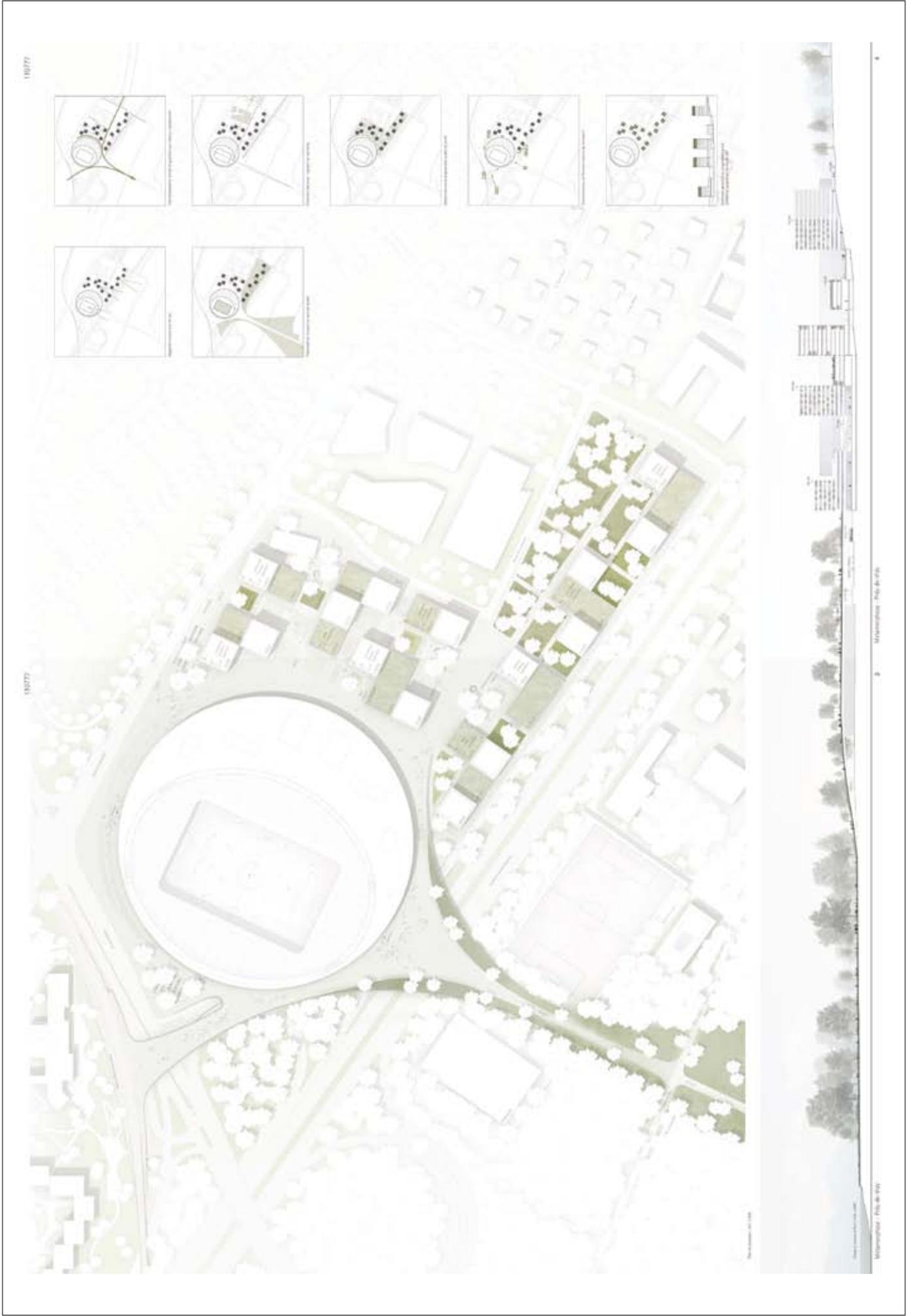
**Stadium for the East**  
 The stadium is designed to be a landmark building in the city, with a distinctive white, curved facade that reflects the surrounding landscape. The seating bowl is a large, open-air structure that provides an excellent view of the field and the surrounding city. The stadium is designed to be a multi-use facility, capable of hosting a variety of events, including football, basketball, and concerts.

**Stadium for the South**  
 The stadium is designed to be a landmark building in the city, with a distinctive white, curved facade that reflects the surrounding landscape. The seating bowl is a large, open-air structure that provides an excellent view of the field and the surrounding city. The stadium is designed to be a multi-use facility, capable of hosting a variety of events, including football, basketball, and concerts.



Architect: [unreadable]

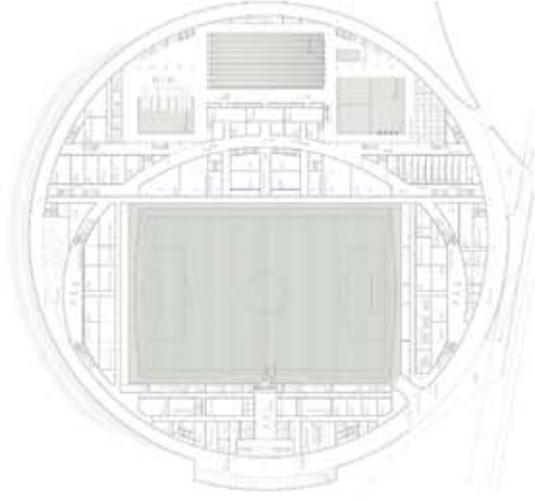
Architect: [unreadable]



110777

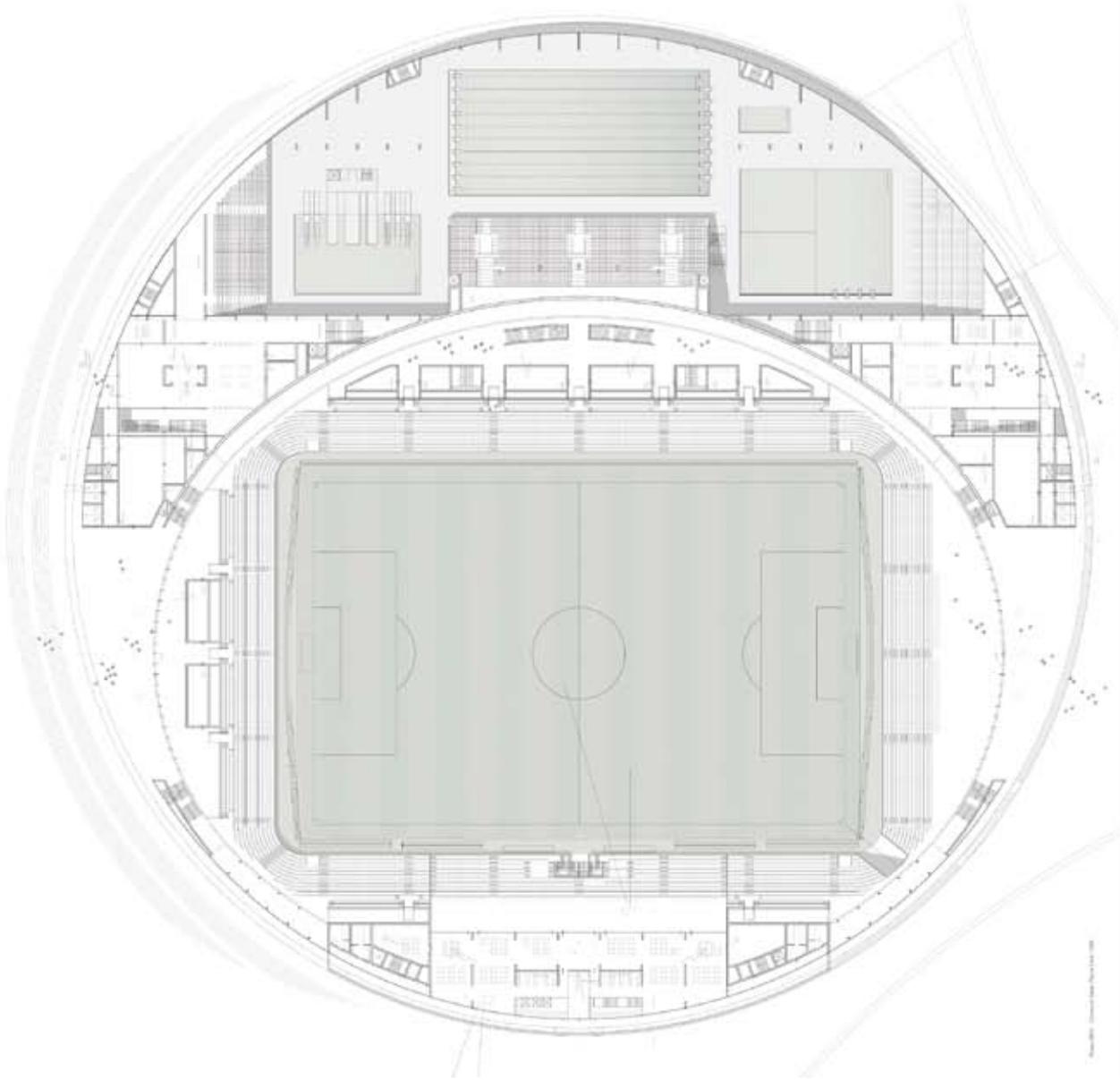


Architect: [unreadable]



Architect: [unreadable]

110777



Architect: [unreadable]

Architect: [unreadable]

Architect: [unreadable]



110777



110777



110777

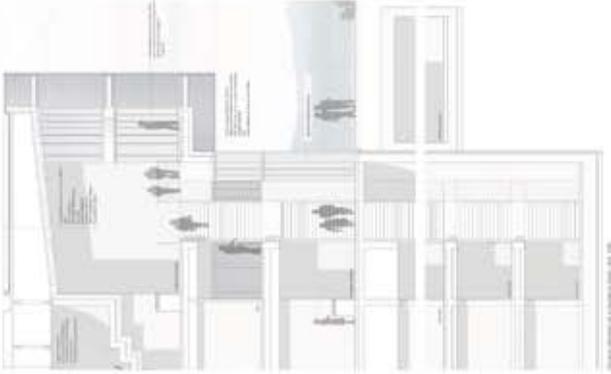


110777

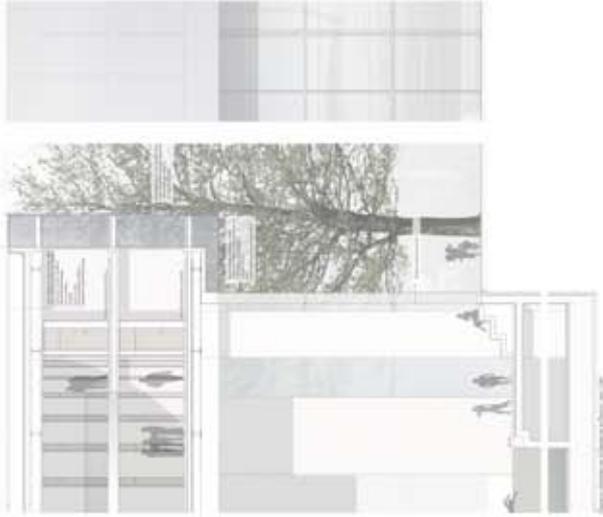


110777

110777



110777



110777

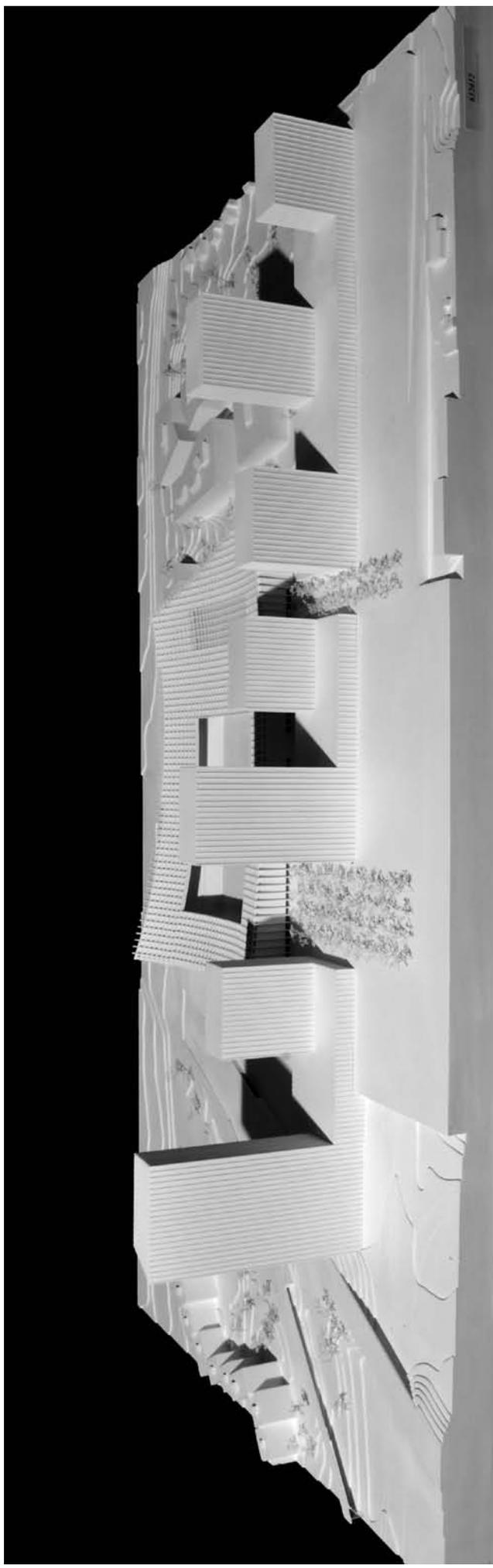
110777

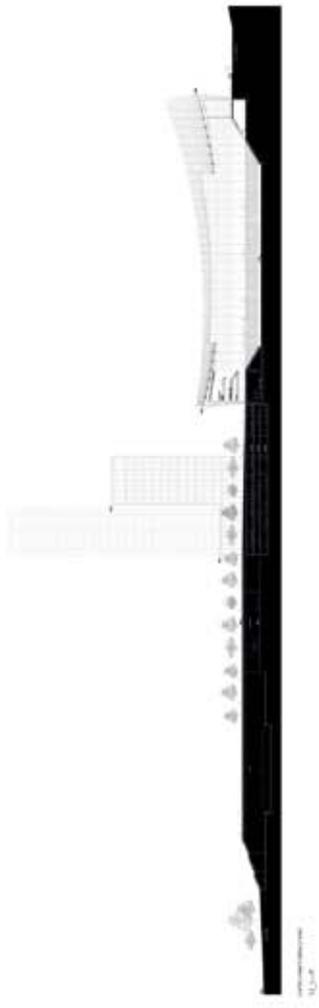
## PROJET 11 - DEVISE N° 612612

2<sup>e</sup> RANG - 2<sup>e</sup> PRIXNOM DE L'ÉQUIPE  
TEAM 3

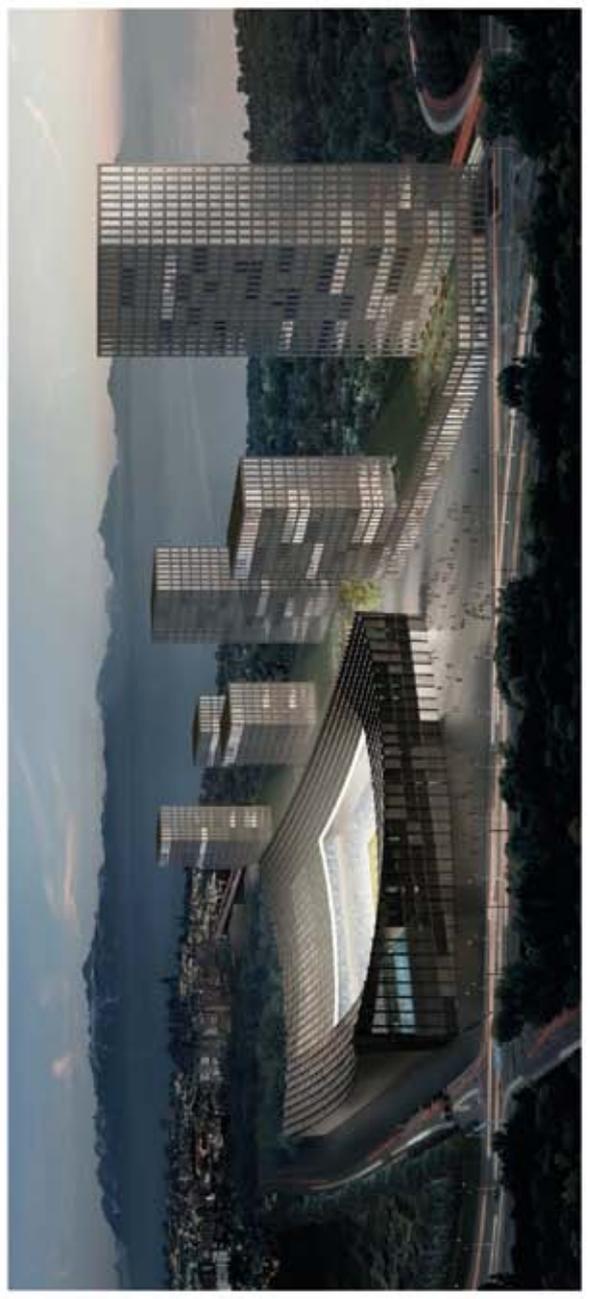
ARCHITECTES	ARCHITECTES	INGÉNIEURS CIVILS	CONSULTANTS
<b>AGN NIEDERBERGHAUS &amp; PARTNER GMBH Ibbenbüren (D)</b>  COLLABORATEUR – TRICE (S) Stefan Nixtorf, Heiko Kamphembeek, Barbara Kellers	<b>TEKHNE SA Lausanne (CH)</b>  COLLABORATEUR – TRICE (S) Eric Baeni, Jean-Daniel Beuchat, Claudius Fruehauf, Guillaume Henry, Carlos Viladoms	<b>INGENI SA (Lausanne et Genève) Lausanne (CH)</b>  COLLABORATEUR – TRICE (S) Marco Bosso, Gabriele Gusceiti, Claudio Pirazzi	<b>PROFIL PAYSAGE</b> Gaëlle Hermobessière

<p>Les auteurs du projet livrent un concept fondateur qui génère une image iconique à l'entrée Ouest de la ville.</p> <p>A travers une proposition indissociable liant fortement la future structure urbaine et l'équipement sportif, le projet opère une transformation essentielle à l'échelle du territoire à l'instar des grands parcs de loisirs et de sports qui constituent dès les années 1960 la façade de la ville sur le lac.</p> <p>Ce projet réinterroge le double caractère du concours de projets et d'idées.</p> <p>Les auteurs dessinent un nouveau morceau de ville du 21<sup>e</sup> siècle qui fonde et oriente le développement urbain futur entre les rives et les coteaux et se mesure à la grande échelle du territoire compris entre Ouchy et les parcs sportifs de l'UNIL-EPFL. Cette proposition volontaire et ambitieuse transforme radicalement ce lieu pour offrir une nouvelle adresse attractive, une nouvelle centralité à la ville.</p> <p>La couverture partielle de l'autoroute constitue un préalable nécessaire au fonctionnement de ce projet qui doit trouver des relations fortes et immédiates avec le lac, en l'occurrence au travers d'un large parvis paysager essentiel à nourrir les ambitions poursuivies. Toutefois</p>	<p>la qualité de cet espace n'est pas en relation avec les objectifs affichés. Le rapport à l'autoroute conçue comme un grand boulevard urbain n'est pas assumé.</p> <p>Le front sur le lac est composé d'une alternance de pièces bâties en quinconce formant une entrée de la ville à la mesure du territoire lémanique.</p> <p>Cette proposition radicale est un pari sur l'avenir qui trouve néanmoins ses limites. A trop vouloir créer une centralité, le projet fait montre d'une certaine démesure qui contraste avec le contexte immédiat, l'isole et le fige en une solution autonome. L'image du quartier suggère fortement une affectation uniquement tertiaire, peu conforme aux objectifs de mixité du maître de l'ouvrage.</p> <p>Le projet du stade et son inscription en coupe dans le site dénote une bonne maîtrise spatiale. Son expression architecturale et structurelle apporte une réponse de qualité aux différents programmes sportifs (stade, piscine). Le stade urbain est posé sur un parvis formant l'espace d'accueil des spectateurs et usagers complété par les propositions commerciales au Sud. La réunion des deux programmes dans le même édifice est convaincante, toutefois le parti formel un peu direct et superficiel est peu en</p>	<p>phase avec l'organisation interne.</p> <p>Le lien entre le stade et les parcs de loisirs du bord du lac s'établit à travers la trame urbaine du front du lac et l'isole fortement de cet écrin paysager.</p> <p>La transformation radicale de ce lieu et les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de la proposition engendrent une rupture profonde avec le contexte et nécessitent le développement simultané des programmes publics et privés.</p> <p>Les parties composant la proposition étant indissociables, il en ressort un ensemble figé et peu évolutif. Les deux questions posées par le concours nécessitent un arbitrage crucial : projette-t-on d'abord une nouvelle entrée de ville ou un complexe sportif ?</p>
--	--	---





Architectural rendering of the building facade.



Architectural rendering of the building complex at dusk.



The site is characterized by a steep, rocky slope that has been partially stabilized with vegetation. The terrain is rugged and shows signs of erosion control measures.



The construction process involves the removal of loose soil and rocks, followed by the installation of retaining walls and the planting of vegetation to stabilize the slope. The final design aims to integrate the building with the natural environment.

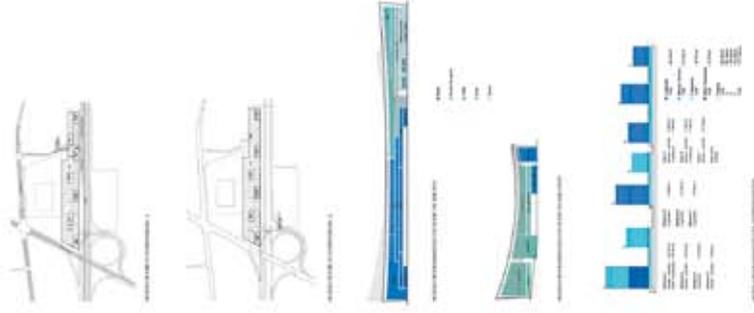


The construction site shows the progress of the retaining wall, which is designed to support the upper levels of the building. The wall is covered in green vegetation, which helps to prevent soil erosion and blend with the surrounding landscape.





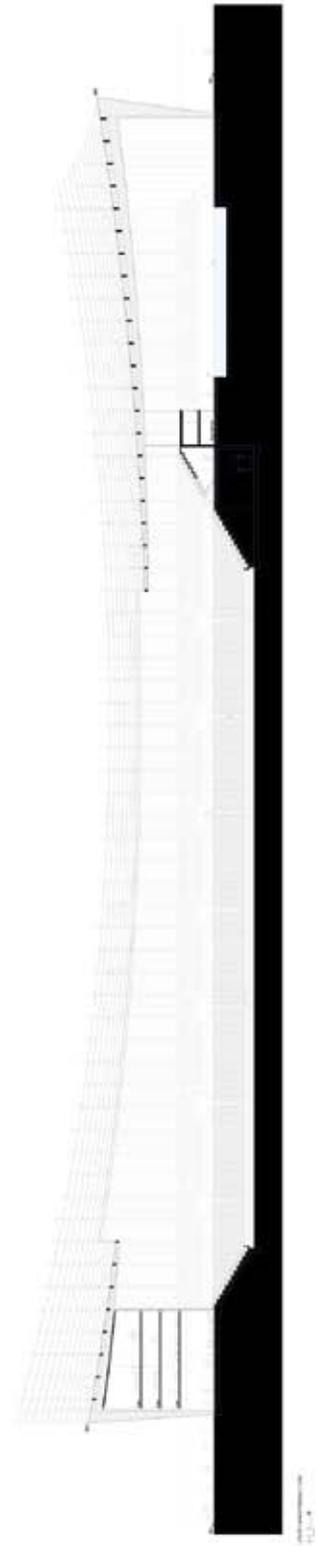
PROJET 11 - DEVISE N° 612612



PROJET 11 - DEVISE N° 612612



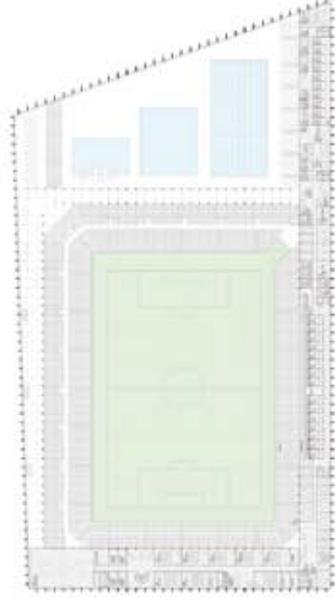
PLAN OF THE STADIUM



SECTION OF THE STADIUM



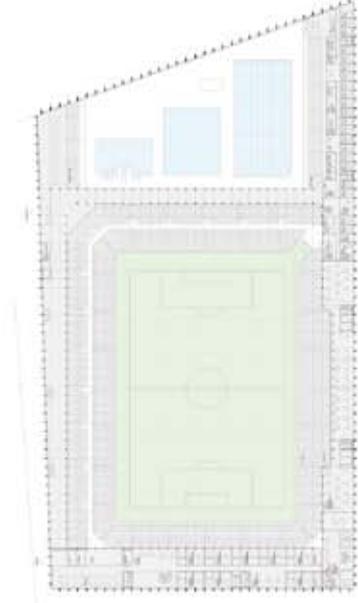
Architectural drawing  
02-4-B



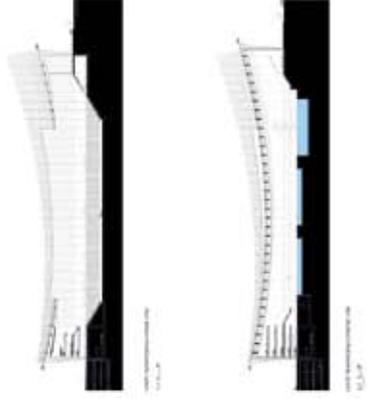
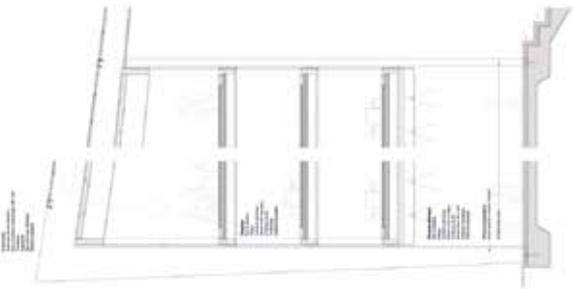
Architectural drawing  
02-4-B



Architectural drawing  
02-4-B



Architectural drawing  
02-4-B



## PROJET 14 - DEVISE N° 012358

3<sup>e</sup> RANG - 3<sup>e</sup> PRIXNOM DE L'ÉQUIPE  
GROUPEMENT LUSCHER - INGPHI - AIRLIGHT

ARCHITECTES	INGÉNIEURS CIVILS	INGÉNIEURS (structures, structures légères)	CONSULTANTS
<b>LUSCHER ARCHITECTES SA</b> Lausanne (CH)  COLLABORATEUR – TRICE (S) Rodolphe Luscher, André Luscher, Jens Jäschek, Joëlle Schumann, Martin Gauthier	<b>INGPHI SA</b> Lausanne (CH)  COLLABORATEUR – TRICE (S) Philippe Ménétreay, Jonathan Krebs	<b>AIRLIGHT LTD</b> Brasca (CH)  COLLABORATEUR – TRICE (S) Mauro Pedretti	<b>HUBER BAUCONSULTANT</b> Urs Huber  <b>SORANE SA</b> Dominique Chuard

Les auteurs proposent un concept constitué de différentes séquences.

La 1<sup>ère</sup> séquence, celle du stade et de la piscine se fonde sur un niveau de référence, un immense parvis formant un espace d'accueil et développant des continuités en direction du lac à l'aide de deux franchissements de l'autoroute.

Ce projet réunit dans un seul édifice, sous une grande toiture, les deux programmes sportifs. Les accès aux programmes sont bien assurés. Néanmoins le travail en coupe montre les limites de cette solution radicale. La piscine qui pourrait trouver un dégageement sur le paysage lémanique, est en fait située dans les niveaux inférieurs avec une façade majeure sur l'autoroute.

La double orientation du projet ne facilite pas les accès et offre peu de repères pour les usagers. Le stade qui se présente comme une empreinte en relief sur le parvis est de qualité. Son organisation permet une bonne relation entre toutes les parties du programme.

La 2<sup>e</sup> séquence, en direction de l'Ouest, propose une réorganisation des circulations par la création d'un nouveau giratoire au dessus de l'autoroute – solution intéressante mais ne correspondant pas aux orientations retenues par les autorités fédérales. Une tour associée à un socle marque cette séquence caractéristique de l'entrée Ouest de la ville et cherche un lien avec le parc des sports de l'UNIL-EPEL. La perspective depuis la route cantonale se focalise sur cet élément emblématique visible à l'échelle du grand territoire. Le programme hôtelier proposé complète l'équipement sportif.

La 3<sup>e</sup> séquence, celle d'un nouveau tissu à l'Est du site, propose une forme urbaine qui compose avec les éléments préexistants. La morphologie ainsi créée est une succession de pièces bâties articulées autour d'espaces publics de distribution. Un espace central majeur dessert la bande Sud. Sur la partie Nord, deux bâtiments de bureaux viennent se rattacher au groupe déjà existant. Cet ensemble se décline en 2 échelles : l'une en relation avec les bâtiments existants et l'autre,

moins élevée, le long de l'autoroute. Cette position préfigure la transformation du quartier en direction de la Maladière et pose les bases de la mutation de ce territoire important dans le devenir de la ville.

Ces trois séquences constituent une juxtaposition d'éléments qui peinent à établir des relations transversales Est-Ouest. Ce manque de relation nuit à la légitimité de la séquence centrale qui est celle du stade. Le traitement du parvis sportif et son expression renforcent encore cet isolement.

Le raccordement au Sud vers le lac demeure une réponse technique un peu forcée, le dispositif ne permettant pas de garantir la qualité de la connexion entre la plateforme de référence et les parcs du bord du lac au vu de la forte déclivité entre ces éléments.





CONCOURS PRES-DE-VIDY

UN STADE MODESTE ET EMBLEMATIQUE

012358

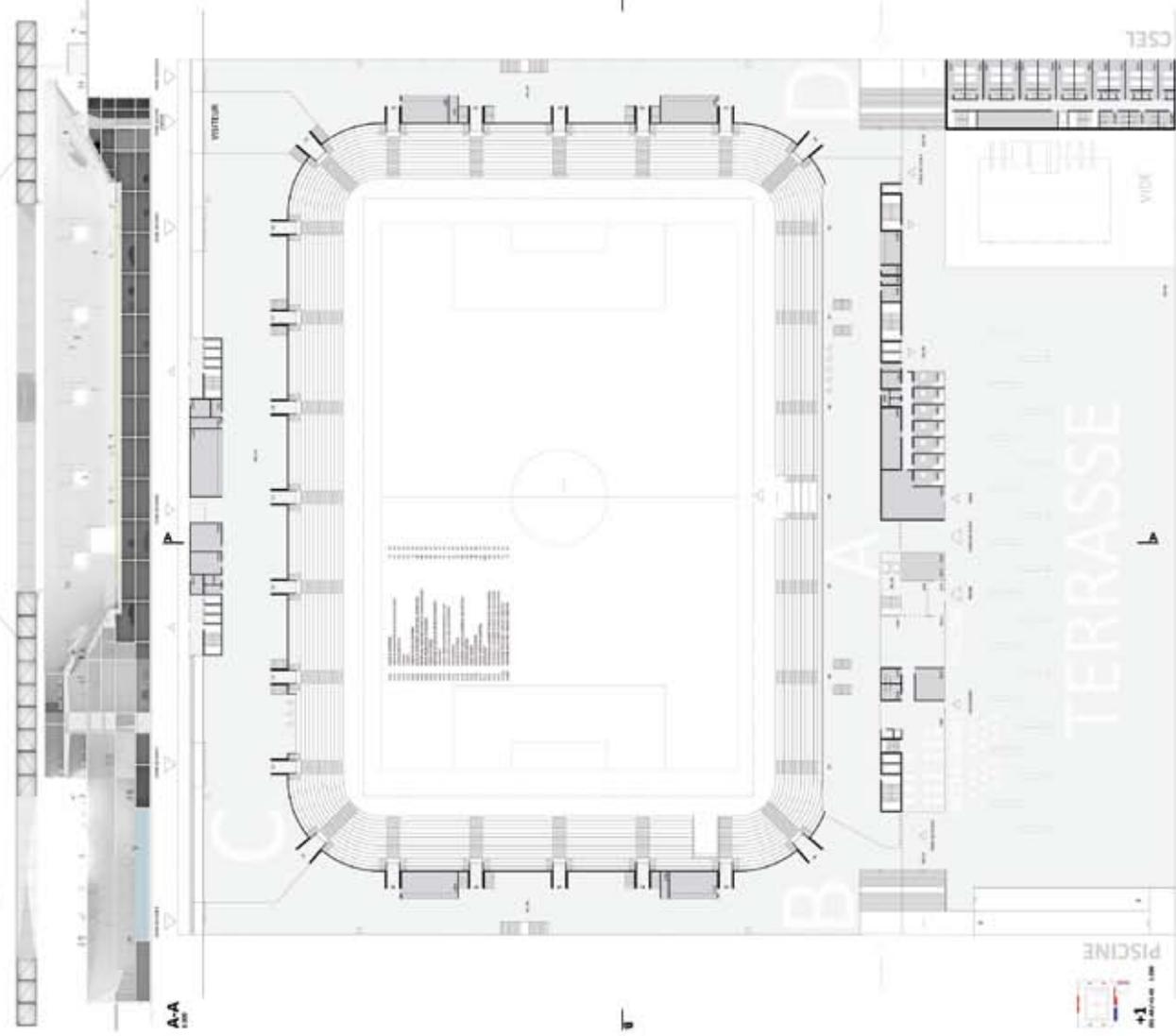


INTRODUCTION

Le projet de stade est un défi architectural et urbain. Il s'agit de créer un lieu emblématique qui s'intègre harmonieusement dans son environnement. Le stade doit être accessible à tous, offrir une expérience unique et être durable.

Le stade est un lieu de rassemblement, de célébration et de compétition. Il doit être conçu pour accueillir un grand nombre de spectateurs tout en offrant des espaces verts et des équipements sportifs.

Le stade doit être un lieu de vie, un lieu où les habitants peuvent se rencontrer et partager des moments de joie et de fierté. Le stade doit être un lieu de mémoire, un lieu qui raconte l'histoire de la ville et de son peuple.





PARC DE TICKETS AL'ENTREE

**CONCEPTS STRUCTURELS**

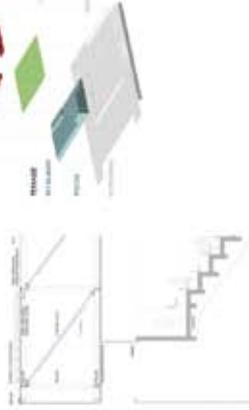
Le projet est structuré par une série de piliers verticaux qui supportent le toit et définissent les espaces intérieurs. Les piliers sont espacés de manière à créer une sensation de légèreté et de fluidité. Les piliers sont également conçus pour servir de supports pour les entrées, les restaurants et les parkings. Les piliers sont également conçus pour servir de supports pour les entrées, les restaurants et les parkings.

**CONCEPTS FONCTIONNELS**

Le projet est conçu pour offrir une expérience unique aux visiteurs. Les entrées sont conçues pour être accessibles à tous et offrir une sensation de grandeur. Les restaurants sont conçus pour offrir une cuisine de qualité et un service impeccable. Les parkings sont conçus pour offrir un accès facile et sécurisé aux véhicules.

**CONCEPTS VISUELS**

Le projet est conçu pour offrir une expérience visuelle unique aux visiteurs. Le toit est conçu pour être une œuvre d'art à part entière, avec des formes et des couleurs qui évoluent au fil du jour. Les entrées, les restaurants et les parkings sont également conçus pour offrir une expérience visuelle unique.

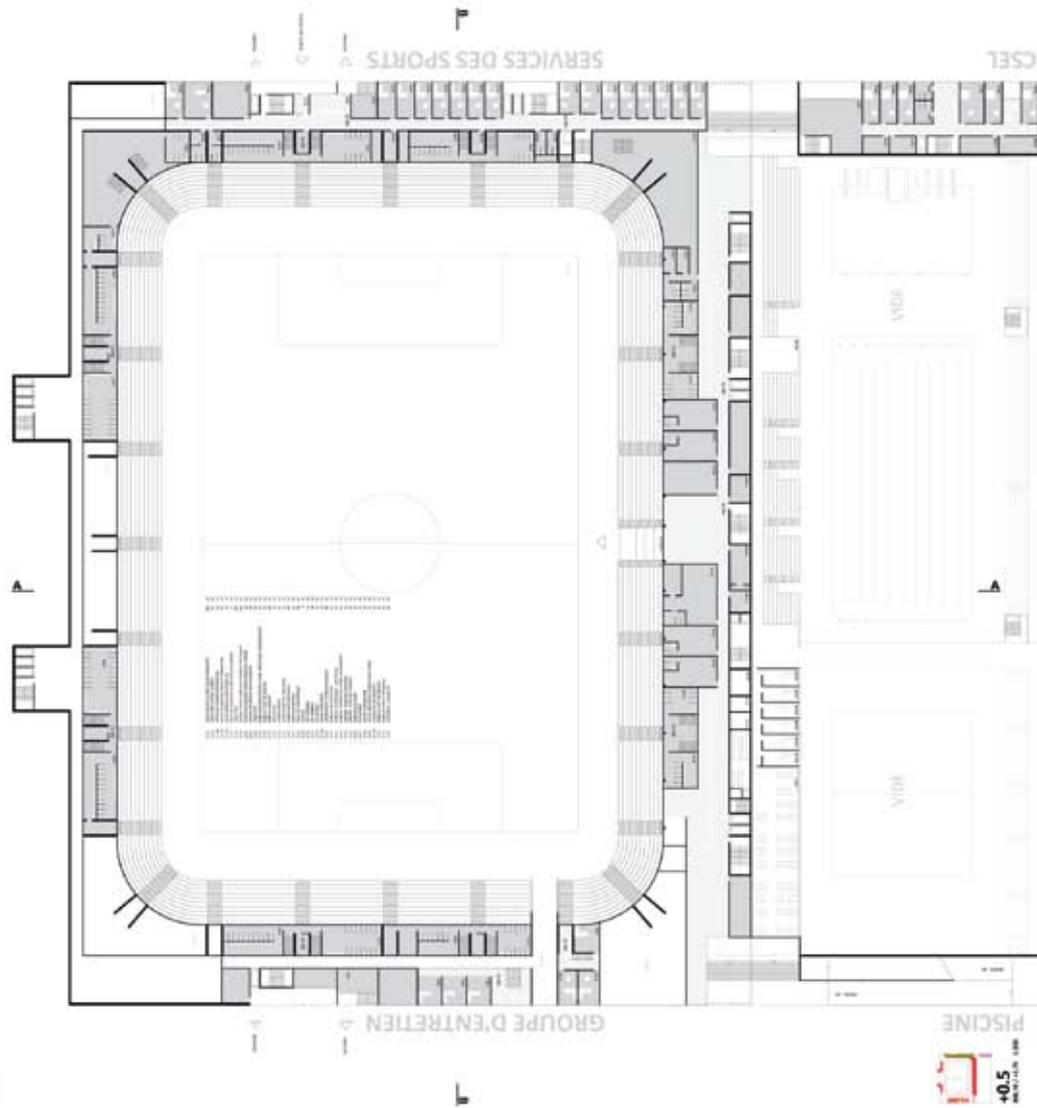


STADE

PISCINE



B-B

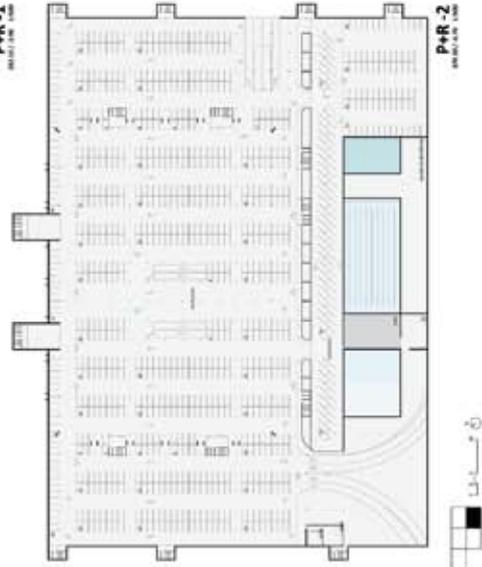
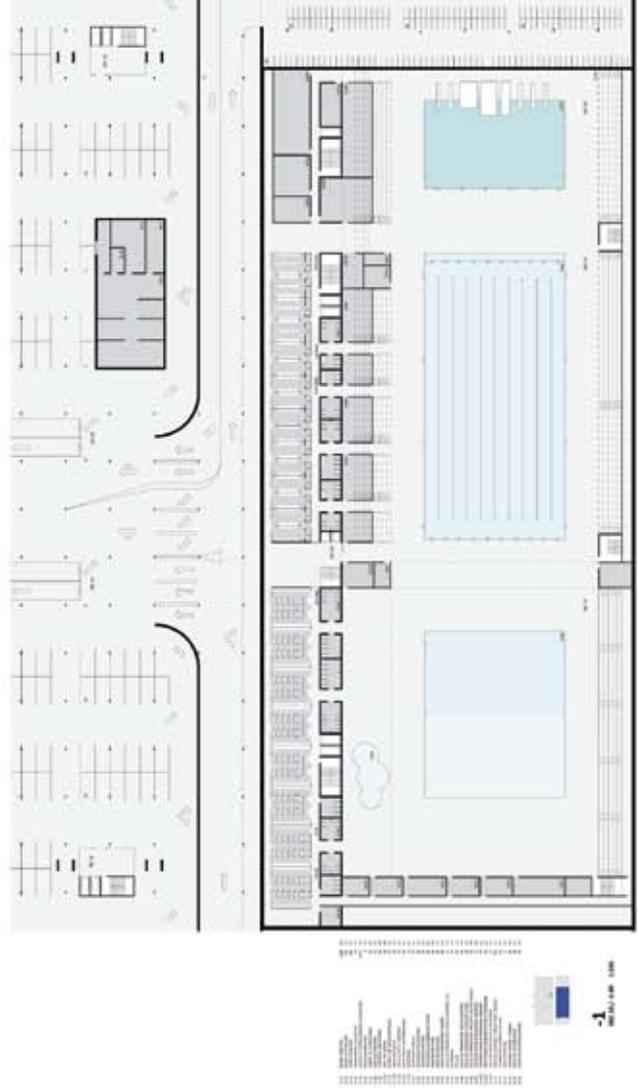
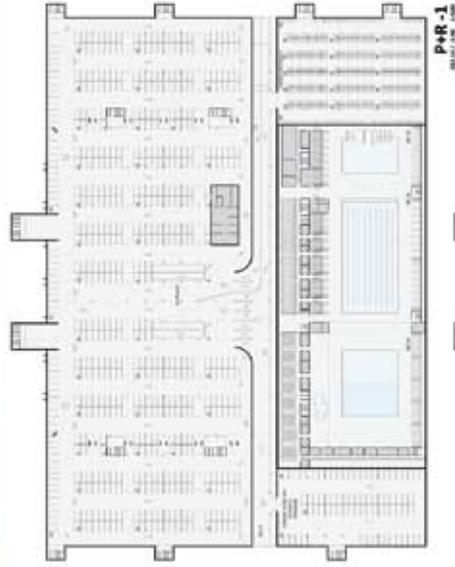
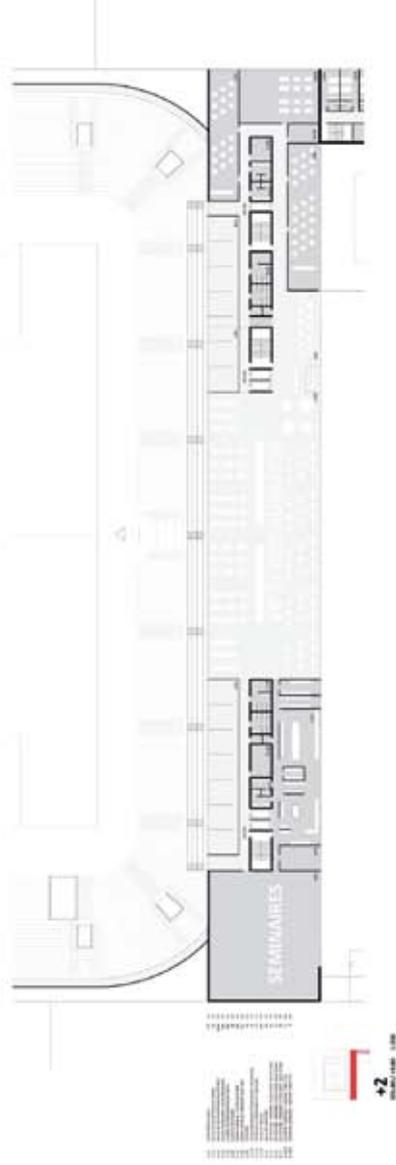


PISCINE  
+0.5  
100.00 x 50.00

CSEL



TROIS PLACES EVENEMENTIELLES: L'ESPLANADE - LA TERRASSE - LA PLATEFORME DE LIAISON 012358



## PROJET 9 - DEVISE N° 562252

4<sup>e</sup> RANG - 4<sup>e</sup> PRIX

NOM DE L'ÉQUIPE  
CHAIX & MOREL / LOCALARCHITECTURE / WERNER SOBEK / ESM.

ARCHITECTES	INGÉNIEURS CIVILS	CONSULTANTS	CONSULTANTS
<b>CHAIX &amp; MOREL ET ASSOCIÉS</b> Paris (F)	<b>WERNER SOBEK</b> Stuttgart (D)	<b>PAYSAGESTION</b> Olivier Lasserre, Maarten Bral	<b>SCHERLER</b> Nicolas Tireford
COLLABORATEUR – TRICE (S) Fabien Barthelemy, Tobias Lehre, Alexandra Isele, Amandine Chaine, Maximilian Weizig, Eva De Marco, Fabian Christ	COLLABORATEUR – TRICE (S) Roland Bechmann, Florent Fontaire, Mathieu Cabannes	<b>ESTIA</b> Manuel Brauer	<b>PHILIPP SCHAEERER</b>
<b>LOCALARCHITECTURE</b> Lausanne (CH)	<b>ESM – SARRASIN</b> St-Sulpice (CH)	<b>A.C.E.</b> Jean-Claude Achard	<b>AARTILL</b> Michel Pieroni
COLLABORATEUR – TRICE (S) Manuel Bieler, Antonio Courty, Anastasia Konovalova, David Abarrategui, Livia Esposito, Nicolas Willemet, Tomoya Yoshikawa	COLLABORATEUR – TRICE (S) Hazem Charif		

Les auteurs du projet proposent un concept ambitieux qui met en place un rapport essentiel et fondateur entre les rives du lac et la ville. Rappel du dispositif de la Vallée de la Jeunesse, cette lecture attentive du territoire lausannois, aboutit à la création d'un nouveau parc à l'entrée de la ville. Avant de fabriquer de la ville, ce projet génère d'abord du paysage en recherchant une extension maximale vers les rives du lac. Ce geste volontaire s'inscrit dans la reconnaissance et la continuité des éléments fondateurs qui ont caractérisé la transformation lausannoise des rives du lac dès les années 1960.

Cette proposition neutralise la tranchée de l'autoroute et introduit une forte continuité avec la future couverture de la STEP pour donner cohérence au nouvel ensemble. Le projet de stade, iconique, s'implante dans un grand parc accueillant les futures installations sportives. Cet écran assure au stade un lien essentiel avec le lac, espace de loisirs reconnu de toute la ville. Cette solution, par un nouveau dessin topographique volontaire, assure le désenclavement du site. Ce remodelage offre en outre une porte ouest affirmée pour Lausanne, en conférant à l'ensemble un caractère paysager précis dès la route cantonale en continuité des parcs de la ville et de l'UNIL-EPFL.

Le territoire à l'Ouest est caractérisé par une tour emblématique qui s'affiche comme signe de cette transformation majeure des Prés-de-Vidy. La proposition urbaine à l'Est constitue un contrepois à ce dispositif.

Les efforts mis en œuvre trouvent leurs limites dans l'échelle architecturale ainsi que dans les relations entre les différents programmes. La coupe révèle de grandes difficultés relationnelles entre les éléments de ce projet. La tour est difficile d'accès et mal reliée avec le parc. Cet isolement affaiblit son impact et ses valeurs d'usage. Le parc autour du stade et en direction du lac nécessite des investissements très importants au vu de la dalle à réaliser.

Le jury regrette la radicalité de la solution paysagère, ne laissant apparaître que le stade et enterrant l'élément de piscine – qui est au demeurant une pièce très importante du programme sportif.

La proposition architecturale et structurelle du stade s'inscrit avec élégance en coupe dans le site. Les auteurs créent avec beaucoup de talent une image forte de nouveau stade pour Lausanne au milieu de ce parc.

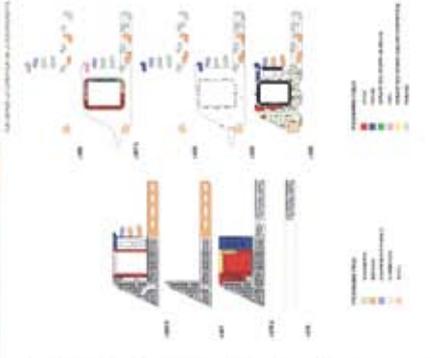
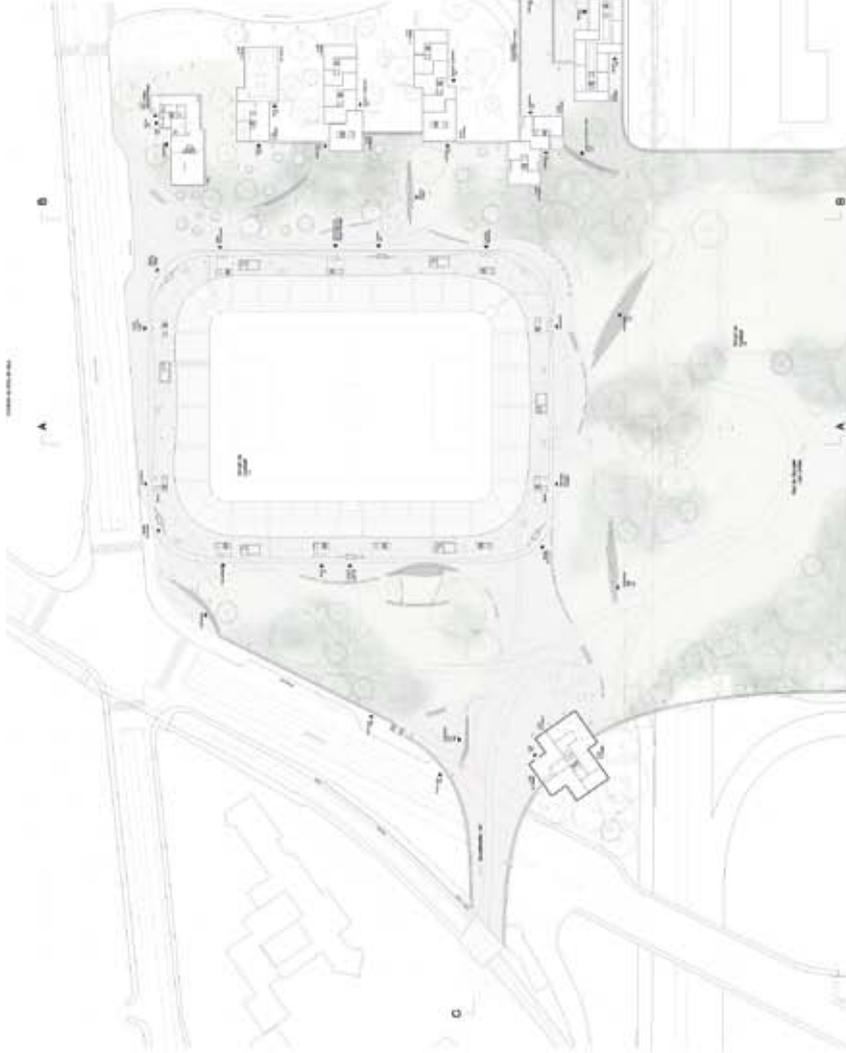
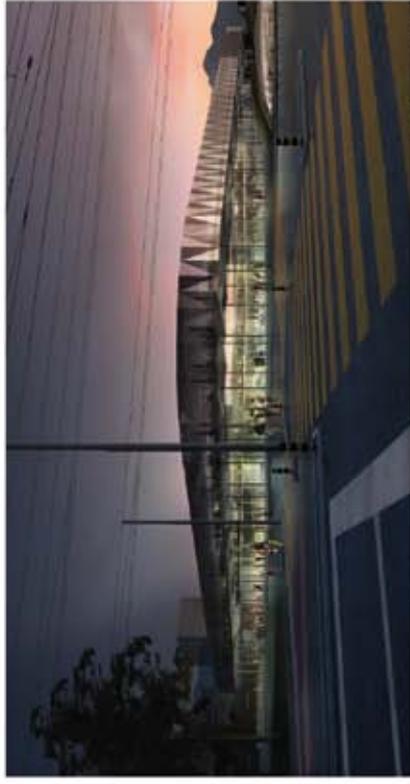
Le développement des relations Nord-Sud et Est-Ouest entre les éléments du projet est tributaire de la modification profonde du sol.

Cette proposition est séduisante sur le plan territorial, elle nécessite néanmoins des transformations considérables, qui apparaissent en définitive au jury comme un passage en force, un artifice. Les investissements nécessaires à la mise en place d'une telle solution seraient en premier lieu liés aux modifications paysagères, au détrimement des ressources à consacrer aux questions posées par le concours : la création d'un complexe sportif et la proposition d'un nouveau quartier.





1. The image shows a cityscape in the distance, a large body of water in the middle ground, and a dense forested hillside in the foreground. The city features various buildings and a prominent highway interchange. The lake has a sandy beach area. The foreground is dominated by lush green trees.



Textual descriptions and diagrams related to the site plan, including site context, program, and design intent.

**LE SITE**

Le site est situé dans un quartier résidentiel et commercial en pleine expansion. Il est bordé par une rue principale et une voie de service. Le terrain est plat et offre une vue dégagée sur le quartier.

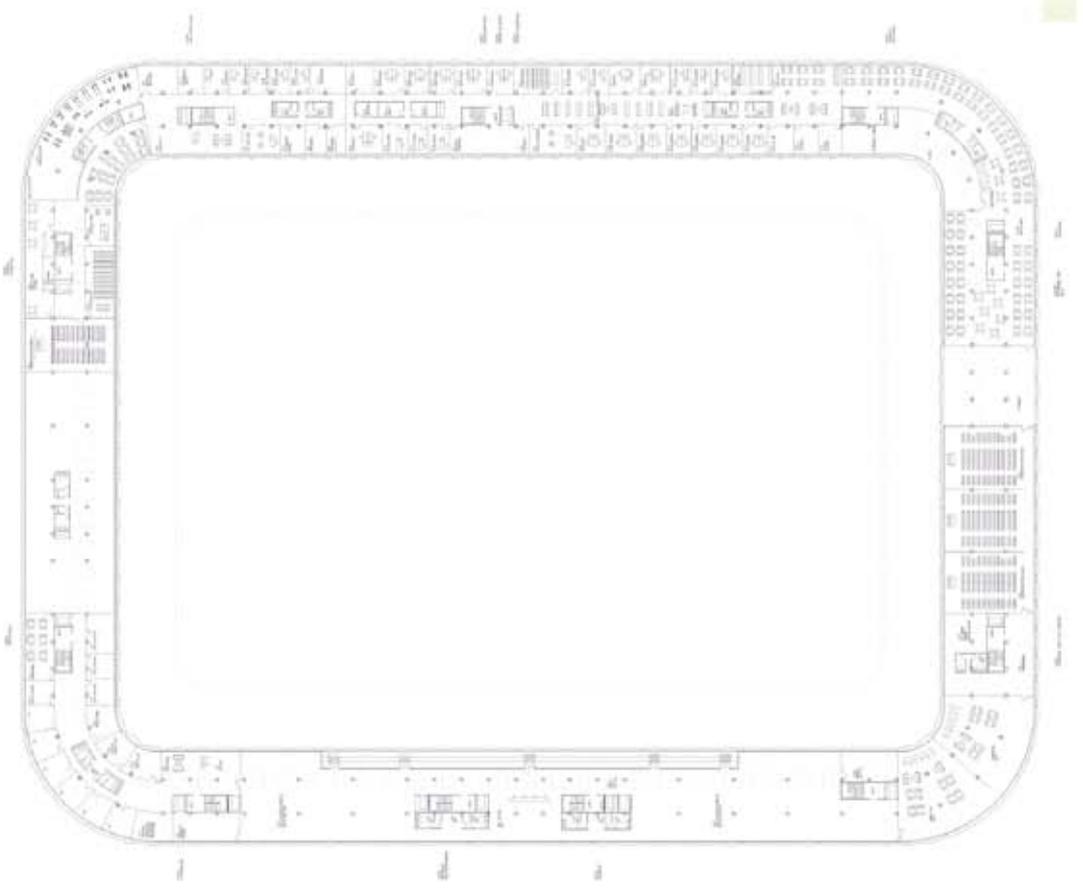
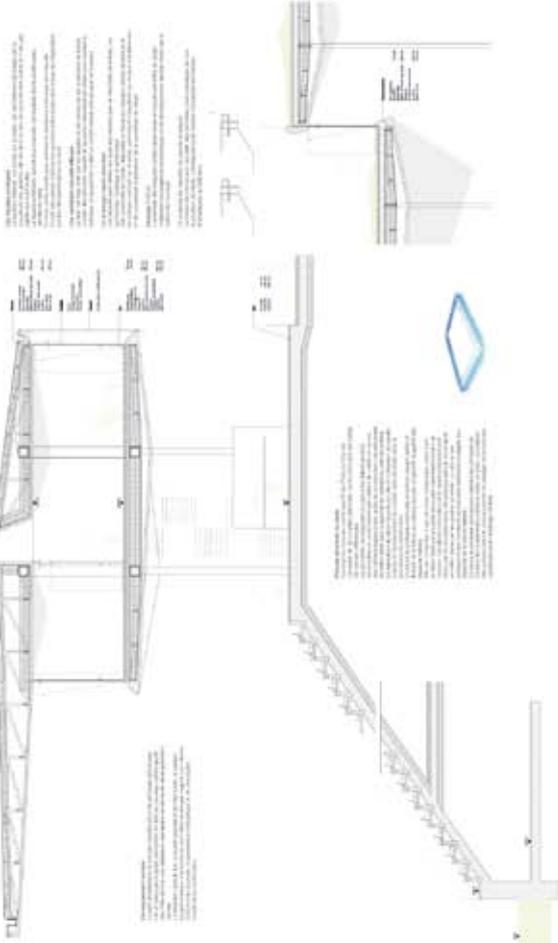
**PROGRAMME**

Le programme comprend un bâtiment principal à usage mixte (habitat et commerce), des locaux commerciaux, des espaces publics, des zones de stationnement et des zones de verdure.

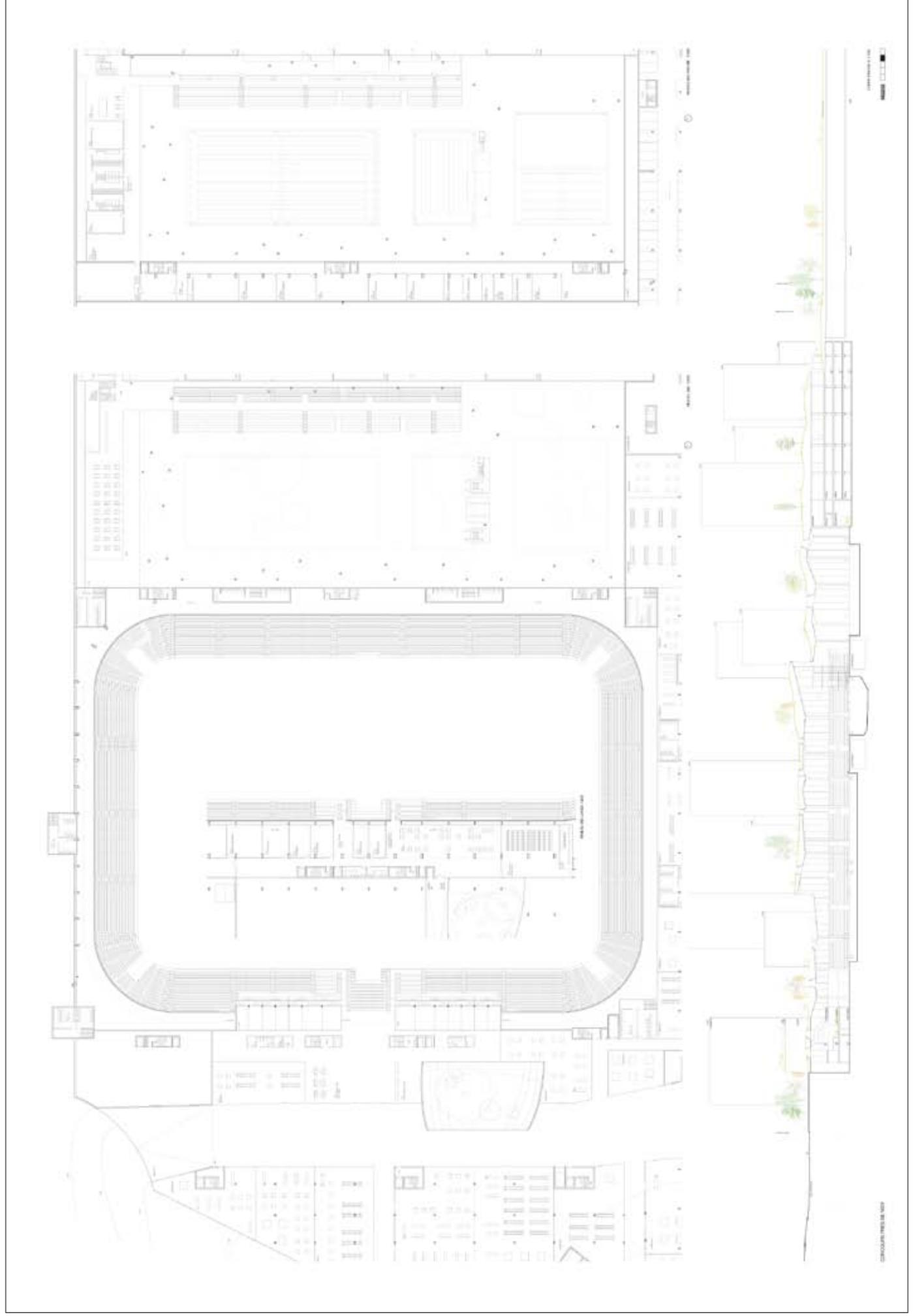
**DESIGN INTENT**

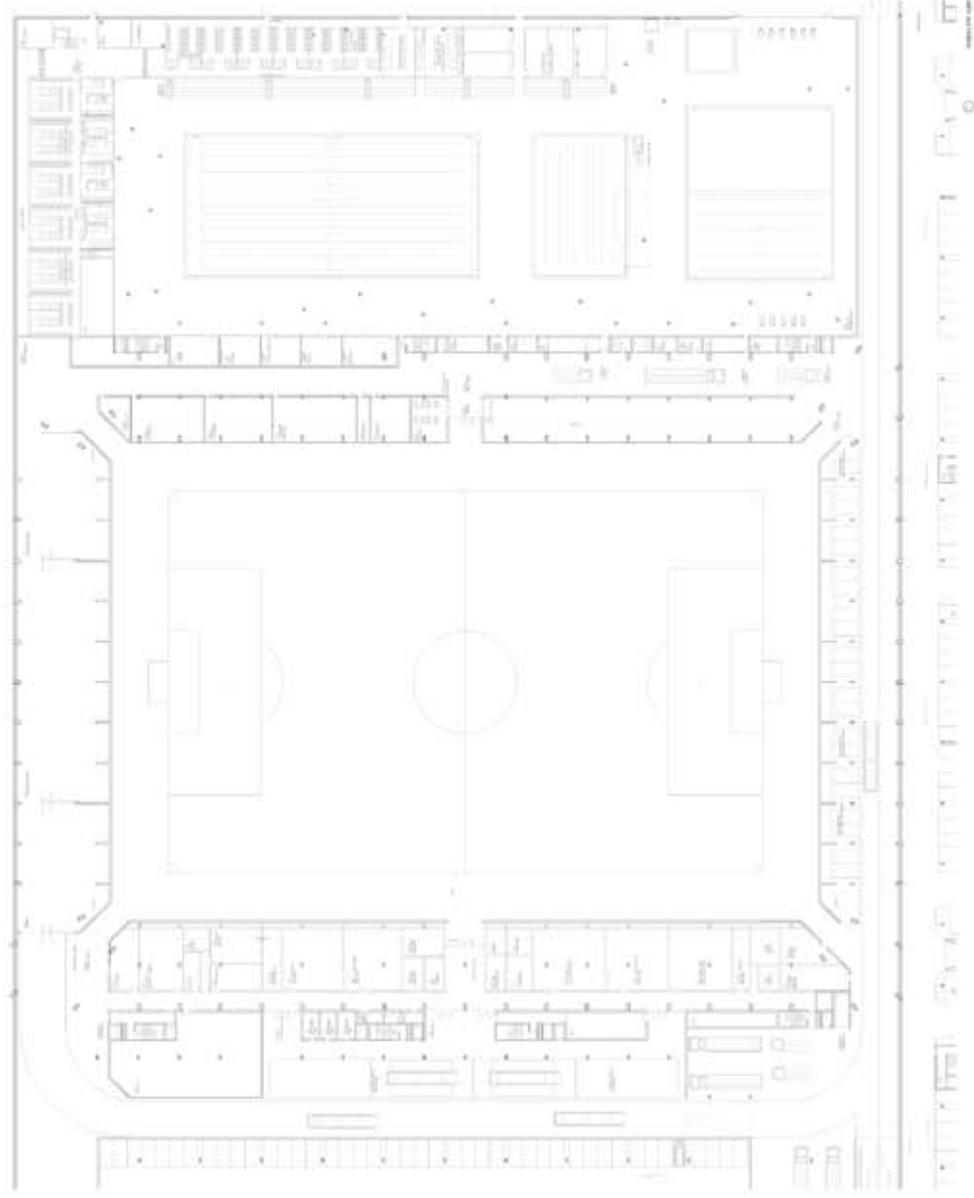
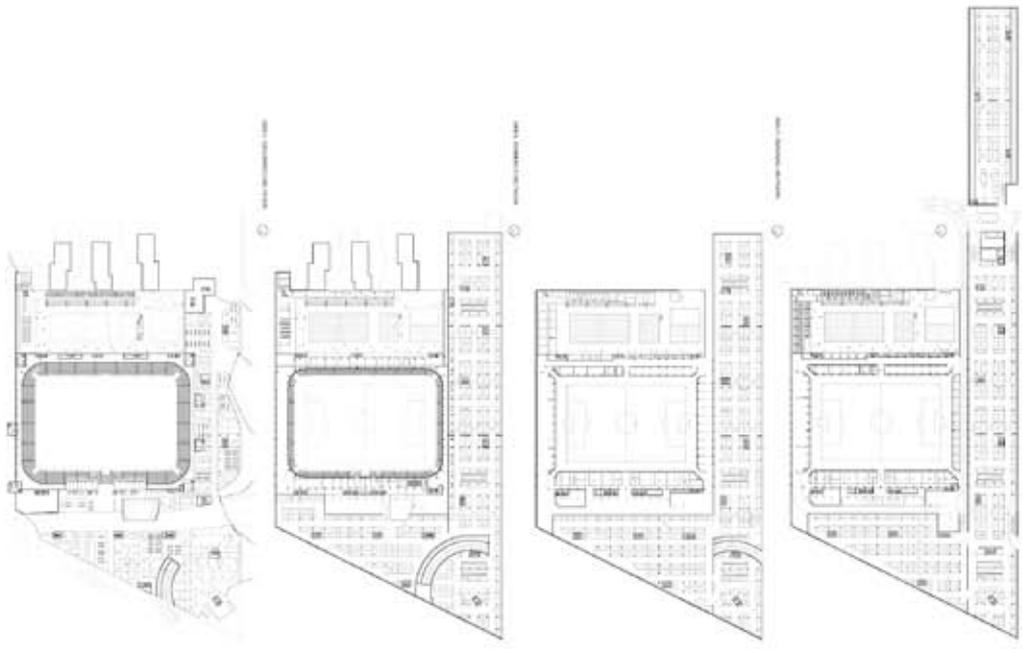
Le design vise à créer un environnement urbain de qualité, avec des bâtiments modernes et fonctionnels, des espaces publics agréables et des zones de verdure intégrées.





1:500  
 1:100  
 1:50  
 1:20  
 1:10  
 1:5  
 1:2  
 1:1  
 1:0.5  
 1:0.2  
 1:0.1





CONTOUR DES ETAGES

SECTION 1/1

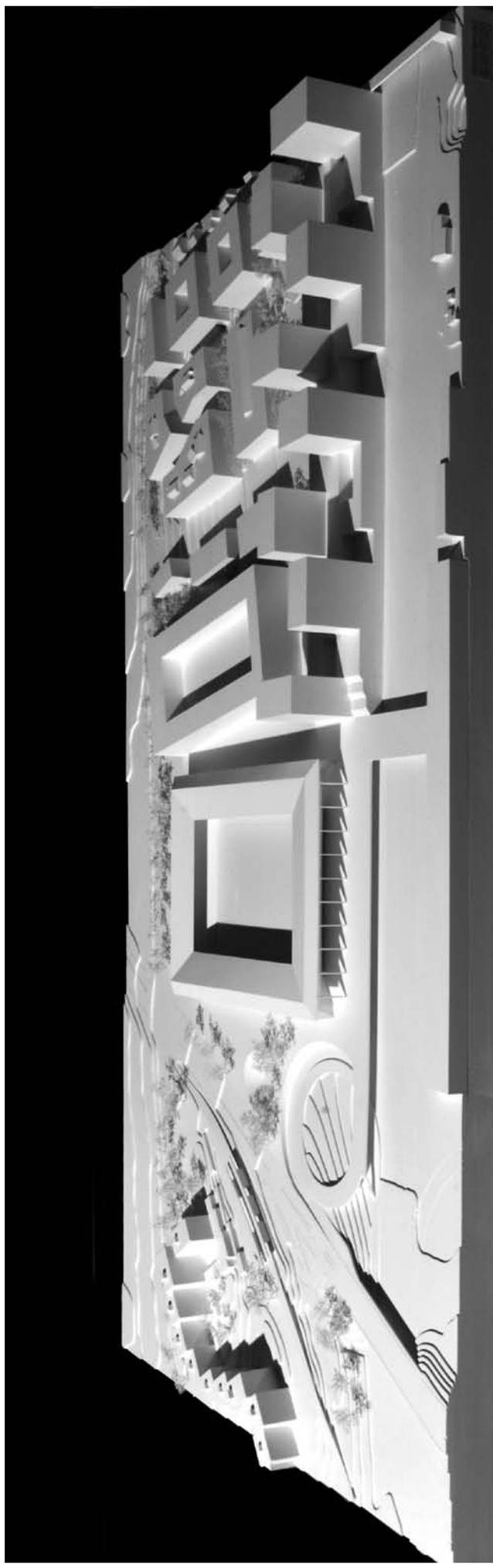
## PROJET 10 - DEVISE N° 370370

5<sup>e</sup> RANG - 5<sup>e</sup> PRIXNOM DE L'ÉQUIPE  
POOL ARCHITECTEN

ARCHITECTES	ARCHITECTES	INGÉNIEURS CIVILS	CONSULTANTS
<b>POOL ARCHITECTEN</b> Zürich (CH)	<b>ATELIER DESCOMBES RAMPINI SA</b> Genève (CH)	<b>BÄNZIGER PARTNER AG</b> Zürich (CH)	<b>MRS PARTNER SA</b> Michel Schuppisser
COLLABORATEUR – TRICE (S) Mathias Heinz, David Leuthold, Philipp Hirtler, André Schmid, Marcia Akermann, Ralf Figi, Thomas Zaspel, Laurent Chassot, Yael Liebetrau, Caroline Gebhardt, Johannes Zenk, Edward Jewitt, Marcus Küster	COLLABORATEUR – TRICE (S) Marco Rampini	COLLABORATEUR – TRICE (S) Aldo Bacchetta	<b>AMSTEIN + WALTHERT</b> Erich Füglistner

<p>Les auteurs du projet proposent un concept territorial qui s'appuie sur une lecture précise et élargie de l'ensemble du secteur situé entre le giratoire de la Maladière et l'extrémité Ouest de la ville en direction de Chavannes.</p>	<p>Le pont sur l'autoroute propose un lien entre les parcs et cette nouvelle urbanité.</p> <p>La proposition de réaménagement entre la station du m1 et la Bourdonnette complète les nouveaux accès.</p>	<p>regrette que la proposition affinée n'offre pas de réponse convaincante à ses interrogations d'alors. Il relève que le projet s'est même dégradé – la proposition urbaine s'étant affaiblie alors que le projet de stade n'a de son côté pas gagné en attractivité ni en représentativité.</p>
<p>Cet ensemble est caractérisé par une nouvelle centralité dont le stade est l'emblème. Il forme une articulation entre les deux parties distinctes de ce territoire, le quartier des Sablons d'une part et la Bourdonnette d'autre part, et s'impose comme l'élément fondateur marquant la transformation de cette frange de ville.</p>	<p>Le nouveau quartier à l'Est fait office de toile de fond et met en scène l'icône sportive qu'est le stade. Le programme de piscine est intégré au sein d'un grand îlot mixte donnant l'impulse d'une nouvelle échelle dans la mutation du territoire vers l'Est. L'organisation fonctionnelle et spatiale de ce complexe est de qualité.</p>	<p>Le traitement architectural du stade est en effet peu convaincant dans sa technicité ; les coupes structurelles sont faibles. L'idée d'un contraste entre l'intérieur du stade et l'espace public périphérique qui aurait pu constituer la véritable identité de l'édifice n'a pas abouti à l'image d'un portique périphérique puissant mais demeure plus un simple espace fonctionnel.</p>
<p>Les auteurs proposent un parvis pour édifier le stade et le faire apparaître comme un élément majeur garant de cette nouvelle centralité.</p>	<p>En complément, on trouve à l'Est un grand ensemble constitué d'un socle qui accueille une série de bâtiments fortement orientés sur le lac, dont l'échelle unitaire constitue en fait la 3<sup>e</sup> pièce de la composition.</p>	<p>Le choix de recourir au déploiement de grillages pour sécuriser cet ensemble est peu satisfaisant en termes d'image et de praticité.</p>
<p>La proposition architecturale et structurelle du stade assez sèche met en exergue son contenu, les spectateurs, telle une masse surplombant l'espace public. Cette masse contraste fortement avec les lames structurelles qui lui servent de support. Le parvis autour du stade facilite l'accès et l'orientation des usagers. En complément de ce dispositif, une série d'écrans décoratifs constitue la façade majeure du stade sur la partie accueillant les services représentatifs. Le jury doute cependant de l'orientation et de l'image de cette façade.</p>	<p>Cette addition de formes urbaines ne constitue ni un ensemble, ni un tissu ; les éléments en présence sont équivalents entre eux, sans hiérarchie.</p> <p>Ce projet a d'abord séduit par son ambition territoriale intéressante de structuration du secteur. Il a fait l'objet d'un degré d'affinement sur demande du jury au 3<sup>e</sup> tour. Le jury</p>	<p>La nouvelle centralité dictée par le stade ne trouve pas de réponse architecturale convaincante, ce qui dessert la proposition.</p>

## DEGRÉ D'AFFINEMENT



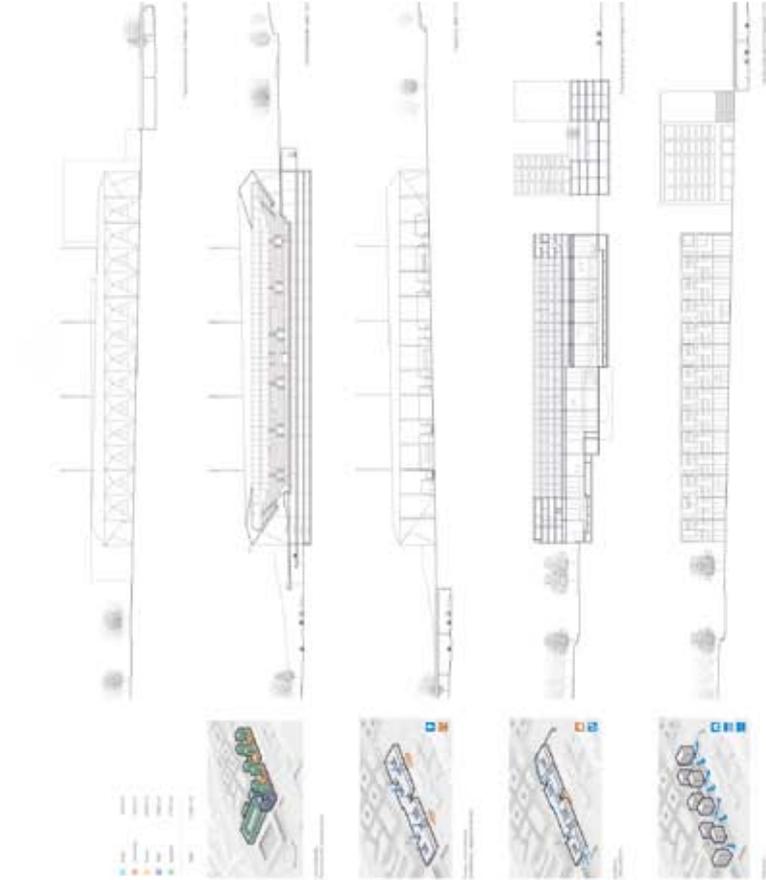
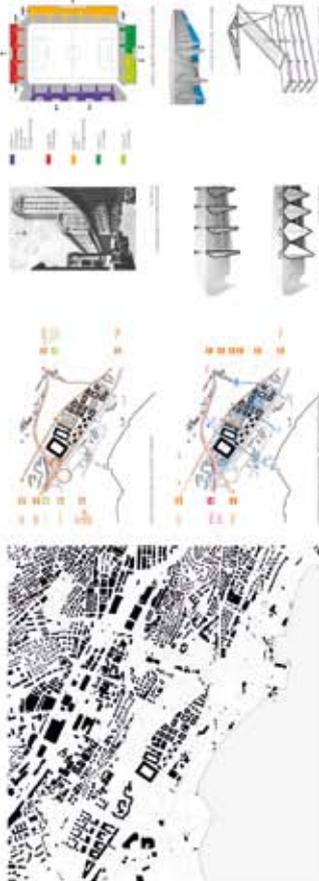


...the building's design is a response to the site's unique characteristics and the need for a modern, functional space that reflects the university's commitment to innovation and excellence. The design process involved extensive consultation with stakeholders and a focus on creating a sustainable and resilient building that meets the needs of the future.

...the building's design is a response to the site's unique characteristics and the need for a modern, functional space that reflects the university's commitment to innovation and excellence. The design process involved extensive consultation with stakeholders and a focus on creating a sustainable and resilient building that meets the needs of the future.

...the building's design is a response to the site's unique characteristics and the need for a modern, functional space that reflects the university's commitment to innovation and excellence. The design process involved extensive consultation with stakeholders and a focus on creating a sustainable and resilient building that meets the needs of the future.

...the building's design is a response to the site's unique characteristics and the need for a modern, functional space that reflects the university's commitment to innovation and excellence. The design process involved extensive consultation with stakeholders and a focus on creating a sustainable and resilient building that meets the needs of the future.

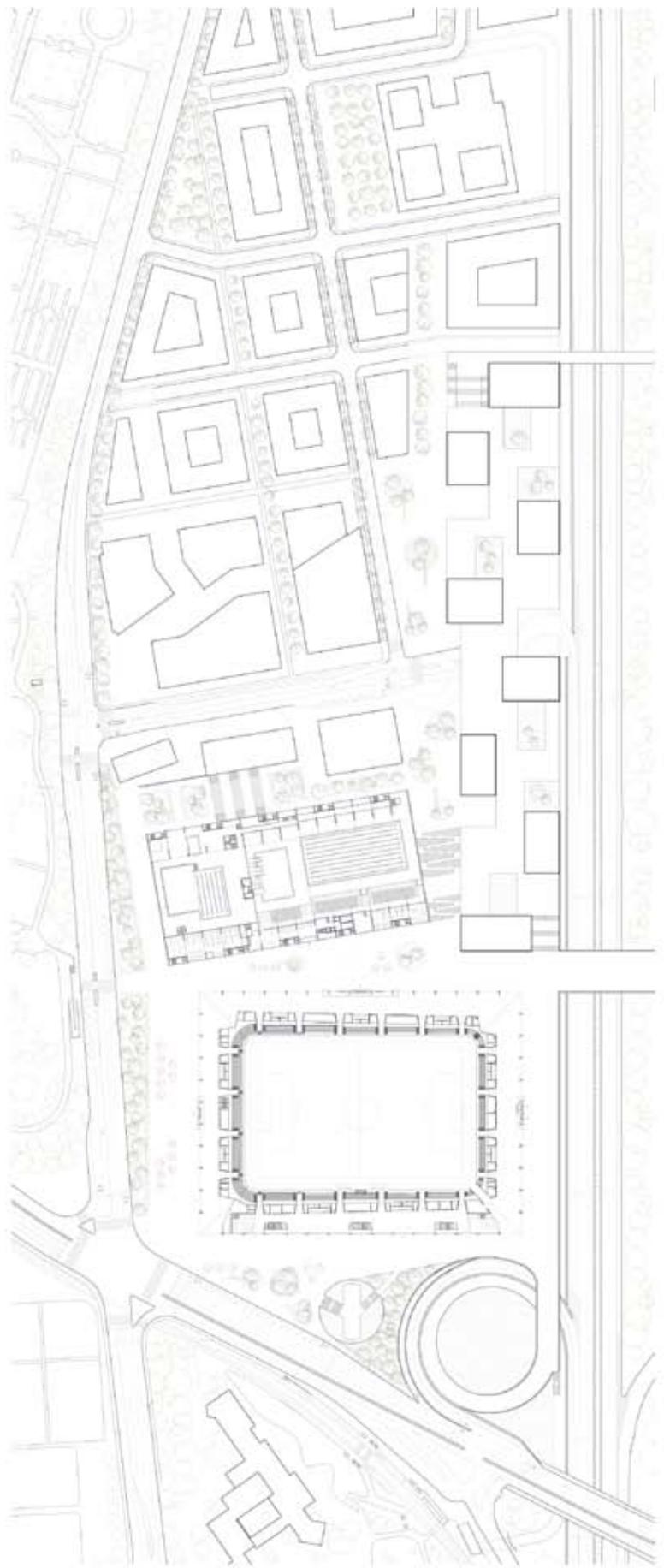




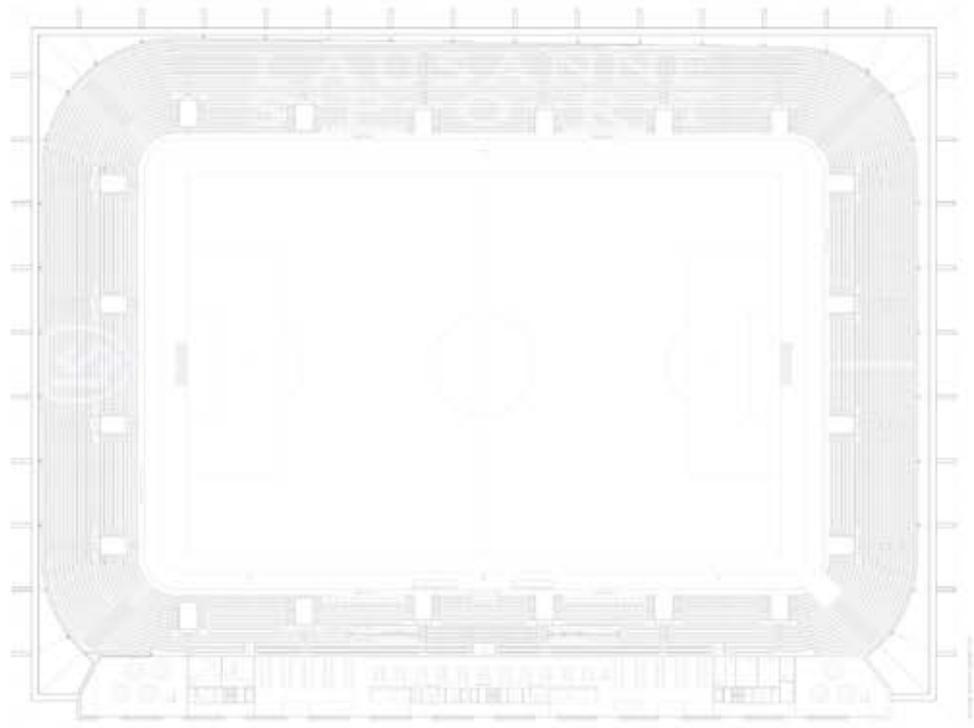
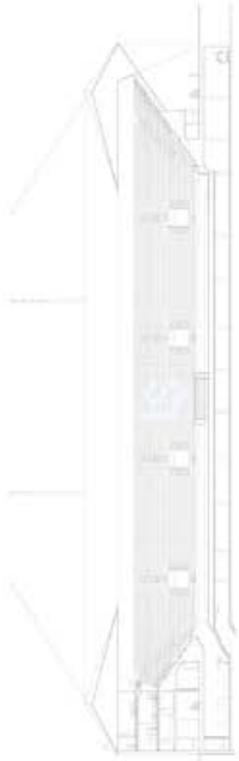
Concours des Prés-Devidy  
07/2012



Concours des Prés-Devidy  
07/2012



Concept Phase 01  
2011/12



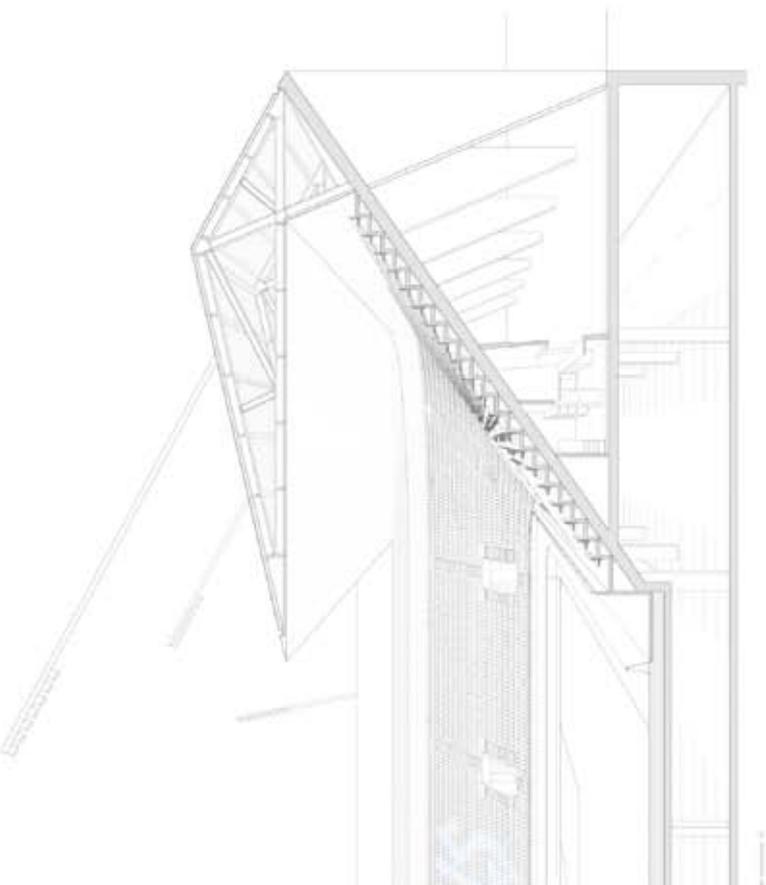
01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

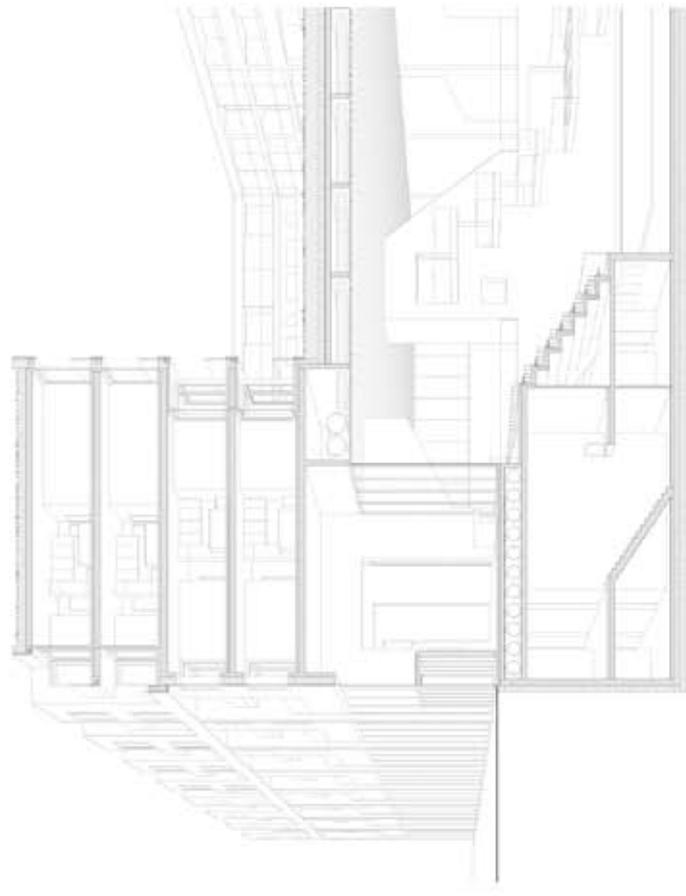
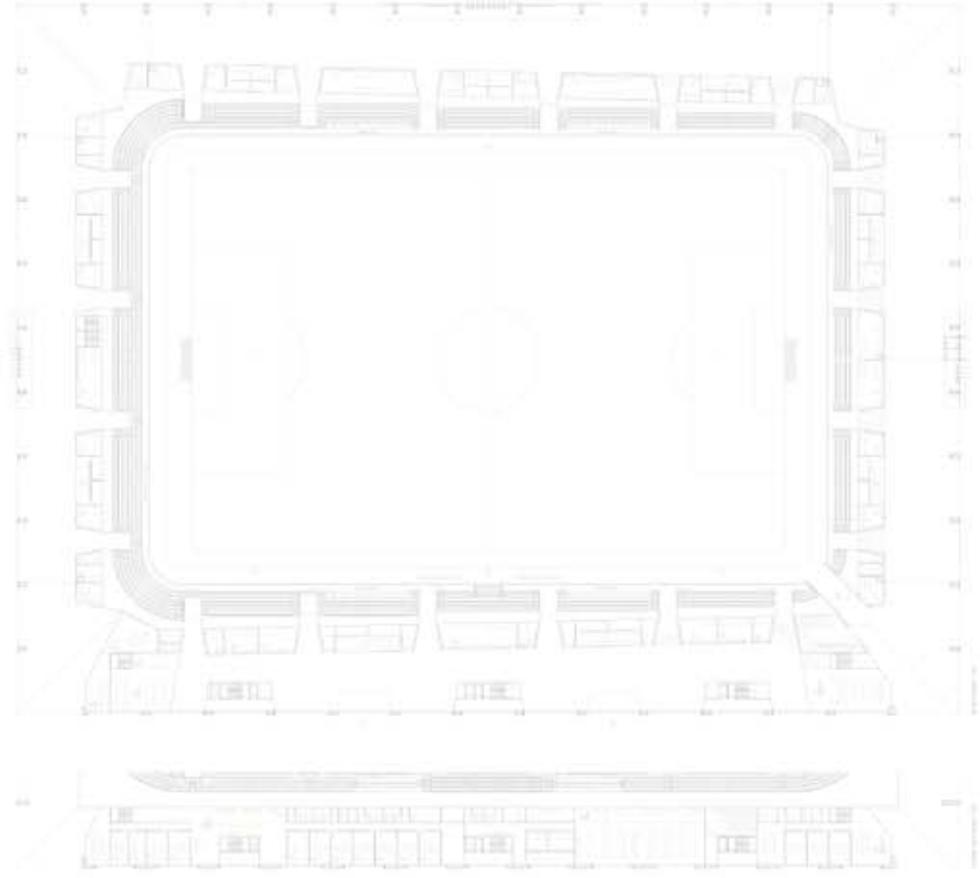


Concept Phase 01  
2011/12



01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100



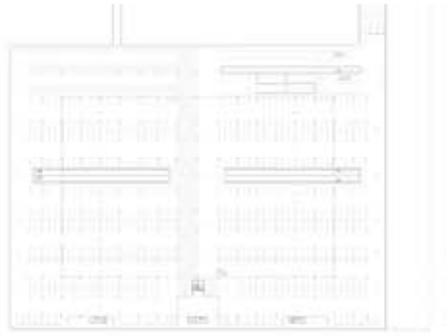
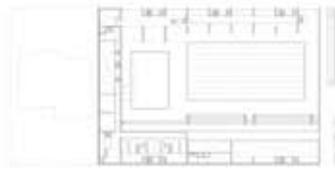
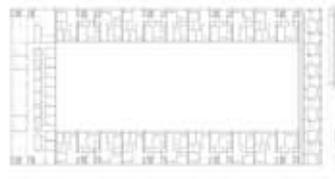
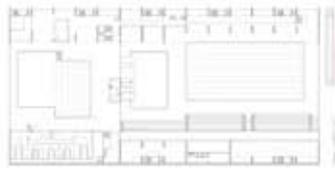
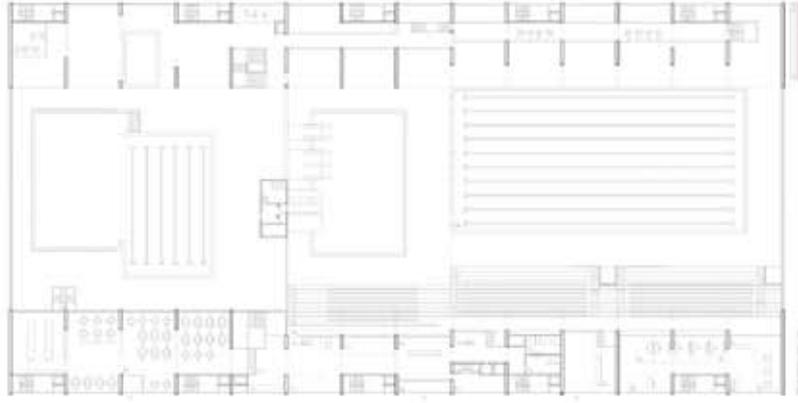
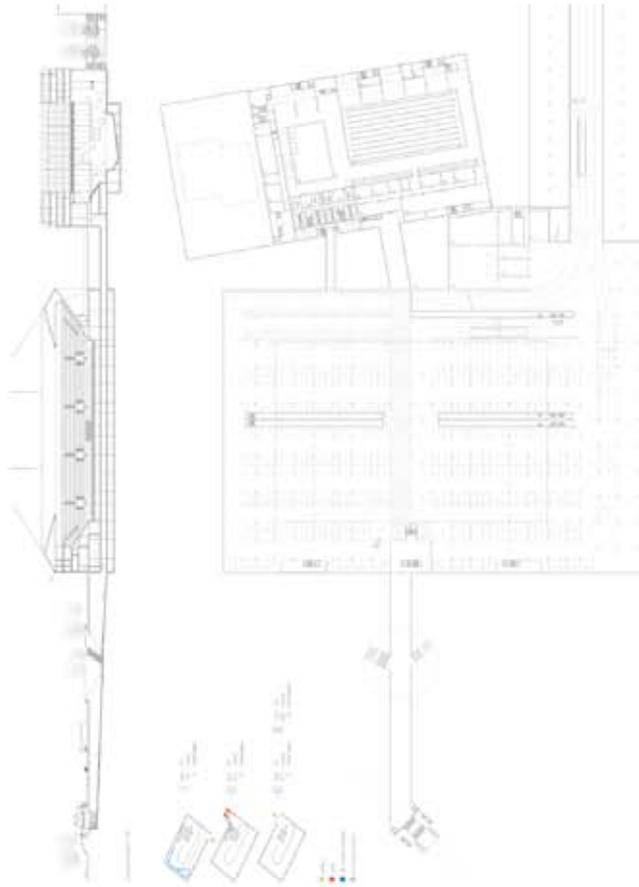
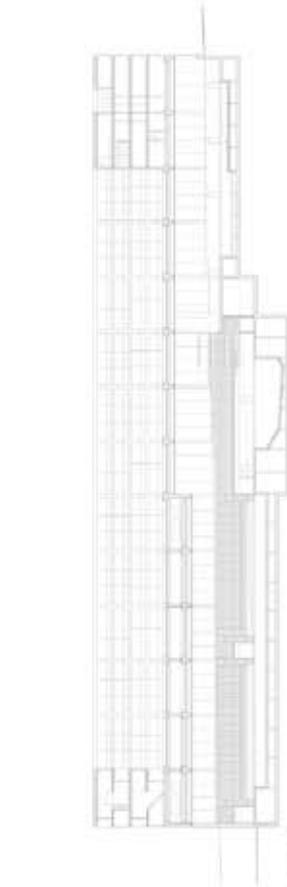


0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

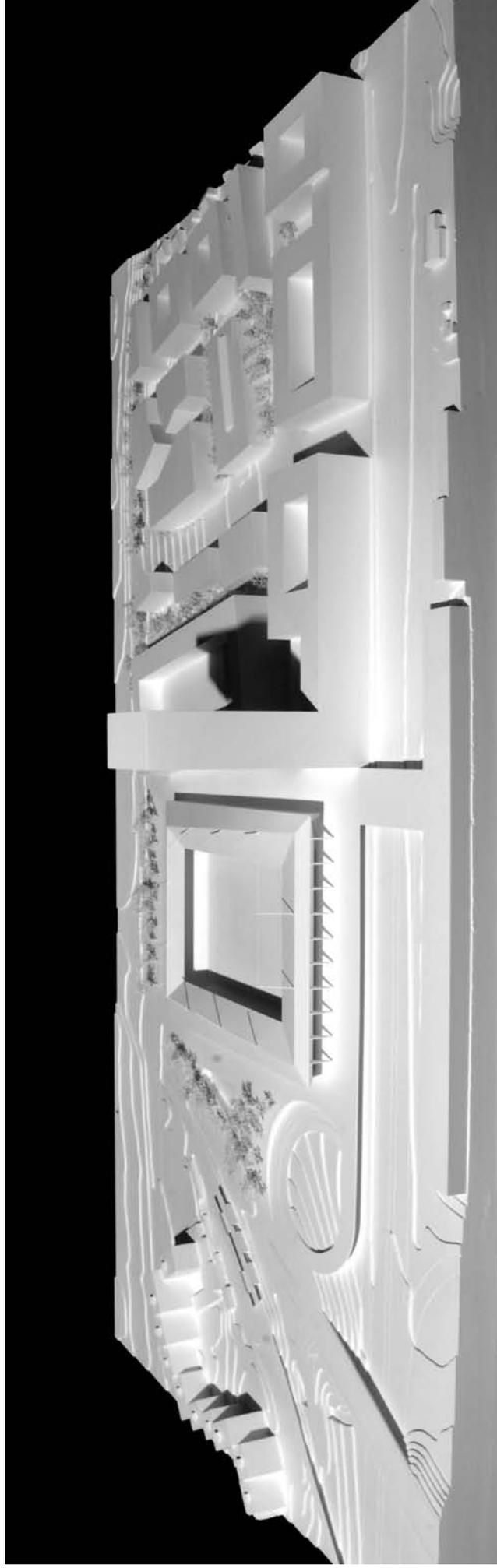
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

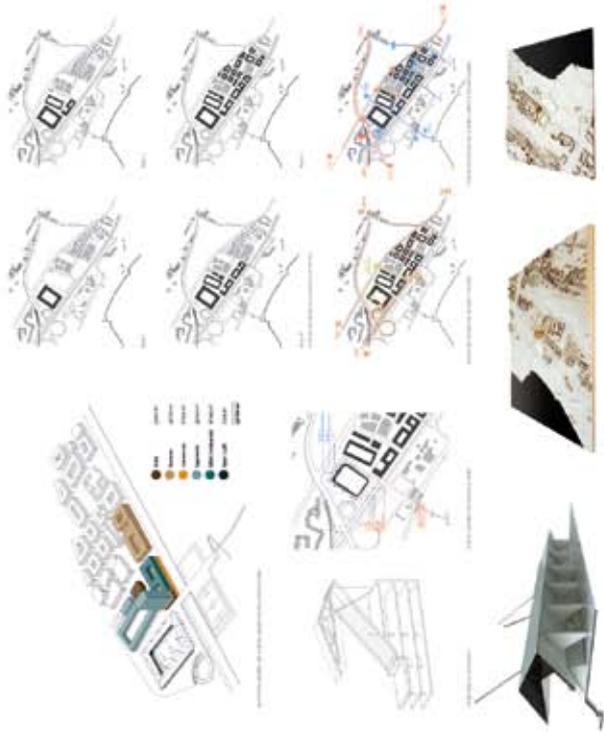
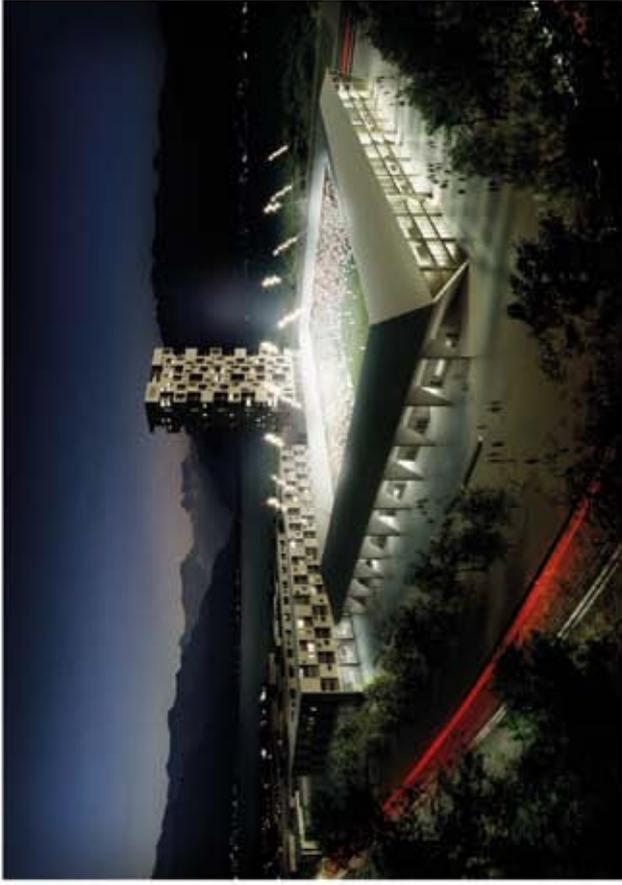
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



## PREMIER DEGRÉ

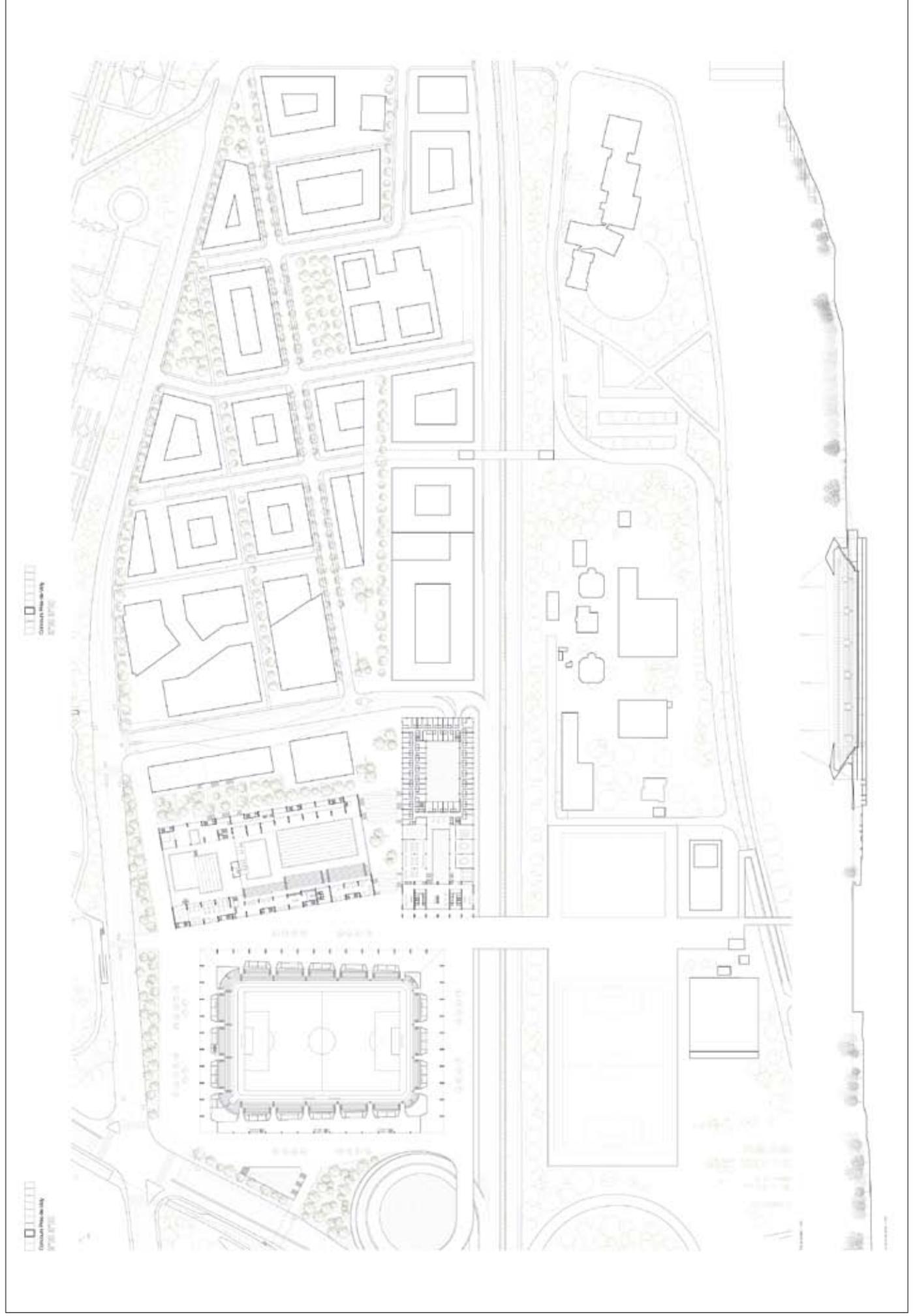


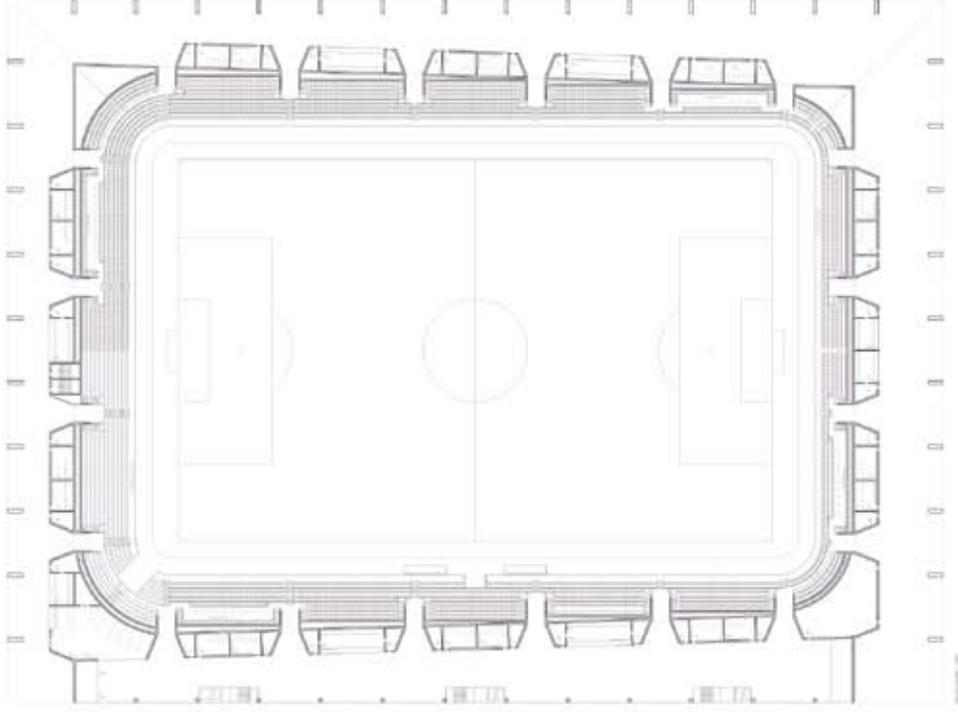


The project is a multi-story residential and commercial building located in a dense urban area. The building's design is characterized by its angular, white facade and its large, cantilevered roof structure. The building is designed to provide a mix of housing and commercial space, with a focus on creating a vibrant, community-oriented environment.

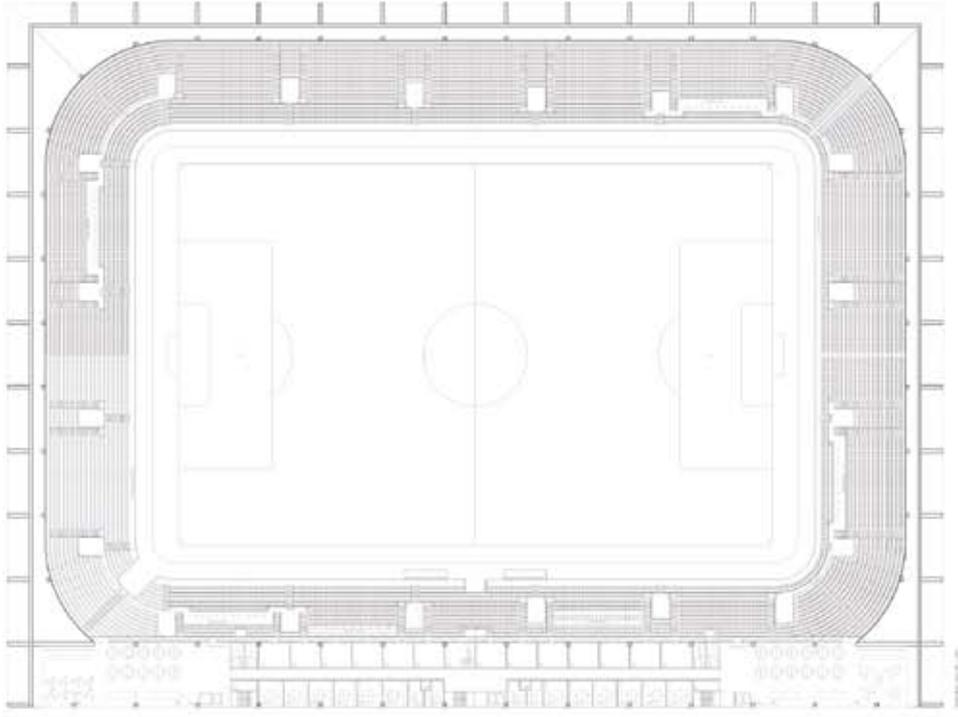
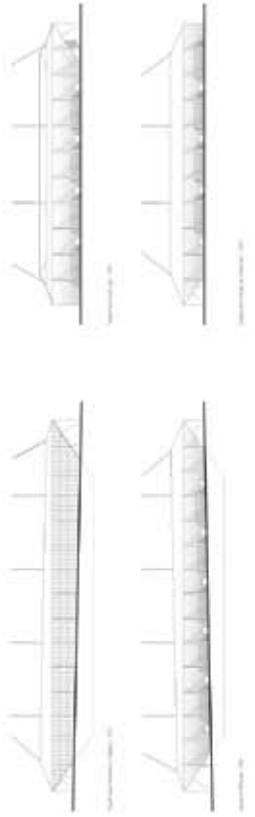
The building's design is a result of a collaborative process between the architect and the client. The architect's goal was to create a building that was both functional and aesthetically pleasing, one that would stand out in its urban context. The client's requirements were to provide a mix of housing and commercial space, with a focus on creating a vibrant, community-oriented environment.

The building's design is a result of a collaborative process between the architect and the client. The architect's goal was to create a building that was both functional and aesthetically pleasing, one that would stand out in its urban context. The client's requirements were to provide a mix of housing and commercial space, with a focus on creating a vibrant, community-oriented environment.



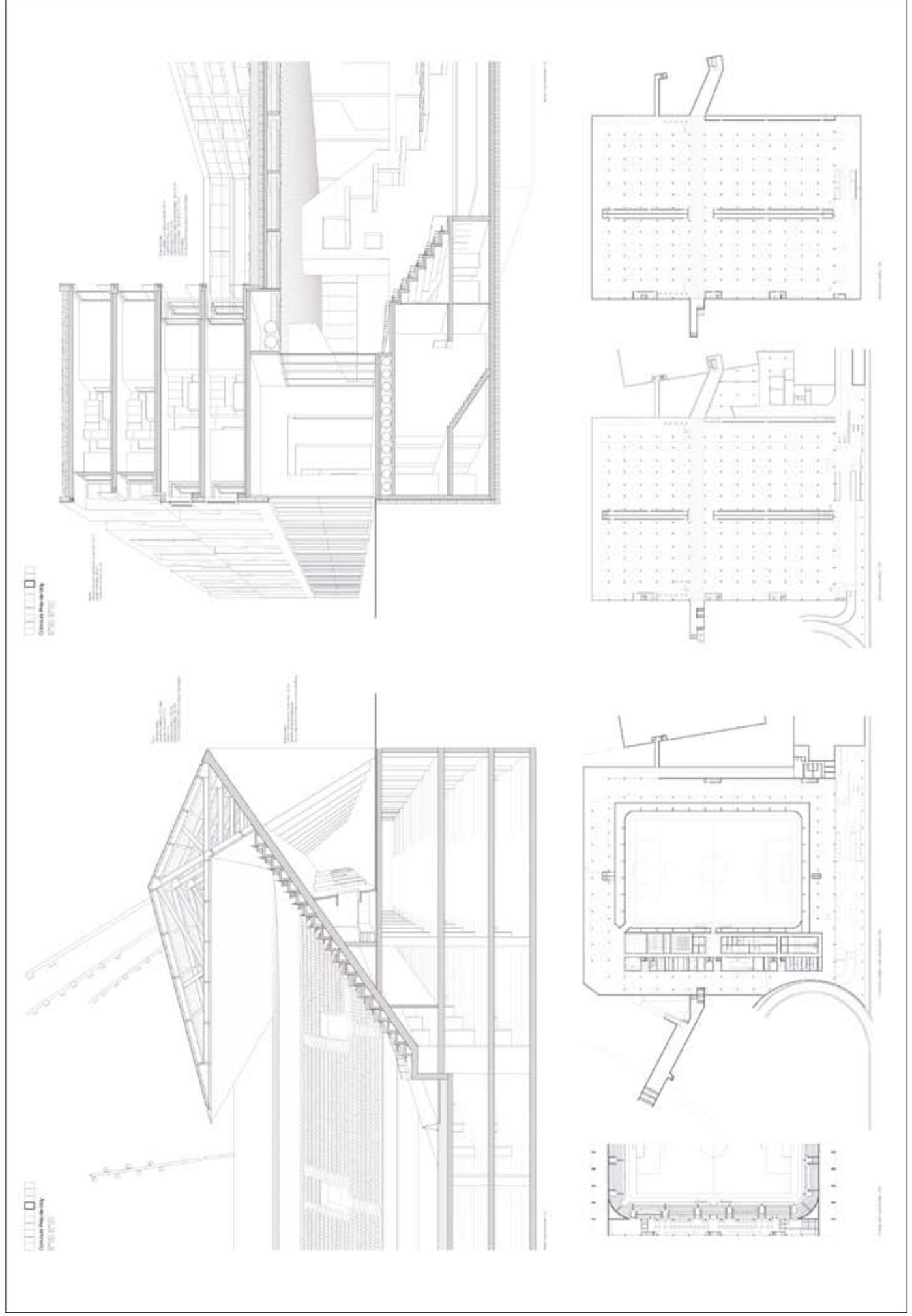



  
 Legend for stadium floor plan symbols

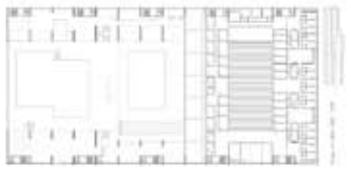
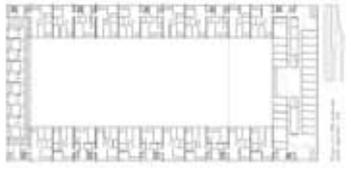
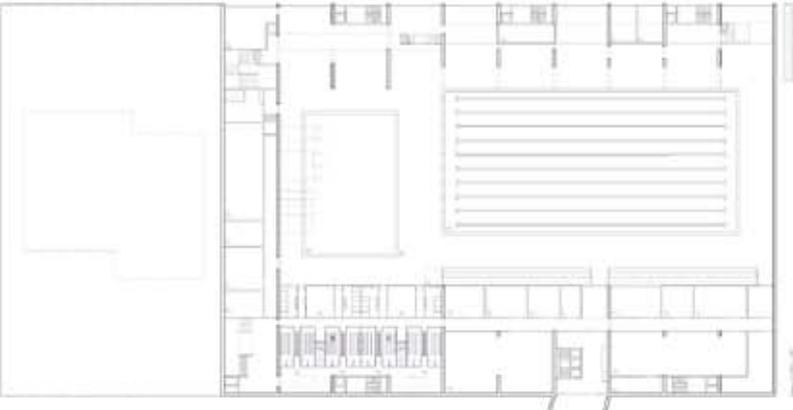
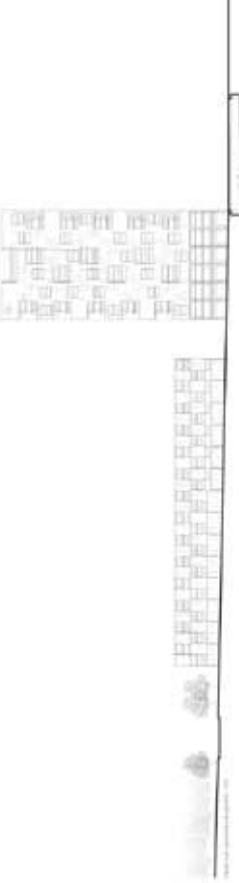
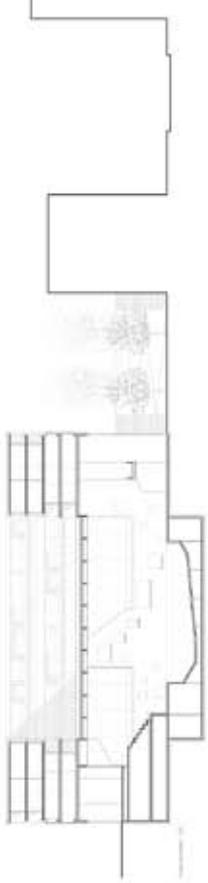
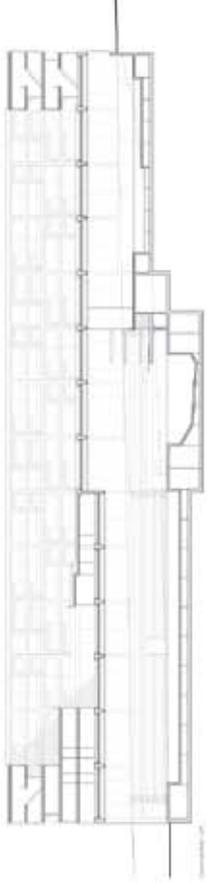



  
 Legend for stadium floor plan symbols

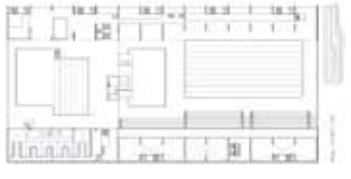
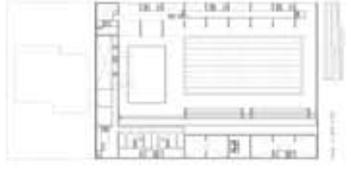
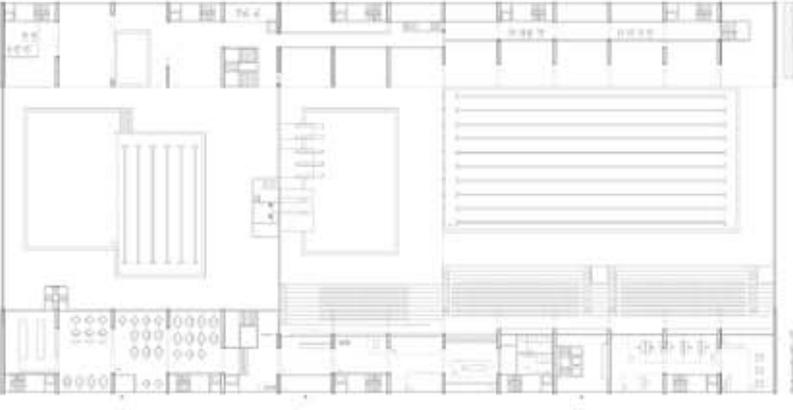


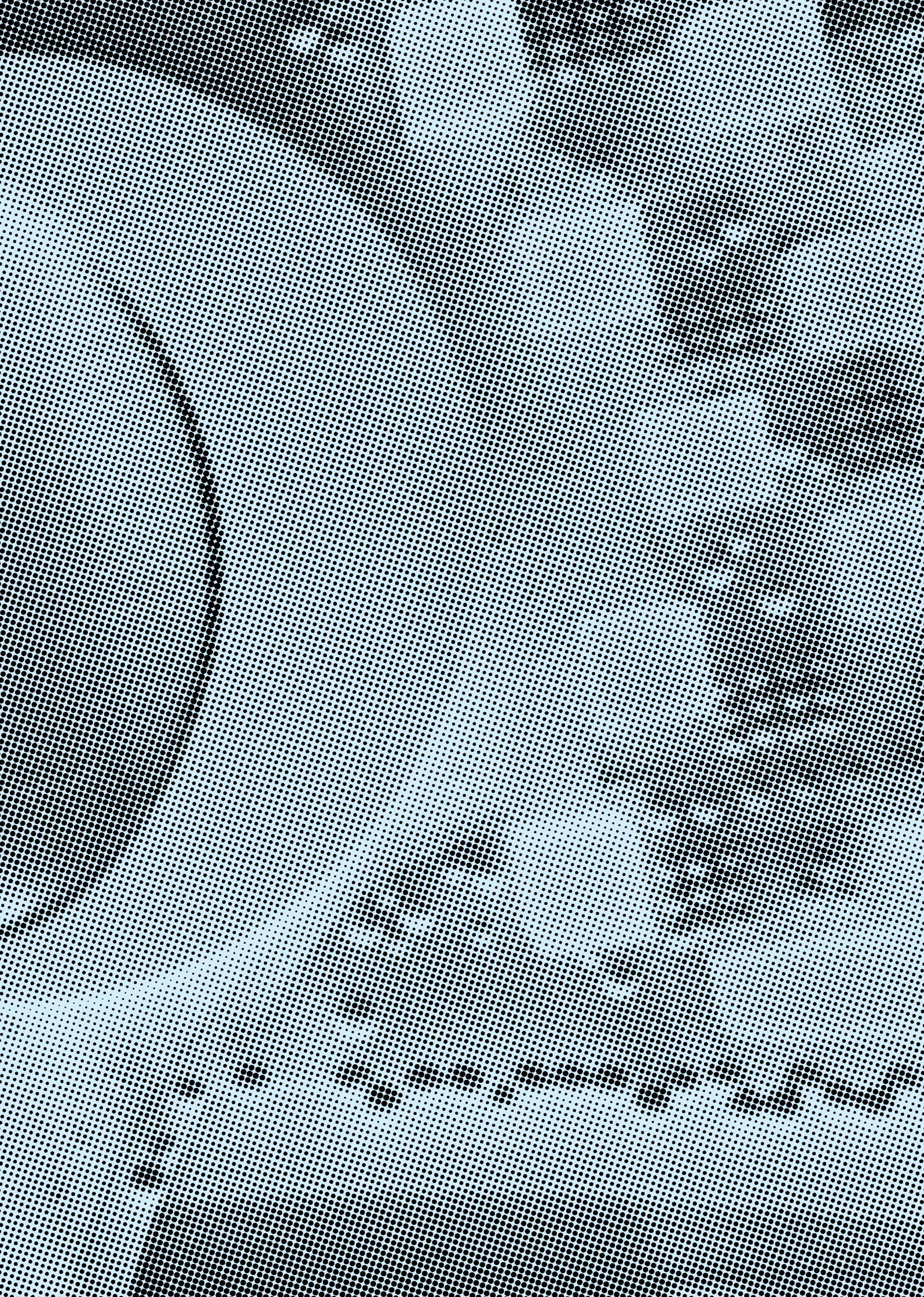


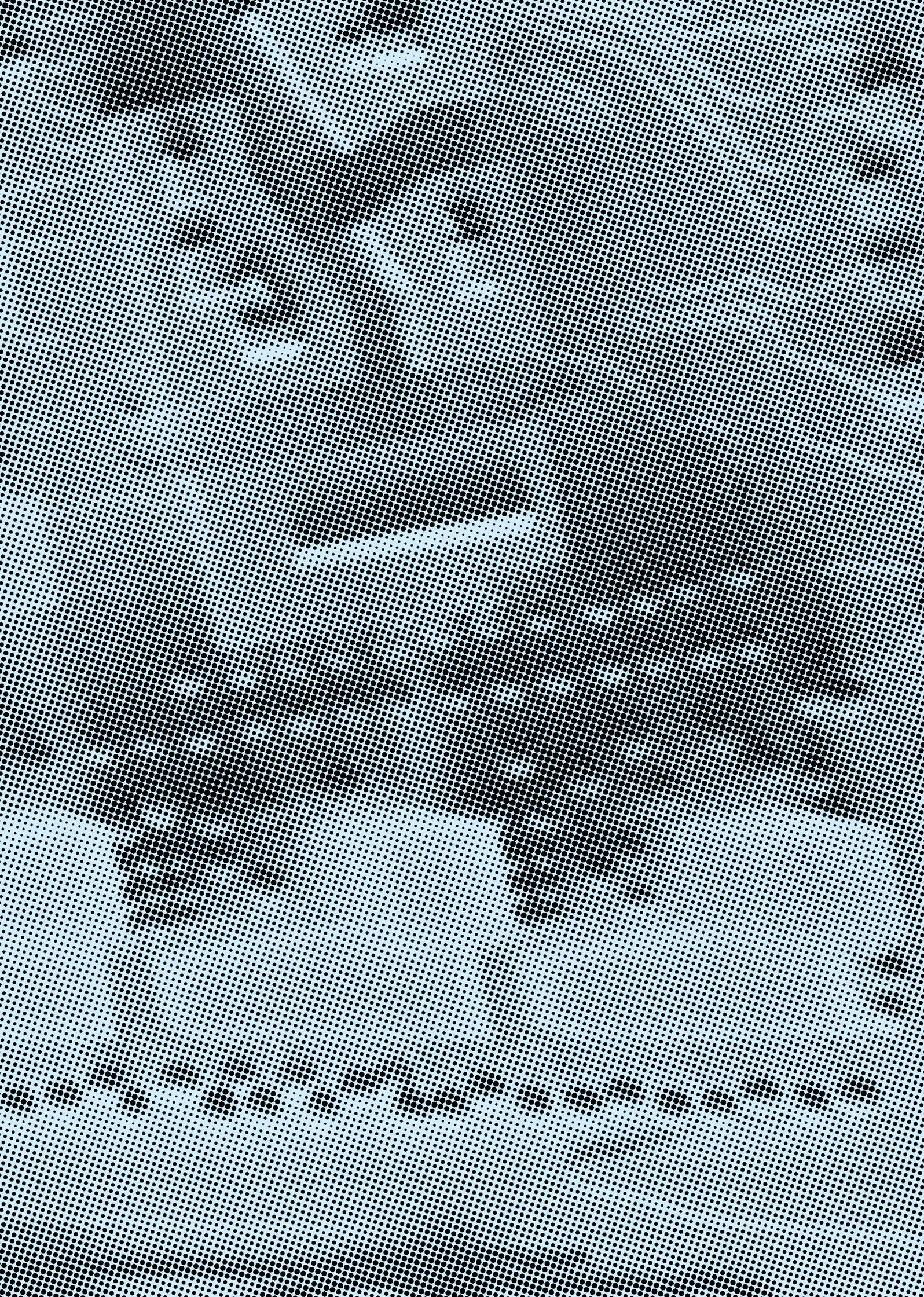
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10  
Scale 1:100  
Architect: [unreadable]



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10  
Scale 1:100  
Architect: [unreadable]







## LES PARTICIPANTS

### **NO.MAD ARQUITECTOS S.L.P. - EDUARDO ARROYO**

NO.MAD Arquitectos S.L.P. – Eduardo Arroyo – Madrid (ES)  
Brufau, Obiol, Moya y Ass S.L.P. (BOMA) – Barcelona (ES)

### **JACQUES FERRIER ARCHITECTURES**

JACQUES FERRIER ARCHITECTURES – Paris (France)  
MSV/D – msv architectes urbanistes sàrl  
Christian Von Düring architecte – Genève (CH)  
RFR – Paris (F)

### **POOL ARCHITEKTEN**

pool Architekten – Zürich (CH)  
ADR Sàrl – Genève (CH)  
Bänzinger Partner AG – Zürich (CH)

### **ATELIER CUBE + BONELL I GIL, ARCHITECTES - MARTINEZ CALZON, MC2 INGENIEURS**

ATELIER CUBE SA – Lausanne (CH)  
BONELL i GIL SLP – Barcelona (ES)  
MC2 ESTUDIO DE INGENIERIA SL – Madrid (ES)

### **MANGADO / FREI REZAKHANLOU**

Mangado y asociados SL – Pamplona (ES)  
Frei Rezakhanlou architectes epfl sia fas – Lausanne (CH)  
Emch + Berger SA Lausanne – Lausanne (CH)

### **EQUIPE SOUTO MOURA**

Souto Moura arquitectos S.A. – Porto (P)  
João Saraiva Mendes & Ricardo Rosa Santos arquitectos – Lisboa (P)  
Proafa – Serviços de Engenharia S.A. – Vila Nova de Gaia (P)

### **GROUPEMENT LUSCHER – INGPHI – AIRLIGHT**

Luscher Architectes SA – Lausanne (CH)  
INGPHI SA – Lausanne (CH)  
Airlight Ltd (Ingénieur structures, structures légères) – Biasca (CH)

### **BPSBK**

Burckhardt+Partner SA – Lausanne (CH)  
schlaich bergemann und partner – sbp gmbh – Stuttgart (D)

### **ATHLOS**

Eric Maria Architectes – Genève (CH)  
Paul Andreu architecte – Paris (F)  
OGER International – Saint-Ouen (F)

### **UELI BRAUEN + DORIS WÄLCHLI**

#### **ET MUTTONI & FERNÁNDEZ**

B + W architecture, Ueli Brauen + Doris Wälchli – Lausanne (CH)  
Muttoni & Fernández, Ingénieurs Conseils SA – Ecublens (CH)

### **TEAM 3 LAUSANNE, P.A. TEKHNE SA**

agn Niederberghaus & Partner GmbH – Ibbenbüren (D)  
Tekhne SA – Lausanne (CH)  
Ingeni SA (Lausanne et Genève) – Lausanne (CH)

### **GMP + J.-B. FERRARI & ASSOCIÉS**

gmp Architekten von Gerkan, Marg und Partner – Berlin (D)  
Jean-Baptiste Ferrari et Associés SA – Lausanne (CH)  
Tensys Limited – Bath (GB)

### **AMP + MPH ARCHITECTES**

#### **+ THOMAS JUNDT ING. CIVILS**

MPH architectes, sàrl – Lausanne (CH)  
AMP arquitectos, S.L. – Santa Cruz de Tenerife (ES)  
Thomas Jundt Ingénieurs Civils SA – Carouge (CH)

### **CHAIX & MOREL / LOCALARCHITECTURE /**

#### **WERNER SOBEK / ESM.**

CHAIX & MOREL et associées – Paris (F)  
LOCALARCHITECTURE – Lausanne (CH)  
WERNER SOBEK – Stuttgart (D)  
ESM – SARRASIN – St. Sulpice (CH)